

M I S E E N G A R D E

Résultats de recherches

Le présent fichier est constitué de pages dactylographiées qui ont été numérisées en janvier 2006.

Quoique nous ayons appliqué la reconnaissance de caractères (OCR), les résultats de recherches peuvent être incomplets et variés selon la qualité typographique du texte.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Hull
CITE DE HULL

No. 1

SEANCE DU 5 JANVIER 1948

A une assemblée régulière du conseil de la Cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, à l'hôtel de ville de la dite Cité de Hull, à huit heures de l'après-midi, lundi le 5 janvier 1948, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J. E. Bériault, E. Dompierre, F.E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin H. Gauthier secondé par l'échevin J. Pilon:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Paul St-Arnaud; Gaston Dussault.

Adopté.

Monsieur l'échevin D. Joanisse prend son siège.

1er RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, lundi le 29 décembre 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin E. Laramée, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandé pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Charron-Ménard	(C. Communal)	\$ 0.92
2	Robert Couture	(Congrès)	5.00
3	Soublière-Lepage	(H-de-Ville)	11.03
4	Jos. Pilon Ltée	"	1.84
5	H. H. Popham Co.	"	45.30
6	Marchand Elec. Co. Ltd	"	35.65
7	Hobbs Glass Ltd	"	33.64
8	Boucher Frères	"	108.20
9	Blue Bird Dust Prod	"	9.00
10	Ont. Hughes-Owens	(Evaluateur)	27.35
11	Léon Couture	"	24.80
12	Gatineau Power Co.	(Co. Récrét.)	19.10
13	Lemay Electrique Enrg.	"	44.42
14	Jos. Pilon Ltée	"	27.54
15	Léon Couture	(V. Taxes)	13.10
16	Capital Carbon & Ribbon	(Papeterie)	14.12
17	Imprimeur du Roi	"	3.77
18	Imprimerie Gauvin	"	89.79
19	Féd. des Ch. de C. Jr.	(publicité)	65.00
20	Le Progrès de Hull	(Am. Charte)	17.25
21	Isidore Michaud	(Greffier)	5.00
22	Ottawa Journal	(Règl 459)	10.00
23	L'Opinion	"	132.60
24	Ottawa Citizen	"	16.00
25	Le Progrès de Hull		828.30
26	Fédération Can. des Maires (Imprévus)		65.00
27	Nap. Legris	"	15.75
			1,369.47

Que le rapport du Greffier de la Cité de Hull en date du 24 décembre 1947 concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la Cité de Hull soit autorisé de faire dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro 12 de l'évaluateur de la Cité, concernant certains changements dans les rôles d'évaluation de la Cité soit approuvé.

SALAIRE: Paies Nos. 31-32-33-34-35 (Déc. 1947)

B. du Trésorier	\$118.00
B. du Gérant	113.75
B. de l'évaluateur	517.55
Comité des bâtisses	75.00
Rationnement	30.00
Comité récréation	1,054.20
H-de-Ville et Parcs	118.50

E. Laramée, Président	J. Pilon
F.E. St-Jean	W. Dussault
H. Gauthier	J. E. Bériault
L. Labelle	

Hull, le 24 décembre 1947

Monsieur le Maire

Messieurs les échevins

Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité de Hull de créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$499.40 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$4.93
Greffier	448.66
Gérant & Ing.	37.24
Maire	4.07
Evaluateur	4.50

Bien à vous,

H. LEON LEBLANC

Greffier.

CORPORATION DE LA CITE DE HULL

Bureau de l'Evaluateur

RAPPORT "12" 1947

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations, pour le mois de décembre 1947.

(Pour rôle d'évaluation 1947-48 et 1948-49)

Les numéros de rôles entre parenthèse sont pour le rôle 1948-49.

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

304A (325A) Inscrire M. et Mme Oswald Bisson pour Partie Nord-Ouest du lot 110, évaluation de \$200.00, 33' frontage rue Tétreau.

304B (325B) Inscrire Jean-Claude Bertrand pour la partie Est du lot 111, évaluation de \$250.00, 33' de frontage rue Tétreau.

415 (446) Substituer Partie Est et Sud-Ouest du lot 110, à lot 110, Ernest Lattion propriétaire, 33' de frontage rue Tétreau, et 99' rue Coallier, avec évaluation de \$575.00 pour terrain et \$875.00 pour bâtisses, un total de \$1,450.00.

26 (24) Substituer Marie-C. et Joseph-P. Boulet, aux noms déjà existants.

180 (188) Substituer Marie-C. et Joseph-P. Boulet, aux noms déjà existants.

1551 (1423) Substituer Osias Cayer (29 Lett, Ottawa) à Eusèbe Asselin, pour le lot 254-31 rue Delorimier.

1106 (1010) Substituer Conrad Larivière à Vve Louis Lafrance comme propriétaire à 5 Eddy.

997 (908) Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2, du 1er octobre 1947.

1547 (1419) Substituer Lucien Marinier à Paul Renaud, pour propriété à 77 Delorimier.

86C (85) Substituer Wilfrid-D. St-Cyr à Léopold Gratton, pour propriété à 38 Chemin Aylmer.

QUARTIER 1A (Wrightville)

3248 (4122) Substituer Hubert Jolicoeur à Jos-Wilfrid Jolicoeur pour propriété à 13 Ste-Marie (39' 10" x 98' 6")

3820 (4728) Incrire Willie Montpetit avec Mme Willie Montpetit comme propriétaire à 31 Lois.

3938A 3948B, 3938C, 3948D (4839, 4840, 4841, 4842) Canceller ces entrées et remplacer par les entrées suivantes

3948A (4839) Incrire François Myre comme propriétaire du lot 208, avec évaluation de \$350.00 pour terrain vacant, 39'9"

3948B Frontage rue Lois et 80' rue Tracy, pour améliorations loc. (4840) Incrire Josaphat Pharand comme propriétaire du lot 189, avec évaluation de \$300.00 pour terrain vacant, 39'9" frontage rue Lois, pour améliorations locales etc.

3948C (4841) Incrire Josaphat Pharand comme propriétaire du lot 186, avec évaluation de \$350.00 pour terrain vacant, 39'9" frontage rue Lois et 80' rue Talon pour améliorations loc.

3463, 3464 (4398, 4399) Changer à la Commission Scolaire Catholique.

3320 (4242) Substituer Emile Laroche et Mme., à Vve Jos. Labelle comme propriétaire à 35 Caron et 209 Berri.

4270B (5132) Incrire un service d'eau seulement à partir du 1er août 1947.

3989 (4873) Substituer Dame Albertine Philion et Lucien Théoret, à Adrien Philion, pour 116 Blvd. St-Joseph.

3915 (4809) Substituer Louis Laurin comme propriétaire et Jean-Charles Leduc comme occupant, à Succ. J.-N. Fortin et Louis Laurin, pour propriété à 16 Ducharme.

3494A (4425A) Incrire Oscar-E. Bélanger et Mme., pour Nord-Est 244-624, avec évaluation de \$300.00 pour terrain vacant, et 100' de frontage Chemin de la Montagne.

3495 (4426) Substituer \$2,525.00 pour terrain et \$1,325.00 pour bâtisses, un total de \$3,850.00, et 213'6" frontage Chemin de la Montagne.

4285 (5152) Substituer cadastre 247-2B, 254-138A, 139A, à 247-2B, 254-138A, 138B, 139A, 139B.

4286 (5153) Substituer cadastre 247-Sud 2A, Sud 1, 254-138B, 139B, à 247-1, Sud 2A, 254-138B.

4287 (5154) Substituer cadastre 247-Nord 1, Nord 2A, à 247-1, Nord 2-A.

3998B (4881B) Substituer Pilon & Dufault à Jules Allard, pour propriété à 240 rue Montcalm.

3306 (4230) Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1.

4281A (5147) Substituer Edgar Paradis à Chas. Dessureault pour propriété à 21 Demontigny. 50' de frontage.

3463-3464 (4398, 4399) Substituer Gaston Laurin (97 St-Laurent) à Stanley Phillion pour les lots 244-508, 509 et Partie 599.

2622 (3326) Substituer \$350.00 pour terrain et \$625.00 pour bâtises, un total de \$975.00 taxable et \$1,475.00 dans la colonne exemptée par règlement 409, pour 1948-49.

QUARTITR 2 (Montcalm)

5267 (8221) Substituer Jean Roger à Jacques Rochon comme propriétaire à 117 Montcalm. Factures à 143 Notre-Dame.

5436 (8401) Substituer Vve Thomas Godreau à Succ. C.-K. et J.-K. Graham et Thomas Godreau pour propriété à 28 Papineau.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6473 (9632) Substituer cadastre 353 et Partie Nord 354 (3') à 353 et substituer \$4,275.00 pour terrain à \$3,950.00, 39'4" de frontage pour améliorations locale etc., H. Monette propriétaire.

6472 (9633) Substituer cadastre Partie Sud 354 à 354 et substituer \$3,225.00 pour terrain à \$3,525.00, 32' de frontage rue Dupont pour améliorations locales. Euclide Bourgeois propriétaire.

6464 (9644) Substituer Edouard Desmarais (85½ Dupont) à Wilfrid Desmarais pour propriété à 85 Dupont.

6218 (9436) Substituer Oswald Parent (72 Wright) à Grant Blondin, comme propriétaire du lot 379,C.178 rue Frontenac.

QUARTIER 4 (Dollard)

8328 (12969) Retrancher Geo. Martin, laissant Eugène Fréchette et Mme. seuls propriétaires à 115 Maisonneuve.

8354 (12994) Substituer Mathias Boileau (152 Maisonneuve) à Raoul-Gérard Comte, pour propriété à 152 Maisonneuve.

8146 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2, du 1er déc. 1947.

QUARTIER 5 (Laurier)

9780 (14405) Substituer Gouvernement Fédéral à Wildie Pilon pour propriété à 176 Laurier. Incrire Wildie Pilon comme propriétaire occupant.

9781 (14406) Incrire Gouvernement Fédéral comme propriétaire et M. et Mme Stanislas Tessier comme occupant à 174 Laurier.

9783 (14408) Incrire Gouvernement Fédéral comme propriétaire et Théodore Lambert comme occupant à 168-170 Laurier.

9784B (14410) Incrire Gouvernement Fédéral comme propriétaire et Stadium Décosse comme occupant.

9909A, 9911 (14512, 14515) Incrire Gouvernement Fédéral comme propriétaire et Claudia, Vve. Charles Campeau comme occupant à 65-75-79 St-Bernard.

9956A (14393) Incrire Gouvernement Fédéral comme propriétaire et Canadian International Paper Co. et Gatineau Boom Co. comme occupants.

9031 (13631) Substituer Gordon-J. Bysbe (223 Bank, Ottawa) comme propriétaire et Joseph Chartrand (206 Laval) comme occupant à Caisse Populaire Notre-Dame et Simone Lauzon, pour propriété. Facture à Jos. Chartrand, 206 Laval.

9209 (13812) Substituer Aurèle Leblanc à Maurice St-Amand comme propriétaire du lot ½ Ouest 443 rue Dollard. 49'6" de frontage rue St-Bernard et 50' rue Dollard.

9123 (13725) Substituer M. et Mme Germain Dionne à Dame Agnès Despatie Lagacé comme propriétaire à 200 Kent. Facture à Templeton Ouest-Bureau de Poste Ste Rose de Lima.

9399 (14006) Incrire 5 services d'eau au lieu de 7 du 1er mai 1947.

9523 (14142) Substituer Paul Soucy (292 Champlain) à Gaston Laurin, pour lot Sud-Est 281, Nord-Est 288 rue Champlain.

9754, 9755, 9756, 9757, 9758, 9759, 9760B, 9761, 9776 pour 1947-48 14390, 14390, 14391, 14392, 14394, 14395, 14396, 14400, 14402, 14404) pour 1948-49 Substituer Gouvernement Fédéral à Woods Manufacturing Co. et inscrire dans colonne exemptée.

9608 (14229) Inscrire 3 services d'eau au lieu de 4 du 1er novembre 1947, à 291 Notre-Dame.

9229 Inscrire 3 services d'eau au lieu de 1 à 184 Dollard.

9715 (14349) Retrancher Albertine Latrémuille, laissant Albert Beaudin seul propriétaire à 191 Laurier.

Respectueusement Soumis,

J. E. BEDARD
Evaluateur.

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que le 1er rapport du comité des Finances soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$1,669.47 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, lundi le 29 décembre 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin D. Joannis, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne ,E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

28	Wright Brothers Supply Ltd	\$216.56
29	Shell Oil Ltd	13.57
30	S & S Auto Parts	12.46
31	A. L. Raymond	6.00
32	Th. Robertson Ltd	1.72
33	Jos. Pilon Ltée	381.82
34	People's Gas Supply Co.	25.10
35	Ottawa Paint Works Ltd	12.90
36	R. O. Morris Motors Ltd	305.75

37.	McColl-Frontenac Oil Co.	451.63
38.	McColl-Frontenac Oil Co.	17.60
39.	John Millen & Son Ltd	17.26
40.	Marchand Electric Co. Ltd	2.25
41.	Mussens Canada Ltd	1,234.94
42.	M. Levitan	71.61
43.	Keyes Supply Co. Ltd	18.61
44.	Kelly & Leduc	25.43
45.	Hull-Montréal Express	18.00
46.	Gatineau Power Co.	55.60
47.	Caverhill, Learmont & Co.	28.16
48.	A. Chatelain	7.65
49.	J. A. Cronier	65.00
50.	J. A. Couroux	30.32
51.	Can. Pacific Ry.	158.30
52.	J. Baillot & Fils Ltée	10.92
53.	Brake Service Station	13.17
54.	Blondin Motors	8.44
55.	H. G. Barter	10.25
		<hr/>
		3,224.02

SALAIRE: Paies Nos. 31-32-33-34-35 (Déc. 1947)

Travaux publics	\$236.67
Rues pavées	216.05
Trottoir	204.16
Egoûts	754.86
Neige	8,043.41
Maladies	53.54
Vacances	30.90
 E. Laramée	J. Pilon
H. Gauthier	W. Dussault
F. E. St-Jean	E. Bériault
L. Labelle	

3. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin
J. Pilon:

Que le 1er rapport du comité des Rues et Améliorations soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$3,224.02 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE POLICE

À la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, lundi le 29 décembre 1947 auquel assistaient: Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandé pour paiement.

56	Wm. Scully Ltd	\$40.50
57	L. Régimbal	3.95
58	Ottawa Citizen	15.00
59	Ottawa Journal	20.00
60	Pritchard-Andrews Co.	101.62
61	Ottawa Drug Co.	1.50
62	Miner Rubber Co. Ltd	38.10
63	Mine Safety Appliances	33.05
64	Charron-Ménard	1.11
65	R. O. Morris Motors Ltd	16.51
66	R. O. Morris Motors Ltd	29.25
67	Montreal Shoe Store	160.15
68	Albert Léonard	12.00
69	O. Lusignan	12.00
70	Kelly & Leduc	0.62
71	Dépt. du Feu	97.93
72	Hôpital du Sacré-Coeur	13.00
73	J. R. Gaunt & Son	26.00
74	Evans & Kert Ltd	4.00
75	B. J. Déry	5.78
76	Caverhill, Learmont & Co. Ltd	8.88
77	W. Carpentier	3.00

78	H. L. Byles	3.50
79	A. Anderson	8.90
80	Caisse Police	0.55
81	Caisse Police	0.79
82	Caisse Police	0.45
		658.14

SALAIRE: Paies Nos. 31-32-33-34-35 (Déc. 1947)
Police \$10.40

H. Gauthier	J. Pilon
E. Laramée	W. Dussault
F.-E. St-Jean	J. E. Bériault
L. Labelle	

4. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 1er rapport du comité de Police soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$658.14 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

1er RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, lundi le 29 décembre 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. Pilon, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, E. Dom-pierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

83	Percy Vigèle	\$16.00
84	Th. Robertson Ltd	2,756.35
85	Jos. Pilon Ltée	29.92
86	Jos. Pilon Ltée	97.23
87	Jos. Pilon Ltée	59.08

88	Prud'homme Frères	232.30
89	Ottawa Light Heat & Power	6.63
90	Ont. Hughes-Owens	6.50
91	Ont. Hughes-Owens	124.55
92	Nichols Chemical Co. Ltd	18.90
93	Marchand Electrical	1.02
94	R. O. Morris Motors Ltd	5.15
95	Marchand Electric	103.06
96	Thos. Lawson & Sons Ltđ	414.40
97	Thos. Lawson & Sons Ltd	560.16
98	L. Laframboise	34.37
99	M. Levitan	293.56
100	Kelly - Leduc	76.35
101	General Supply Co. Ltd	24.00
102	Gatineau Power Co.	240.06
103	General Supply Co.	65.01
104	R. J. Ferguson Sons	17.82
105	E. Dubuc	22.50
106	Caverhill, Learmont	100.53
107	Fairbanks-Morse	42.40
108	Nichols Chemical Co. Ltd (note de crédit)	480.00
		5,347.45

SALAIRE: Paies Nos. 31-32-33-34-35 (Déc. 1947)

Réparations de services	\$1,377.10
Bornes-fontaines	1,684.90
Tuyaux Principaux	454.13
Dégelage	72.70
Arrosage	176.00
Chateau d'eau	132.20
Règl. 444	243.70
Règl. 448	190.30

J. Pilon, président
H. Gauthier
F. E. St-Jean

L. Labelle
W. Dussault

5. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 1er rapport du comité de l'Eau soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$5,347.45 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

1er RAPPORT du COMITE de FEU, LUMIERE et ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, lundi le 29 décembre 1947, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J.E. Bériault, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emmond A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, D. Joannis, A. Maurice, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT LUMIERE et ALARME

109	Jos. Pilon Ltée	\$23.86
110	Northern Electric	11.53
111	R. O. Morris Motors Ltd	8.12
112	Lemay Electrique Enrg.	213.00
113	Dépt. du Feu	47.21
114	Ahearn & Soper Ltd	13.65

DEPARTEMENT DU FEU.

115	Automotive & Elec. serv.	14.22
116	E. Bond	8.75
117	Blondin Motors	15.30
118	J. Baillot & Fils Ltée	1.26
119	Welch & Johnston Ltd	12.12
120	Walters Axe Co.	4.90
121	Gérard Simon	5.35
122	Ottawa Drug Co. Ltd	32.28
123	Ottawa Paint Works Ltd	1.75
124	McMullen-Perkins	15.15

125	R. O. Morris Motors Ltd	5.37
126	Th. Moncion	7.23
127	John Millen & Son Ltd	21.32
128	Kelly - Leduc	1.74
129	Imperial Oil Ltd	195.00
130	Hôpital du Sacré-Coeur	8.00
131	P. D'Aoust	13.35
132	Hugh Carson Co.	27.60
133	Can. Fire Hose Co. Ltd	17.85
134	Paul A. Caron	2.00
135	Brake Service Station	2.06
136	Brake Service Station (Note de crédit)	13.29
		730.97

SALAIRE: Paies Nos. 31-32-33-34-35 (Déc. 1947)
Département du Feu \$135.10
Département lumière et alarme 19.20

J. E. Bériault, président	L. Labelle
H. Gauthier	J. Pilon
F. E. St-Jean	W. Dussault
E. Laramée	

6. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le 1er rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$730.97 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

Monsieur l'échevin Lavigne prend son siège.

1er RAPPORT DU COMITE DE PARCS ET MARCHE A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Parcs et Marché dûment assemblé en chambre, lundi le 29 décembre 1947 auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, J. Pilon,

E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, H. Gauthier,
et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement.

137	Jos. Pilon Ltée	\$13.68
138	Boucher Frères	20.00
		33.68

SALAIRE: Paies Nos. 31-32-33-34-35 (décembre 1947)
Marché \$33.68

H. Gauthier	W. Dusault
E. Laramée	J. E. Bériault
F. E. St-Jean	

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E.
Laramée:

Que le 1er rapport du comité de Parcs et Marché soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$33.68 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

1er RAPPORT du COMITE de SANTE et HOSPITALISATION
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, lundi le 29 décembre 1947, auquel assistaient: Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, É. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

139	Bureau Médical	(Santé)	\$1,200.00
140	Maison Fun. Emond	"	46.00
141	A. Beauchamp	"	36.00
142	Hôpital du Sacré-Coeur	"	1,350.00

143	Hospice St-Charles	(Hosp.)	1,177.50
144	Hôpital Général d'Ottawa	"	66.00
145	Orphelinat St-Joseph	"	1,838.50
146	Dépt. des Travaux Pub. (ass. mun.)		36.77
147	A. Vadéboncoeur	"	63.00
148	Léo Monfils	"	4.00
149	Donat St-Martin	"	48.00
150	Donat St-Martin	"	63.00
151	Gouin & Leblanc	"	18.00
152	Mme Léonie Lecompte	"	12.00
153	Joseph Clément	"	27.00
154	J. A. Harper	"	90.00
155	A. Laflèche & Fils	"	12.00
156	Louis Lafrance	"	6.00
			6,093.77

SALAIRE: Paies Nos. 31-32-33-34-35 (décembre 1947)

Hospitalisation	\$72.50
Vidanges	72.50
Ass. Municipale	115.75

F. E. St-Jean, Président

L. Labelle

H. Gauthier

W. Dussault

J. Pilon

J. E. Bériault

8. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin
E. Laramée:

Que le 1er rapport du comité de Santé et Hospitalisation soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$6,093.77 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

1er RAPPORT du COMITE des AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, lundi le 29 décembre 1947, auquel assistaient: Monsieur

l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, et W. Dussault.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1—Que les services professionnels de Me Avila Labelle C.R. soient retenus à titre de procureur adjoint pour la présentation du Bill de la Cité de Hull pendant la prochaine session de l'Assemblée Législative de la province de Québec.

2—La lettre de Me F. B. Major, en date du 19 décembre, 1947, informe que la réclamation en dommages de Mme Paul Lévesque s'élève à la somme de \$868.75.

3—Le Trésorier de la Cité est autorisé à payer la somme de \$12.80 à monsieur Anthime Lemieux, 43 rue St-Jacques, Hull, en règlement final de sa réclamation, sans préjudice.

4—La lettre de Mme Aldéa Gratton, 34 rue Tracy, Hull, en date du 12 décembre, 1947, et le rapport du Gérant et Ingénieur en chef de la Cité, en date du 16 décembre, 1947, sont lus. Le comité attendra les détails de cette réclamation avant de prendre une décision.

5—M. J. A. Simard, 207 rue Champlain, Hull, donne avis d'un accident de trottoir le 16 novembre, 1947. Le Gérant et Ingénieur en chef de la Cité dans un rapport en date du 16 décembre, 1947, informe qu'il n'y a rien de défectueux dans le trottoir de la rue St-Jacques. Le comité attend les détails de cette réclamation pour décision.

6—Lecture est faite du rapport des Aviseurs Légaux de la Cité, en date du 16 décembre, 1947, au sujet de la cause Israel Zumar.

H. Gauthier, Président

L. Labelle

E. Laramée

W. Dussault

F. E. St-Jean

J. E. Bériault

9. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F.E. St-Jean:

Que le 1er rapport du comité des Affaires Litigieuses qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin F.E. St-Jean, secondé à l'unanimité.

Que ce conseil présente à monsieur Isidore Ducharme ses profondes condoléances à l'occasion du décès de son épouse.

Adopté debout

Monsieur l'échevin A. Maurice prend son siège.

11. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la résolution du 20 novembre 1947 soit modifiée de manière à ce que le gardien de la salle de la rue Ste-Marie soit payé à raison de \$40.00 par mois pour une période de huit mois.

Adopté.

12. Considérant que l'Union National Catholique des Policiers de Hull et le Syndicat des employés non permanents de la Cité ont obtenu des sentences arbitrales accordant des augmentations de salaire;

Considérant que l'Union Nationale Catholique des employés du département du Feu et l'Association des employés municipaux de la Cité n'ont pas demandé la formation d'un tribunal d'arbitrage pour régler leurs cas;

Considérant qu'il n'est que juste et équitable que tous les employés de la Cité soient traités de la même manière,

Il est proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé d'augmenter de 10% les salaires actuels des employés qui n'ont pas bénéficié des augmentations de salaires accordées par les sentences arbitrales rendues le 14 novembre 1947, et ce, à compter du 1er décembre 1947. Attendu que le Gérant de la Cité est sous contrat avec la Cité il n'est pas compris dans la présente résolution.

Que les mesures nécessaires soient prises afin de prévoir dans le budget pour l'année 1948-1949 les fonds requis pour augmenter de 10% les minima et maxima des échelles de salaire des employés municipaux et des employés du département de feu n'ayant pas bénéficié des sentences arbitrales rendues le 14 novembre 1947.

Monsieur l'échevin F.E. St-Jean, demande le vote sur cette résolution.

En faveur de la résolution les échevins: Labelle, Lavigne, Laramée, Emond, Morin, Pilon, Dompierre, Bériault, Joanisse, Maurice, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Dussault.

13. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$21.00 à la Revue Municipale en renouvellement de quinze abonnements pour les Membres de ce conseil.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Laramée:

Conformément à l'avis de motion donné le 23 décembre 1947 et du certificat du Trésorier de la Cité attestant qu'il y a des fonds disponibles, le Gérant de la Cité est autorisé à faire faire l'installation de lampes fluorescentes dans les bureaux du Greffier et du Trésorier. Les fonds devant être pris à même les appropriations "imprévus."

Adopté.

15. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les minutes des assemblées des 6, 9 et 15 octobre 1947, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient confirmées.

Adopté.

Monsieur l'échevin Labelle quitte son siège.

16. Attendu que le département des incendies de la Cité de Hull a remporté un succès remarquable lors du concours national

de la prévention des incendies tenu dans tout le Canada durant la semaine du 5 au 11 octobre 1947.

Il est proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean :

Que ce conseil se réjouit de l'honneur apporté à notre Cité en obtenant la deuxième place de toutes les municipalités prenant part au concours nationale de la prévention des incendies, tenu au Canada au cours de la semaine du 5 au 11 octobre 1947; des félicitations sont adressées au Directeur Emile Bond et à tout le personnel du département des incendies pour le travail de prévention accompli au cours de toute l'année 1947 et particulièrement lors de la semaine désignée pour le concours.

Ce conseil désire reconnaître par la présente, la coopération accordée par les citoyens de Hull à son département des incendies dans le travail de prévention des incendies et remercie les citoyens pour leurs efforts continus dans ce domaine.

Adopté.

Hull, le 5 janvier, 1948

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$25.00 soit employé pour contribution annuelle à l'Association Parks & Recreation of Canada. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "Imprévus"

(signé) A. MORIN
échevin.

Je, soussigné, Trésorier de la Cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND
Trésorier.

17. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin F. E. St-Jean.

Que ce conseil ajourne au 12 janvier 1948.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC CITE DE HULL
District de Hull

No. 2

SEANCE DU 12 JANVIER 1948

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, à l'hôtel de ville de la dite Cité de Hull, à huit heures de l'après-midi, lundi le 12 janvier 1948 à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J. E. Bériault, D. Joannis, A. Maurice, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Congrès des Raquetteurs; Hull-Montréal Express; Transport Urbain de Hull; Association des Propriétaires; Ste Marie & Ste Marie.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin D. Joannis:

Que l'échevin Henri Gauthier soit nommé Maire-Suppléant pour l'année 1948.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que ce conseil nomme pour l'année 1948 les échevins suivants comme Présidents des comités permanents comme suit:—

Comité des Finances — monsieur l'échevin E. Laramée.

Comité des Rues et Améliorations — monsieur l'échevin D. Joannis.

Comité de l'Eau — monsieur l'échevin Jules Pilon.

Comité de Feu, Lumière et Alarme — monsieur l'échevin J. E. Bériault:

Comité de Police — monsieur l'échevin Arthur Lavigne.

Comité de Santé et Hospitalisation — monsieur l'échevin A. Maurice.

Comité des Parcs et Marché — monsieur l'échevin A. Morin.

Comité des Affaires Litigieuses — monsieur l'échevin A. Desjardins.

Tous les échevins seront membres de ces différents comités.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que ce conseil nomme pour l'année 1948 les personnes suivantes comme membres des commissions non permanentes:—

1—Commission de la publicité, de l'industrie et du tourisme.

Monsieur l'échevin D. Joannis, Président

Un représentant de la Chambre de Commerce Senior

Un représentant de la Chambre de Commerce Junior

Un représentant des Syndicats Catholiques Nationaux

Un représentant de l'Association des Petits Propriétaires

2—Commission des Terrains et Btisses.

Monsieur l'échevin Léo Labelle, Président

Monsieur l'échevin A. Lavigne

Monsieur l'échevin Jules Pilon

Monsieur l'échevin Alexis Maurice

Monsieur l'échevin Edmond Laramée

3—Commission d'urbanisme et d'embellissement.

Monsieur l'échevin J. E. Bériault, Président
Un représentant de la Chambre de Commerce Senior
Un représentant de la Chambre de Commerce Junior
Un représentant des Syndicats Catholiques Nationaux
Un représentant de l'Association des Propriétaires

4—Commission des terrains de jeux et de recréation municipale.

Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président

Monsieur l'échevin Arthur Lavigne

Son Honneur le Maire déclare la résolution adoptée.

Monsieur l'échevin Emile Dompierre

Monsieur l'échevin W. Dussault

Monsieur l'échevin Jules Pilon

Monsieur l'échevin L. Emond

Monsieur l'échevin A. Maurice

5—Commission de la Circulation et du Transport Urbain.

Monsieur l'échevin W. Dussault, Président

Monsieur l'échevin E. Laramée

Monsieur l'échevin J. Pilon

Monsieur l'échevin J. E. Bériault

Monsieur l'échevin H. Gauthier

Monsieur l'échevin Léo Labelle

6—Commission des Règlements de construction.

Monsieur l'échevin Emile Dompierre, Président

Monsieur l'échevin Henri Gauthier

Monsieur l'échevin L. Emond

Monsieur l'échevin J. Pilon

Monsieur l'échevin A. Maurice

Monsieur l'échevin W. Dusault

Monsieur le Gérant de la Cité

Monsieur l'Evaluateur municipal

Monsieur l'Inspecteur des bâtisses

—Commission de l'Assistance Municipale et du Logis.

Monsieur l'échevin Lionel Emond, Président

Monsieur l'échevin A. Maurice

Monsieur le Directeur de la Police

Monsieur le Directeur du Feu

Monsieur Adéodat Lambert

Un représentant du Service Social de Hull.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Conformément à l'avis de motion donné le 5 janvier 1948 et du certificat du Trésorier attestant qu'il y a des fonds disponibles, le Trésorier est autorisé à verser, à titre de contribution annuelle, à l'Association Parks & Recreation of Canada, la somme de \$25.00 Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "imprévus".

Adopté.

6 Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin L. Emond:

Qu'une somme de \$75.00 soit votée pour une annonce dans le journal "Jeune Commerce". Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "Publicité." Le Trésorier de la Cité est autorisé à payer le coût de cette annonce sur production de la facture.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé d'ajouter le nom du constable Alfred Dalpé à la liste de paie des employés réguliers du département de Police à compter du 5 janvier 1948. Le salaire du constable Alfred Dalpé est sur une base annuelle de \$1,400.00.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que la Hull Electric Company s'en tienne aux propositions faites antérieurement à la Cité pour l'échange de certaines propriétés en compensation de l'enlèvement de ses rails des rues de la Cité.

Que le contrat soit signé en conséquence.

Proposé en amendement par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil accepte le projet de contrat soumis ce soir par le notaire L. Blain au sujet de l'échange de certains immeubles de la compagnie Hull Electric avec la Cité de Hull en compensation pour l'enlèvement des rails dans les rues de la Cité. Le contrat devra être rédigé en français.

En faveur de l'amendement les échevins: Lavigne, Laramée, Emond, Morin, Dompierre, Maurice, St-Jean, et Gauthier (8)

Contre l'amendement les échevins: Labelle, Pilon, Bériault, Joanise, Desjardins, Dussault (6)

L'amendement est remporté et la résolution principale défaite sur la même division.

9. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que le Greffier de la Cité soit autorisé de faire préparer par un notaire de Hull dans les termes mentionnés au rapport du Gérant en date du 4 décembre 1947, le contrat entre la Cité de Hull et la compagnie Ottawa Electric Railway pour l'opération de ses tramways dans la Cité de Hull.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité sont par la présente, autorisés à signer ce contrat pour et au nom de la Cité de Hull.

C'est le désir du conseil que la compagnie maintienne le même nombre d'employés à son débarcadère de Hull et que les opérateurs des tramways sur la ligne de Hull soient bilingues.

Qu'une copie du contrat rédigée dans la langue française soit fournie à la Cité de Hull.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le Gérant soit autorisé de faire les dépenses demandées

dans son rapport en date du 5 janvier 1948 à même le budget 1947-1948 savoir:—

Evaluateur \$1,865.00 - Hotel de ville \$200.00 - Bureau du Gérand \$175.00 - Bornes-fontaines \$1,500.00 - Police \$750.00 - Lumière et Alarme \$100.00 - Rue de terre \$68.14 - Barrières \$50.00 - Neige \$9,000.00 - Vacances \$1,300.00 - Egoûts \$900.00 - Vidanges \$50.00 Terrains de jeux \$1,850.00 - Dégelage \$150.00.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que ce conseil accorde le permis à Transport Urbain de Hull Ltée de faire l'installation d'un réservoir à gasoline avec pompe sur sa propriété entre les rues Champlain et Notre-Dame. Le Directeur du Feu devra surveiller cette installation conformément aux stipulations du règlement numéro 309.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC }
District de Hull } CITE DE HULL

No. 3

SEANCE DU 2 FEVRIER 1948

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances dudit Conseil à l'Hôtel-de-ville de la dite cité, à huit heures de l'après-midi, lundi le 2 février 1948, à laquelle, sont présents :—

Son honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J. E. Bériault, E. Dompierre, D. Joanisse, A. Maurise, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault, forment quorum du dit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé à l'unanimité :

Que ce conseil apprend avec regret le décès de l'ex-échevin Joseph Chénier et offre à sa famille ses plus sincères condoléances.

Adopté debout.

2. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin F. E. St-Jean :

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de :—E. Dussault; Transport Urbain de Hull; Frs. Binet; E. Roy; Bell Telephone; L'hon. Alphonse Fournier; Palma Villeneuve; Requête des opérateurs de taxis; Ministère du Travail; A. Méloche; R. Ménard; Régie Provinciale des Transports et Communications; W. Lemieux; F. B. Major; Chambre de Commerce de Ste-Agathe; A. Trahan; Cercle d'entraide fraternel de Hull, Inc.; Sobie Silk Shops Ltd.; The Railway Association of Canada; Mme Yvonne Beaudoin.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 27 janvier 1948 auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. Pilon, Président, Son Honneur le Maire-Suppléant, H. Gauthier, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

1	Kelly & Leduc	\$ 16.37
2	Alie Machine Shop	30.65
3	R. O. Morris Motors Ltd.	11.75
4	Fairbanks-Morse Co. Ltd.	145.86
5	Caverhill, Learmont & Co.	14.25
6	Marchand Electrical Co. Ltd.	1.36
7	Campbell Steel & Iron Works	41.23
8	Thomas Robertson (Canada) Ltd.	352.91
9	A. Chatelain	6.38
10	Jos. Pilon Ltée	15.92
11	R. O. Morris Motors Ltd.	49.06
12	Gatineau Power Co.	660.25
13	Liguori Laframboise	10.67
14	P. Vigèle	6.00
15	J. A. Lalonde & Cie. Ltée.	2,400.00
16	Ottawa Light Heat & Power Co.	6.29
17	R. O. Morris Motors Ltd.	63.37
18	General Supply Co. of Canada Ltd.	.48
19	The People's Gas Supply Co. Ltd.	1.25
20	Fairbanks-Morse Co. Ltd.	2,265.58
21	Thomas Robertson (Canada) Ltd.	1,698.24
22	Thos. Lawson & Sons Ltd.	14.58
23	Kelly & Leduc	7.14

24	Atelier Alie	140.20
25	Canadian Industries Ltd. (note de crédit)	\$1,035.77
<hr/>		
		\$7,959.79

SALAIRE: Paies Nos. 36-36A-37-38 (Janvier 1948)

Réparations services	\$ 806.55
Bornes-fontaines	1,549.97
Tuyaux Principaux	155.40
Dégelage	128.86
Arrosage	180.80
Château d'eau	90.30

J. Pilon, Président
F. E. St-Jean
H. Gauthier
E. Dompierre
D. Joannis
L. Labelle

J. A. Maurice
J. E. Bériault
E. Laramée
A. Lavigne
A. Desjardins

3. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin
E. Dompierre:

Que le 2ième rapport du comité de l'Eau soit approuvé et que
le trésorier de la cité de Hull soit autorisé à payer les comptes au
montant de \$7,959.79 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE RUES ET AMELIORATIONS
A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 27 janvier 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. D. Joannis, Président, son Honneur le Maire-Suppléant H. Gauthier et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, A. Maurice, F.-E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement.

26	Adrien Ferland	\$ 15.00
27	Imperial Oil Ltd.	2.80
28	Wright Bros. Supply Ltd.	243.58
29	Josaphat Sarrazin	32.00
30	Thos. Robertson (Canada) Ltd.	18.62
31	Rochon Service Station	44.50
32	Patterson Motor Ltd.	61.15
33	Ottawa Light Heat & Power Co.	30.60
34	Ottawa Boiler & Steel Works	621.00
35	Ontario Hughes-Owens Co. Ltd.	39.65
36	Mussens Canada Ltd.	124.68
37	Hugh C. MacLean Publications Ltd.	3.00
38	McColl-Frontenac Oil Co. Ltd.	334.40
39	John Millen & Son Ltd.	3.90
40	Keyes Supply Co. Ltd.	31.56
41	Kelly & Leduc	19.23
42	Instruments Ltd.	.40
43	Gatineau Power Co.	99.15
44	Canadian Federation of Mayors and Municipalities	1.25
45	Caverhill, Learmont & Co. Ltd.	4.68
46	Canadian Pacific Railway Co.	260.10
47	J. A. Couroux	33.60
48	Canadian Pacific Railway Co.	8.47
49	Canadian Cotton & Wool Waste Co.	34.92
50	Campbell Steel & Iron Works Ltd.	44.43
51	A. Champagne	16.83
52	Blondin Motors	5.50
53	Bibeau Transport	10.80
54	Bell Telephone Co. of Canada	17.83
55	J. N. Berney & Sons	33.61
56	Alie Machine Shop	10.25

\$2,207.49

SALAIRE: Paies Nos. 36-36A-37-38 (Janvier 1948)

Neige	\$6,399.03
Egouts	804.10

Trottoirs	168.91
Rues pavées	126.00
Travaux publics	72.00
Chantier municipal	154.40
Vacances	43.02
Maladies	119.60
Regl. 444	15.60

D. Joanisse, Président	E. Bériault
F. E. St-Jean	A. Maurice
H. Gauthier	A. Lavigne
L. Labelle	A. Desjardins

4. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin
A. Maurice:

Que le 2ième rapport du comité des Rues et Améliorations soit approuvé et que le trésorier de la cité de Hull soit autorisé à payer les comptes au montant de \$2,207.49 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE LUMIERE ET ALARME A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 27 janvier 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. E. Bériault Président, Son Honneur le Maire-Suppléant H. Gauthier et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompiere, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

57 Welch & Johnston	\$ 15.60
58 Rochon Service Station	21.95
59 C. H. Petch & Sons	38.00
60 Perfection Hat & Cap Co.	6.69
61 Ottawa Paint Works Ltd.	5.10
62 R. O. Morris Motors Ltd.	4.00
63 John Millen & Sons Ltd.	39.80

64	McMullen-Perkins Ltd.	1.85
65	Marchand Electrical Co. Ltd.	2.20
66	Keyes Supply Co. Ltd.	52.05
67	Kelly & Leduc	1.96
68	Imperial Oil	103.50
69	Hull Battery Hospital	1.00
70	L. E. Chénier	4.30
71	Caverhill, Learmont & Co. Ltd.	11.27
72	Chez Pierre	1.00
73	Bickle-Seagrave Ltd.	9.00
74	J. Baillot & Fils Ltée	8.63
75	Alie Machine Shop	.50
76	Rochon Service Station	5.25
77	Northern Electric Ltd.	29.08
78	Nichols Chemical Co. Ltd.	51.58
79	R. O. Morris Motors Ltd.	13.08
80	Massé Electric	20.70
81	Marchand Electrical Co. Ltd.	7.20
82	Canadian Line Materials Ltd.	87.09
83	Alie Machine Shop	98.30
		\$ 640.73

SALAIRE: Paies Nos. 36-36A-37-38 (Janvier 1948)

Département du feu \$ 0.40

J.-E. Bériault, Président	D. Joanisse
F. E. St-Jean	L. Labelle
H. Gauthier	A. Maurice
J. Pilon	E. Laramée
A. Morin	A. Lavigne
E. Dompierre	A. Desjardins

5. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin
L. Emond:

Que le 2ième rapport du comité de Lumière et alarme, soit approuvé et que le trésorier de la cité de Hull soit autorisé à payer les comptes au montant de \$640.73, suivant liste au dit rapport.

2ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 27 janvier 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Lavigne président, Son Honneur le Maire-Suppléant H. Gauthier, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

84	Caisse Police	\$	2.15
85	Caisse Police		.69
86	H. L. Byles		33.54
87	J. R. Gaunt & Son		34.68
88	Dept. des Incendies		59.04
89	Kelly & Leduc		.36
90	Albert Léonard		5.00
91	Jos. Pilon Ltée		19.69
92	R. O. Morris Motors Ltd.		39.38
93	Rochon Service Station		5.50
94	Marian Tomaro		848.50
95	Restaurant Régimbald		3.40
			<hr/>
			\$1,051.93

A. Lavigne, Président	D. Joanisse
F. E. St-Jean	L. Labelle
H. Gauthier	E. Bériault
J. Pilon	A. Maurice
E. Dompierre	A. Desjardins

6. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que le 2ième rapport du comité de Police, soit approuvé et que le trésorier de la cité de Hull soit autorisé à payer les comptes au montant de \$1,051.93, suivant liste au dit rapport.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET
HOSPITALISATION

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 27 janvier 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. A. Maurice, Président; Son Honneur le Maire-Suppléant H. Gauthier et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joannis, F.-E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

96	Gauthier Cie Ltée	\$ 64.00
97	A. Ferland	3.00
98	Strathcona Hospital	145.00
99	Hospice St-Charles	1,241.50
100	Hôpital Général d'Ottawa	360.00
101	Travaux Publics	15.00
102	A. L. Raymond	293.00
103	Emile Patry	36.00
104	J. E. Monette	14.00
105	Edmond Laramée	21.00
106	Edgar Robitaille	30.00
107	Y. Chantigny	48.00
108	Groceteria Art.	104.00
109	Gédéon Monette	79.00
110	Conrad Parent	4.00
111	Gouin & Lalonde	39.00
112	Jos. Labelle	144.00
113	Mme L. Lecompte	15.00
114	A. Laflèche et Fils	20.00
115	Jos. Clément	9.00
		\$2,684.50

SALAIRE: Paies Nos. 36-36A-37-38 (Janvier 1948)

Assistance municipale \$ 72.00

Vidanges	23.42
Hospitalisation	23.41

E. St-Jean	L. Labelle
H. Gauthier	A. Morin
J. Pilon	E. Bériault
E. Dompierre	A. Lavigne
D. Joanisse	A. Desjardins

7. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin
E. Bériault:

Que le 2ième rapport du comité de Santé et Hospitalisation
soit approuvé et que le trésorier de la cité de Hull soit autorisé à
payer les comptes au montant de \$2,684.50 suivant liste au dit
rapport:

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DE MARCHE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Marché et Parcs dûment assemblé en chambre,
mardi le 27 janvier 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin
J. A. Morin Président, Son Honneur le Maire-Suppléant H. Gau-
thier, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond,
J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice,
F.-E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement.

116	Gatineau Power Co.	\$1.84
117	Ketchum Manufacturing Co. Ltd.	.70

\$2.54

F. E. St-Jean	L. Labelle
H. Gauthier	E. Bériault
J. Pilon	A. Maurice
E. Dompierre	E. Laramée
D. Joanisse	A. Lavigne

8. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le 2ième rapport du comité de Marché et Parcs soit approuvé et que le trésorier de la cité de Hull soit autorisé à payer les comptes au montant de \$2.54 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 janvier 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin Ed. Laramee Président, Son Honneur le Maire-Suppléant H. Gauthier, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean,, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

118	Standish Hall Hotel	\$	9.88
119	Thomas Moncion		4.50
120	Office Specialty Mfg. Co.		33.00
121	G. H. Wood & Co. Ltd.		40.20
122	Soublière-Lepage Ltée		46.02
123	H. H. Popham & Co. Ltd.		26.50
124	Jos. Pilon Ltée		.51
125	J. A. Lalonde		6.97
126	Marc Godbout		18.47
127	A. Chatelain		6.25
128	Léon Couture		12.00
129	Soublière-Lepage Ltée		8.73
130	Jos Pilon Ltée		265.20
131	The People's Gas Supply Co. Ltd.		28.35
132	Northern Electric		371.67

133	Marchand Electrical Co. Ltd.	40.08
134	Lemay Electric Enrg.	69.70
135	Kelly & Leduc	84.77
136	Gatineau Power Co.	41.42
137	Aldège D'Aoust	13.61
138	Imprimerie Leclerc	3.81
139	Librairie Montpetit	.62
140	Gestetner (Canada) Ltd.	20.26
141	L'Opinion Ltée	15.99
142	Le Progrès de Hull Ltée	16.25
143	L'Opinion Ltée	20.36
144	Imprimerie Gauvin	79.65
145	Le Droit	40.00
146	Office Specialty Mfg. Co.	46.58
147	Laflamme Frères Enrg.	40.23
148	Imprimerie Leclerc	28.05
149	Robert Tassé	30.00
		<hr/>
		\$1,469.63

Que le rapport du Greffier de la Cité de Hull, en date du 24 janvier 1948, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la Cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro 1 (1948) de l'Evaluateur de la Cité concernant certains changements dans les rôles d'évaluation de la Cité soit approuvé.

SALAIRE: Paies Nos. 36-36A-37-38 (janvier 1948)

Hôtel de ville	\$ 109.20
Gérant	72.00
Trésorier	68.00
Evaluation	402.15
Terrain de jeux	652.75

Comité des bâtisses 55.50

E. Laramée, Président	L. Labelle
F. E. St-Jean	A. Morin
H. Gauthier	E. Bériault
J. Pilon	A. Maurice
E. Dompierre	A. Lavigne
D. Joanisse	A. Desjardins

Hull, le 24 janvier 1948.

Monsieur le Maire

Messieurs les échevins

Messieurs,

Veuillez autoriser le trésorier de la cité de Hull de créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$134.53 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$11.57
Greffier	90.64
Gérant et ingénieur	16.03
Bureau du Maire	.73
Police	8.56
Feu	7.00

Bien à vous,

H. LEON LEBLANC,

Greffier.

CORPORATION DE LA CITE DE HULL

Bureau de l'Evaluateur

RAPPORT "1" 1948

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations pour le mois de janvier 1948.

(Pour rôles d'évaluation 1947-48 et 1948-49)

Les numéros de rôles entre parenthèse sont pour le rôle 1948-49.

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

1271 (1168) Substituer Hilgard-B. Wolfe à Polydore Poulin, pour propriété à 16 Booth. Incrire aux Ecoles Dissidentes.

820 (750) Substituer Hector Charron et Madame, à Pauline Peterson pour propriété à 7 rue Scott.

1653 (1461) Substituer Rodrigue Barnabé à Patrick Barnabé.

24 (22) Substituer Ivanhoe Fortin à Ovila Guénette comme propriétaire occupant à 403 Chemin Aylmer. (33'x 99)

QUARTIER 1A (Wrightville)

3309 (4233) Substituer cadastre 244-318, 319 à 244, 318, Est 319 et substituer \$725.00 pour terrain à \$600.00, formant avec bâtisses de \$1,000.00, un total de \$1,725.00 taxable, et un montant de \$2,375.00 exempté par règlement. 50' de frontage pour améliorations locales etc. pour 1948-49.

3311 (4234) Substituer terrain \$350.00 à \$425.00 et substituer cadastre 244-320 à 244-320, Ouest 319, 25' de frontage pour améliorations locales etc, 1948-49.

3634 (Substituer Maurice Leblanc à Howard Piché comme propriétaire du lot 141-31 rue Montpetit. Factures à 38 Blvd. Sacré-Coeur.

4344 (5213) Substituer Dame Philomène L. Desmarais, à Ovila Desmarais, pour propriété à 5 Rochon.

3986A (4870) Substituer Raymond Trudel à Patrick Proulx pour propriété à 108½ Blvd. St-Joseph. Factures à 120 Sherbrooke.

1999 (2698) Substituer Henri McKinnon à Lucien Lebeau pour propriété à 74 Chauveau.

3818 (4725) Substituer Victor Boulay à Vve Maxime Boulay, pour propriété à 27 Lois.

3496A (4429) Substituer Albert Richer à Théo. Malette, pour lots 4 et 5 Chemin de la Montagne. Factures à 72 St-Rédempteur.

4469 (5291) Substituer Raymond Goulet à Dame Marie-Louise Giroux, pour propriété à 24 Montmorency. Factures à 219 Maisonneuve.

3996 (4879) Substituer Camille Gubrium à Ovila Sauvé, pour propriété à 132-138 Blvd St-Joseph. Factures à 136 Blvd St-Joseph.

2943 (3686) Retrancher Mgr J.-C. Bonhomme, laissant l'Œuvre du Foyer Inc., seul propriétaire à 47 Nicolet.

2176 (2862) Substituer lot 247-660 à 247-659.

2177 (2863) Substituer lot 247-659 à 247-660.

3309 (4233) Substituer terrain \$600.00, bâtisses, \$925.00, un total de \$1,525.00 taxable, et inscrire \$2,150.00 dans colonne exemptée par règlement 409 pour 1947-48.

3309 (4233) Substituer terrain \$725.00, bâtisses \$1,225.00 un total de \$1,950.00 taxable, et inscrire \$2,150.00 dans colonne exemptée pour 1948-49.

QUARTIER 2 (Montcalm)

5603A (8563) Retrancher cette entrée, Olivette Déry à abandonné le commerce.

5594 (8553) Inscrire M. et Mme Napoléon Blondin comme propriétaires occupants à 18 Charlevoix.

5537 (8497) Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2, du 1er octobre 1947.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6230 (9463) Inscrire Hector Villeneuve avec Mme Hector Villeneuve comme propriétaires à 59-59a Laval.

QUARTIER 3A (Frontenac)

7136 (10343) Substituer M. et Mme Arthur Massie à Mme Rodolphe Moreau pour propriété à 39 St-Henri. Factures à 78b Maisonneuve.

7445 (10637) Substituer Sylvio Madore à Remi Sabourin pour propriété à 23 Guertin. (30' x 80'6").

7392 (10584) Substituer cadastre 135-55 à 135-56.

7393 (10585) Substituer cadastre 135-56 à 135-55.

7028 (10236) Substituer Paul-Emile Ricard à Noellie D'Aoust pour propriété à 9 St-Hyacinthe.

7603 (10794) Substituer Royal Laplante à Vve Eugène La plante, comme propriétaire occupant à 9 Frontenac.

QUARTIER 4 (Dollard)

8294 (12937) Substituer Vve Eugène Richer à Eugène Richer pour propriété à 48 Dollard.

8232, 8233 (12875, 12876) Substituer Omer Jolicoeur à Raoul Lagacé pour propriété à 75 et 77 Kent.

8314 (12956) Substituer Mme Vve Narcisse Chaput à Narcisse Chaput pour propriété à 49 Maisonneuve.

QUARTIER 5 (Laurier)

9506 (14122) Inscrire Mathias Sarazin comme propriétaire occupant à 336 Champlain.

9482 (14099) Substituer Transport Urbain de Hull à Compagnie d'Immeuble Clerco, pour lot N. 71.

9527 (14146) Substituer Pascal Joly à Moise Thomas pour propriété à 286 Champlain.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur.

9. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 2ième rapport du comité des Finances, soit approuvé et que le trésorier de la cité de Hull soit autorisé à payer les comptes au montant de \$1,469.63, suivant liste au dit rapport, et en y incluant la facture du notaire F. A. Binet au montant de \$100.00 pour services professionnels.

Adopté.

2ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblée en chambre, mardi le 27 janvier 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Desjardins Président, son honneur le Maire Suppléant H. Gauthier, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, et W. Dussault.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1 Après étude par le Comité, les réclamations ci-dessous sont référées aux Aviseurs Légaux de la cité pour obtenir leur opinion légale quant à la responsabilité de la cité:—

- a) Eugène Roy, 17 rue Connaught, Hull
 - b) Mme Ovide Lemieux, 76 rue Vaudreuil, Hull.
 - c) Mme Yvonne Beaudoin, 48 rue Falardeau, Hull.
- | | |
|--------------------------|-------------|
| A. Desjardins, Président | E. Bériault |
| J. Pilon | A. Maurice |
| E. Dompierre | E. Laramée |
| D. Joanisse | A. Lavigne |
| L. Labelle | |

10. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 2ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, soit approuvé tel que lu.

Adopté.

A LA CORPORATION DE LA CITE DE HULL

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Nous soussignés, présidents et secrétaire de la votation tenue les 29 et 30 janvier 1948 relativement à l'approbation par les électeurs propriétaires du Règlement No. 459 autorisant une émission d'obligations au montant de \$2,181,000,00 pour certains travaux d'améliorations locales et autres dépenses, avons l'honneur de vous faire un rapport préliminaire au sujet de cette votation, afin de remplir les exigences de l'article 88 de la Loi 56 Victoria, chapitre 52 et amendements (Charte de la Cité), savoir:

Les avis publics ont été donnés conformément aux stipulations de la Charte de la Cité aux fins d'inviter les propriétaires de la

Cité de Hull à enregistrer leurs votes sur le Règlement ci-dessus mentionné.

Le 29 janvier 1948 à dix heures de l'avant-midi des bureaux de votation, aux nombre de cinq ont été ouverts dans la salle du Conseil de la Cité de Hull, pour recevoir les votes des propriétaires, sous la présidence de Son Honneur le Maire Suppléant, l'Echevin Henri Gauthier, de Son Honneur le Maire Raymond Brunet, de messieurs les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

A six heures du même jour, ces bureaux de votation ont été ajournés au lendemain, 30 janvier, à dix heures a.m. pour enregistrer les votes des propriétaires jusqu'à 6 heures du soir. A la clôture de la votation, le 30 janvier, à 6 heures de l'après-midi, 1,046 propriétaires avaient enregistré leurs votes donnant le résultat suivant:

702 "oui"

344 "non"

Ce règlement d'emprunt a donc été approuvé par une majorité de 358 "oui".

Il faudra probablement une quinzaine de jours au bureau du Greffier pour faire la vérification de ces votes avec les entrées dans les rôles d'évaluation de la Cité pour l'année 1947-1948 et aussi pour faire le calcul de l'évaluation des propriétaires ayant voté.

Si toutefois, le Conseil désirait obtenir un travail plus expéditif, il faudra engager des employés surnuméraires pour aider le personnel du Bureau du Greffier.

Le tout humblement soumis,

(Signé)

Raymond Brunet, Maire,
Henri Gauthier, Maire-Sup-
pléant,

J. W. Dussault, échevin,
Arthur Lavigne, échevin,
Léo-L. Labelle, échevin,

J.-E. Bériault, échevin,
Emile Dompierre, échevin
J. A. Maurice, échevin,
M. J. Pilon, échevin,
Ed. Laramée, échevin,

Antonio Desjardins, échevin,
J.-David Joanisse, échevin,
F.-Ernest St-Jean, échevin,
J.-Achille Morin, échevin,
H.-Léon Leblanc, secrétaire.

11. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le rapport préliminaire fait par les présidents et secrétaires de la votation tenue les 29 et 30 janvier 1948 sur le règlement numéro 459, autorisant une émission d'obligations au montant de \$2,181,000.00 soit approuvé.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin L. Emond:

Conformément à la recommandation du comité des bâtisses, son honneur le Maire et le Greffier de la cité sont autorisés à signer, pour et au nom de la cité de Hull, un bail avec monsieur Léo Gratton, pour la location de la bâtisse de la patinoire à roulettes au Parc Moussette, dans les mêmes termes et conditions mentionnés au bail pour l'année 1947.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le gérant et ingénieur en chef de la cité soit autorisé de faire faire la construction des services d'égoûts demandés par: Sobie Silk Shops Ltd., 123 rue Dupont; H. Gauthier 89 rue Maisonneuve.

Cette dépense devant être chargée aux appropriations pour services neufs.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin E. Bériault:

Que le rapport du gérant et ingénieur en chef de la cité, daté du 27 janvier 1948 concernant le transport du stock et de l'outil-

lage provenant du magasin de la corporation, pour la période du 13 novembre 1947 au 14 janvier 1948 soit approuvé et que le trésorier soit autorisé à faire faire les entrées dans ses livres en conformité avec ce rapport.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que les aviseurs légaux de la cité soient autorisés de comparaître pour la cité de Hull dans la cause de Mme Maria Galipeau réclamant des dommages au montant de \$868.75.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Bériault:

Que le trésorier soit autorisé de payer le compte de monsieur B. Grandguillot au montant de \$279.53 re causes en appel d'évaluation.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que le trésorier soit autorisé de payer le compte de Ritz Caterers au montant de \$50.00 pour café et nourriture fournis aux employés de la cité lors de l'incendie des immeubles Farley-Laverdure.

Adopté.

18. ATTENDU qu'il existe actuellement un drapeau distinctif de la province de Québec;

ATTENDU que la cité de Hull fait partie de la province de Québec;

ATTENDU qu'il est juste et convenable que sur les édifices de la municipalités de la cité de Hull flotte le drapeau qui répond aux traditions, aux droits et aux prérogatives de la province et de notre ville;

ATTENDU que le Parlement, à l'unanimité et avec enthousiasme, a adopté un drapeau propre à la province de Québec et qui lui convient,

Il est proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin D. Joanisse:

QUE le drapeau adopté par la Législature de Québec soit arboré sur la tour de l'édifice de l'hôtel de ville, des postes de pompiers et sur tous édifices de la municipalité;

QU'une somme de cent dollars soit dépensée pour l'achat de drapeaux "Fleurdelisés" à même les appropriations "publicité" et que l'acheteur soit autorisé de donner suite à la présente résolution.

QU'un vote de félicitations soit adressé au Premier Ministre de la province de Québec, à l'honorable Alexandre Taché, député de Hull et à tous les membres de l'Assemblée Législative.

Hull, le 27 Janvier 1948.

Je soussigné, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit du département de "publicité" pour couvrir ce montant de \$100.00.

(Signé) JOS. RAYMOND,
trésorier.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin E. Bériault:

Son honneur le Maire et les membres de ce conseil sont heureux d'exprimer aux officiers et membres de l'Association des employés municipaux de la cité de Hull, leur reconnaissance pour la gracieuse invitation de participer à la fête des employés, le 17 janvier 1948.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que les minutes des assemblées du conseil de la cité de Hull, des 3 et 20 novembre 1947, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient confirmées.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin J.-E. Bériault, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le conseil accorde son assentiment et autorisation à la formation d'une corporation d'entr'aide mutuel sous le nom de "Cercle d'entr'aide fraternel de Hull, Inc.", le tout conformément à l'article 2, paragraphe premier, du chapitre 304 des Statuts Refondus de Québec de 1941 et recommande de plus fortement l'incorporation de ladite Société.

Adopté.

22. Considérant que dans le règlement numéro 459 de la cité il est décrété que le conseil entreprendra la construction d'un service d'égout dans la rue Champlain, à partir de la rue Marston jusqu'à 940 pieds vers le sud et que le coût de sa construction sera réparti et imposé sur les immeubles riverains;

Considérant que ces travaux sont une réfection du service d'égout et non une construction nouvelle;

Considérant que les propriétaires de cette partie de rue paient déjà une cotisation pour un service d'égout,

Il est proposé par l'échevin J.-W. Dussault, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le règlement numéro 459 soit modifié de manière à considérer les travaux d'égout de la rue Champlain, à partir de la rue Marston jusqu'à une distance de 940 pieds vers le sud, comme travaux de réfection devant être chargé à même les revenus généraux de la cité.

Du consentement du proposeur et du secondeur cette résolution est laissée sur la table.

23. Considérant que l'Unité Sanitaire de Hull demande à la cité de donner le service d'égout à la résidence portant le numéro civique 253, rue Laurier,

Il est proposé par l'échevin W. Dussault, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le gérant et ingénieur de la cité soit autorisé de faire construire immédiatement le service d'égout nécessaire pour servir la propriété de monsieur Alphonse Charlebois, portant le numéro civique 253, rue Laurier.

Cette décision est prise par ce conseil vu l'urgence de ces travaux au point de vue hygiène. Si requis le gérant et ingénieur de la cité est par la présente autorisé à faire faire sur le terrain privé de monsieur Charlebois les travaux pour la pose du service d'égout et ce à la condition que monsieur Charlebois dépose une somme d'argent suffisante pour couvrir les dépenses de ces travaux suivant estimation de l'ingénieur de la cité.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin H. Gauthier ,secondé par l'échevin F.-E. St-Jean:

Il est résolu que, sous l'autorité de la loi du temps réglementaire (S.R.Q. 1941, chap. 2) à partir de dimanche, le 25 avril 1948, à minuit et une minute, le temps réglementaire dans les limites de cette municipalité soit de quatre heures en retard avec l'observatoire de Greenwich et ce, jusqu'au dimanche 26 septembre 1948, à minuit et une minute, alors que le temps réglementaire sera de cinq heures en retard avec l'observatoire de Greenwich, et que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales pour son approbation.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Dompiere:

Que ce conseil exprime sa reconnaissance et offre ses remerciements à monsieur Adélard Clairoux pour sa générosité envers la

cité en lui offrant gracieusement les facilités de la Radio lors de la votation sur le règlement d'emprunt.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil prie l'honorable Alphonse Fournier, député du comté de Hull de bien vouloir représenter au Gouvernement Fédéral qu'il serait à l'avantage des ouvriers que la vente de la margarine soit permise au Canada et, si nécessaire, en permettre l'importation.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin W. Dussault, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les échevins L. Emond et D. Joanisse soient nommés membres du comité de Circulation de la cité de Hull pour l'année 1948.

Adopté.

Hull, le 2 février 1948.

Je soussigné, échevin de la cité de Hull, donne avis de motion de la présentation d'un règlement décretant la fermeture des ruelles ci-dessous décrites:—

1.—La ruelle portant le numéro 246-627 et 246-479 du quartier Wrightville (1-A), rue Jeanne D'Arc et Richelieu.

2.—Ruelle décrite comme étant la partie Est de la sub-division 1228 du lot 255 du quartier Val-Tétreau (1) et bornée au nord par le lot 255-385, au sud par le lot 255-36-37-38-39.

La fermeture de ces ruelles est recommandée par le comité des bâtisses dans ses rapports à ce conseil en date du 14 novembre 1947 et 26 janvier 1948.

(signé) Léo L. LABELLE,

échevin.

Hull, le 2 février 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour abroger toutes les clauses du règlement numéro 336 concernant la tuyauterie et la plomberie et les remplacer par un règlement municipal basé sur le code provincial régissant ces installations.

(signé) Jules PILON,
échevin.

Hull, le 2 février 1948.

Je soussigné, échevin de la cité de Hull, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour modifier le règlement numéro 392, concernant la fermeture à bonne heure, de manière à abroger l'article 4 et le remplacer par un autre décrétant la fermeture des magasins et autres commerces régis par le dit règlement à six (6) heures du soir, pour rester ainsi fermés jusqu'à sept (7) heures du matin durant les jours de semaine et le samedi et, la veille des fêtes religieuses et civiles de fermer à sept (7) heures du soir et rester ainsi fermés jusqu'à sept (7) heures le lundi matin ou le lendemain dès jours de fêtes.

(signé) E. LARAMEE,
échevin.

Hull, le 27 janvier, 1948.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$80.00 soit employé pour annonces de \$50.00 de la J.O.C. et \$30.00 pour festival sportif (Le Droit). Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "publicité".

(signé) D. JOANISSE,
échevin.

Je soussigné, trésorier de la cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnés.

(signé) Jos. RAYMOND,
trésorier.

A onze heures, ajournement au 16 février courant.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } CITE DE HULL
District de Hull }

No. 4

SEANCE DU 16 FEVRIER 1948

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la dite cité, à huit heures de l'après-midi, lundi le 16 février 1948, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Bériault, E. Dompierre, D. Joanisse, A. Maurice, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que ce comité général lève séance et que ce conseil procède aux affaires.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Aldège D'Aoust;

Mme Yvonne Beaudoin; La commission de police; Isidore Ducharne; Mme Albina Gratton; Alexis Caron· Alfred Laflamme; La Chambre de Commerce de Hull (sr); La Commission du Transport du Canada; Appel en faveur de la Jeunesse; Daniel Myre; Association des employés municipaux de la cité de Hull Inc.; Ecole d'Art Dramatique.

Adopté.

A LA CORPORATION DE LA CITE DE HULL

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Depuis la présentation de notre rapport préliminaire à votre Conseil lors de son assemblée du 2 février dernier, le Greffier de la Cité, en collaboration avec son assistant, a procédé à la vérification des votes enregistrés sur le règlement numéro 459 et à la compilation des évaluations des immeubles des propriétaires ayant voté. Cette vérification donne le résultat ci-dessous que, nous, présidents et secrétaires de l'assemblée des électeurs-propriétaires, tenue les 29 et 30 janvier 1948, certifions être exact:—

En faveur	673	Evaluation municipale.....	\$13,041,507.00
Contre	330	Evaluation municipale.....	972,675.00
Majorité en faveur	343		\$12,068,832.00

45 votes ont été annulés parce que les noms des personnes ayant voté n'apparaissent pas dans les rôles d'évaluation de la Cité de Hull, pour l'année 1947-1948 comme étant propriétaires d'immeubles. Le nombre total de votes enregistrées est de 1,048.

Le règlement numéro 459 autorisant une émission d'obligations au montant de \$2,181,000.00 a été approuvé conformément aux dispositions des articles 77, 86, 87 et 88 de la Loi 56 Victoria, Chapitre 52 et ses amendements.

La procédure prescrite par la Charte de la Cité de Hull pour la préparation et l'approbation de ce règlement No. 459 a été suivie par le Greffier de la Cité.

HULL, le 12 février 1948.

(Signé)

H.-Léon Leblanc, Greffier,
Raymond Brunet, Maire,
J.-D. Joanisse, échevin,
J.-W. Dussault, échevin,
J.-A. Morin, échevin,
Arthur Lavigne, échevin,
Emile Dompierre, échevin,
Edmond Laramée, échevin,

F.-Ernest St-Jean, échevin,
Henri Gauthier, échevin,
Lionel Emond, échevin,
J.-E. Bériault, échevin,
J.-A. Maurice, échevin,
A. Desjardins, échevin,
M. J. Pilon, échevin,
Léo-L. Labelle, échevin.

4. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le rapport final de la votation sur le règlement numéro 459 autorisant l'émission d'obligations au montant de \$2,181,000.00 soit approuvé, tel que présenté, par les présentes et le secrétaire de l'assemblée publique des propriétaires ayant qualité pour voter sur ce règlement.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce conseil accorde son consentement à ce que la compagnie de téléphone Bell déplace un poteau à l'entrée de l'immeuble portant le numéro civique 21 rue Walker, tel que demandé par sa lettre en date du 23 janvier 1948. Ces travaux de déplacement étant sous la surveillance de l'ingénieur en chef pour le compte de la cité de Hull.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés de signer un contrat avec la Nichols Chemical Company Limited, pour la fourniture de la chlorine requise au château d'eau pendant

l'année 1948. Le prix mentionné au contrat étant de \$6.25 le cent livres F.O.B. Windsor, Ont.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin A Maurice:

Relativement aux travaux à exécuter sous l'autorité du règlement numéro 459, l'ingénieur en chef est autorisé à faire les répartitions du coût des travaux d'égoûts sur la base suivante:— ne charger aux propriétaires riverains que jusqu'à une profondeur de neuf (9) pieds et pour la dimension des tuyaux jusqu'à douze (12) pouces de diamètre. Là où des dimensions plus profondes sont requises et la dimension des tuyaux plus grande que douze (12) pouces de diamètre, les travaux seront considérés comme étant un service d'égoût collecteur.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin W. Dussault, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le coût des travaux de reconstruction de l'égoût de la rue Champlain inclus dans le règlement 459 ne soit pas reparti sur les propriétés riveraines et soit une charge générale, tel que recommandé dans le rapport de l'ingénieur en date du 5 février 1948.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin A Lavigne:

Que l'acheteur municipal soit autorisé d'acheter de la maison W. T. Martin, des chaussures à raison de \$7.00 la paire, pour les hommes des départements feu et de la police. Les fonds devant être pris à même les appropriations de ces départements respectifs,

Adopté.

10. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que l'acheteur municipal soit autorisé de faire l'achat de deux machines à souffler la neige au coût de \$7,465.00 chacune, de la maison Jarry et Frères. Le coût de ces machines devant être chargé au règlement numéro 459 et devra être payé à un terme de 60 jours.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que ce conseil demande à la Commission municipale de Québec l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire au montant de \$115,000.00 jusqu'à la vente d'une tranche des obligations qui seront émises sous l'autorité du règlement numéro 459, autorisant un emprunt par obligations de \$2,181,000.00 conformément au rapport du trésorier en date du 12 février 1948.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le règlement numéro 460 modifiant le règlement numéro 392 concernant la fermeture à bonne heure des établissements de commerce soit approuvé et que le Greffier de la cité soit autorisé de faire la procédure requise par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

A la demande du proposeur et du secondeur cette résolution est laissée sur la table.

13. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce conseil ajourne au 23 février courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC { CITE DE HULL
District de Hull

No. 5

SEANCE DU 23 FEVRIER 1948

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la dite cité, à huit heures de l'après-midi, lundi le 23 février 1948, à laquelle sont présents :

Son honneur le Maire-suppléant, monsieur l'échevin H. Gauthier, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramee, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, D. Joanisse, A. Maurice, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum du dit conseil sous la présidence de son honneur le Maire-Suppléant.

Les échevins Dompierre, Bériault et St-Jean prennent leurs sièges.

REGLEMENT NO. 461
concernant la fermeture
de trois ruelles

ATTENDU que ce Conseil juge à propos d'adopter un règlement concernant la fermeture de trois ruelles ;

ATTENDU qu'avis de motion a été dûment donné à une session antérieure de ce Conseil ;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit :

1. La rue située dans le quartier no 1-A, (Wrightville), connue et désignée au plan et livre de renvoi officiels pour le dit quartier de la Cité de Hull comme étant la subdivision 479 du lot 246, bornée au nord par la subdivision 627; à l'ouest par la subdivi-

sion 478; à l'est par la subdivision 480; et au sud par la rue Jeanne d'Arc, est par les présentes fermée au trafic;

2. La ruelle située dans le quartier no 1-A (Wrightville), connue et désignée au plan et livre de renvoi officiels pour le dit quartier de la Cité de Hull comme étant la subdivision 627 du lot 246, bornée au nord par la subdivision 570; à l'ouest par la subdivision 478; au sud par les subdivisions 479 et 480; à l'est par la rue Richelieu, est par les présentes fermée au trafic;

3. La ruelle située dans le quartier no 1 (Val Tétreau), connue et désignée au plan et livre de renvoi officiels pour le dit quartier de la Cité de Hull comme étant la partie est de la subdivision no 1228 du lot 255, la dite partie bornée au nord par la subdivision 385; au sud par les subdivisions 36, 37, 38, 39; à l'est par la rue Chateaubriand et à l'ouest par le prolongement vers le sud de la ligne est de la subdivision 1226, est par les présentes fermée au trafic;

4. Les terrains qui formaient les dites ruelles et étant plus particulièrement les terrains suivants: a) quartier no 1-A, subdivision 479 du lot 246; b) quartier 1-A, subdivision 627 du lot 246; c) quartier no 1, partie est de la subdivision 1228 du lot 255 bornée au nord par la subdivision 385; au sud par les subdivisions 36, 37, 38, 39; à l'est par la rue Chateaubriand et à l'ouest par le prolongement vers le sud de la ligne est de la subdivision 1226; seront à l'avenir des terrains privés appartenant à la Cité.

5. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la Loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jours et an ci-dessus mentionnés.

HENRI GAUTHIER,

Maire-suppléant.

H.-LEON LEBLANC,

Greffier.

1. Proposé par l'échevin L. Labelle secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que le règlement numéro 461 décrétant la fermeture de trois ruelles dans les quartiers Val-Tétreau et Wrightville soit approuvé;

que le Greffier de la cité soit autorisé de faire la procédure requise par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin D. Joanisse secondé par l'échevin J. Pilon:

Que l'ingénieur en chef de la cité soit autorisé de faire faire l'installation d'un service neuf d'aqueduc de deux pouces de diamètre pour desservir l'immeuble portant le numéro 57 rue Frontenac, dans le propriétaire est monsieur Alphé Bertrand. Le coût de ces travaux devant être chargé à l'appropriation pour services neufs.

Adopté.

Les échevins Laramée, Emond, Desjardins et Morin, dissidents.

3. Proposé par l'échevin W. Dussault secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le gérant et ingénieur en chef de la cité soit autorisé de fermer le dépotoire municipal situé sur le chemin de la Gatineau et trouver un autre endroit pour ce dépotoir. Un rapport de ses démarches devra être fait à ce conseil pour l'assemblée régulière du mois de mars 1948.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin E. Laramée secondé par l'échevin A. Maurice:

Que la résolution numéro 22 adoptée à l'assemblée du 3 mars 1947 soit rescindée et remplacée par la suivante:

“Qu'à l'avenir, le trésorier soit autorisé à ajouter 3% sur les redevances municipales inscrites comme arrérages aux rôles de perception, qui n'auront pas été payées le ou avant le 1er juillet et aussi ajouter 3% sur les redevances municipales inscrites aux rôles de perception qui n'auront pas été payées le ou avant le 1er décembre.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin A. Lavigne secondé à l'unanimité:

Qu'un vote de félicitations soit adressé à son honneur le Maire à l'occasion de son 51ième anniversaire de naissance.

Adopté.

6. Considérant que la majorité des marchands de Hull, désire à ce que le règlement de fermeture 392 demeure tel qu'il est présentement.

Nous appuyant aussi sur l'opinion exprimée par les deux Chambres de Commerce de Hull, lesquelles Chambres considérant que dans l'intérêt général de la ville, il vaut mieux ne pas amender les heures de fermeture du présent règlement existant,

Il est proposé par l'échevin A. Desjardins secondé par l'échevin W. Dussault:

Que les heures du règlement de fermeture qui existe actuellement répondent entièrement aux besoins du public, et qu'il vaut mieux dans l'intérêt de tous, n'y apporter aucun changement. Et que le nouveau règlement présentement devant le conseil ne soit pas adopté.

Cette résolution est laissée sur la table du consentement du conseil.

7. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le plan préparé par l'arpenteur Marcel Ste-Marie, daté du 14 décembre 1947, montrant la subdivision du lot 441-4, quartier Dollard (4), appartenant à la cité de Hull, soit approuvé.

Que son honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer le dit plan, pour et au nom de la cité de Hull.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin E. Dompierre secondé par l'échevin E. Bériault:

Que son honneur le Maire et les membres du conseil remercient bien sincèrement l'échevin F. E. St-Jean de sa grande géné-

rosité en pourvoyant les fauteuils des membres du conseil de leurs noms respectifs et de leurs numéros.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin A. Morin secondé par l'échevin L. Emond:

Que son honneur le Maire, le Maire-Suppléant, l'échevin E. Laramée, du proposeur se réunissent et rédigent une résolution en réponse à la lettre des Ligues du Sacré-Coeur; et date du 12 février 1948.

Adopté.

Hull, 13 février 1948.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$40.00 soit employé pour l'achat de 16 exemplaires de la "Loi des Cités et villes" pour les membres de ce conseil. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "bureau du Greffier".

(signé) L. EMOND,
échevin.

Je soussigné, trésorier de la cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND,
Trésorier.

Hull, le 16 février 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour modifier le règlement numéro 336, concernant la construction des bâtisses, de manière à décréter que la rue Wright, entre les rues, Dupont et Laval, sera une zone résidentielle.

(signé) J. E. BERIAULT,
échevin.

Hull, le 23 février 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour modifier le règlement numéro 354 de manière à

augmenter la charge initiale fixée par l'article 27 du dit règlement à 45 cents.

(signé) D. JOANISSE,
échevin.

Hull, le 23 février 1948.

Je donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour amender le règlement numéro 336 de manière à déclarer zone semi-industrielle tout le terrain décrit comme suit:

QUARTIER WRIGHTVILLE (1-A)

Comprenant les lots 259-1, 2, 3, 4; 253-1; 252-1, 2 formant un triangle scalène borné comme suit:

au sud par la rue Montcalm, à l'ouest par pte du lot 345 (voies C.P.R.) ; et à l'est par la ligne de division des quartiers 1 et 2; ainsi que le lot 379 formant un trapèze borné comme suit: Au sud par pte du lot 250-61; à l'ouest par le lot 360, la rue Tracy, et les lots 361, 378; au nord par le lot 386; à l'est par la ligne de division des quartiers 1 et 2. (Tous lots officiels du quartier 1 de la cité de Hull.)

Les rue Talon, Tracy et Ducharme à l'est du boulevard St-Joseph.

QUARTIER MONTCALM (2)

Comprenant les lots 95, 94, 92, 91, 90, 89, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 64, 65, 66; 67; 68; 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 82, 83, 84, 85, 86, 87, ainsi que le lot 6 et la balance du lot 4, formant une figure géométrique irrégulière bornée comme suit: Au sud par la rue Montcalm; à l'ouest par la ligne de livision des quartiers 1 et 2, pte lot 345 (voies C.P.R.) et pte lot 4; au Nord par pte du lot 4; à l'est par pte du lot 4; la ligne de division des quartiers 2 et 3 et la crique Brewery.

(signé) L. EMOND,
échevin.

Hull, le 23 février 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour amender le règlement numéro 392 de manière à décréter la fermeture des épiceries-boucheries à 6 heures de l'après-midi les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi et à 7 heures de l'après-midi le samedi et la veille des fêtes civiles et religieuses.

(signé) E. LARAMEE,
échevin.

10. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Morin :

Que ce conseil ajourne au 26 février courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC CITE DE HULL
District de Hull

No. 6

SEANCE DU 26 FEVRIER 1948

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la dite cité, à huit heures de l'après-midi, jeudi le 26 février 1948, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, L. Emond, J. Pilon, E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, H. Gauthier, E. Laramée, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Messieurs les échevins St-Jean, Dompierre, Morin prennent leurs sièges.

1. Considérant que la cité de Hull veut coopérer avec le gouvernement fédéral dans le projet de la réalisation de l'embellissement de la Capitale du Canada;

Considérant que les pouvoirs, qui seraient donnés, affecteraient notre autonomie municipale,

Il est proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin J. D. Joanisse:

Que le projet de loi "Loi de Commission d'Urbanisme de la région de Hull, soumis aux vingt-deux municipalités, le 10 février 1948, pour la formation d'une "Commission d'urbanisme de la région de Hull soit retouché pour que la Commission soit un organisme consultatif, devant faire rapport au Conseil de la cité de Hull, de toutes décisions pour y être acceptées, amendées ou rejetées.

Du consentement du proposeur et du secondeur cette résolution est laissée sur la table.

2. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que Son Honneur le Maire, le Président du comité de feu, le Président des finances et le Gérant soient chargés de rencontrer les autorités de la cité d'Ottawa relativement au compte pour service rendus.

Adopté.

Ajournée à 11 heures p.m. au 27 février courant.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC CITE DE HULL
District de Hull

No. 7

SEANCE DU 27 FEVRIER 1948

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, à l'hôtel de ville de la dite cité, à huit heures de l'après-midi, vendredi le 27 février 1948, à laquelles sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, E. Bériault, E. Dompierre, D. Joanisse, A. Maurice, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault ,formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Monsieur l'échevin J. Pilon est absent pour cause de maladie.

1. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin L. Emond:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin A. Maurice secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que ce comité général lève séance, et que ce conseil procède aux affaires.

Adopté.

3. CONSIDERANT que la cité de Hull veut coopérer avec le gouvernement fédéral dans le projet de réalisation de l'embellissement de la Capitale du Canada;

CONSIDERANT que les pouvoirs, qui seraient donnés, affecteraient notre autonomie municipale,

Il est proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin D. Joanisse:

QUE le projet de loi "Loi de Commission d'urbanisme de la région de Hull" soumis aux vingt-deux municipalités, le 10 février 1948, pour la formation d'une "Commission d'urbanisme de la région de Hull" soit retouché pour que la Commission soit une organisme consultatif, devant faire rapport au conseil de la cité de Hull, de toutes décisions pour y être acceptées, amendées ou rejetées.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC }
District de Hull }
CITE DE HULL

No. 8

SEANCE DU 1er mars 1948

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la dite cité de Hull, à huit heures de l'après-midi, lundi le 1er mars 1948, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J. E. Bériault, E. Dompierre, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leur comités respectifs, moins celles de:—La cie Hull Electric; La Chambre de Commerce; Simon Glazer; La Fédération des ligues du Sacré-Coeur; Le Droit; Louis Beaudoin; L'appel aux Canadiens en faveur de la Jeunesse; Ministère de l'Agriculture; La Chambre de Commerce Junior de Hull.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 24 février 1948 auquel assistaient: Monsieur l'échevin E. Laramée Président, Son Honneur le Maire Suppléant, monsieur l'échevin H. Gauthier et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, A. Morin, J. Pilon,

E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, F.-E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Savonnerie Leda	(H-de-ville)	\$ 10.65
2	Marchand Electric	"	0.78
3	Thomas Moncion	"	2.55
4	Soublière-Lepage	"	2.30
5	W. D. St-Cyr	"	5.47
6	Boucher Frères	"	278.19
7	Librairie Montpetit	(Trésorier)	0.90
8	Roy Typewriter Service.....	"	6.75
9	Munic. Finance Off. Ass....	"	20.00
10	Imprimerie Gauvin	(Papeterie)	312.85
11	P. A. Larocque	"	27.41
12	Succ. J. Patry	"	7.40
13	Gestetner Ltd.	"	28.80
14	Roy Typewriter Service	"	9.00
15	National Ass. Off.	(Evaluateur)	15.00
16	Léon Couture	"	11.20
17	P. A. Larocque	(Gérant)	2.10
	" "	(Evaluateur)	0.82
	" "	(C. Bâtisses)	1.28
	" "	(Trésorier)	1.28
	" "	(Ch. munic.)	2.05
18	Marchand Electric	(C. T. Jeux)	27.17
19	Kelly & Leduc	"	8.05
20	Ottawa Light Heat	"	35.86
21	M. L'abbé A. Legault	"	50.00
22	Charron-Ménard	"	1.74
23	Arthur Durocher	(C. Communal)	35.00
24	Boucher Frères	"	20.00
	" "	(C.T. Jeux)	218.36
			<hr/>
			\$1,142.96

SALAIRE: Paies Nos. 39-40-41-42-43 (Janvier et février 1948)

Bureau du trésorier	\$ 120.00
Bureau du gérant	107.00
Hôtel de ville	199.20
T. de Jeux	654.60
Bureau de l'évaluateur	657.75
Comité des bâtisses	82.50

Que le rapport du Greffier de la cité, en date du 23 février 1948, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro 2 de l'évaluateur de la cité, concernant certains changements dans les rôles d'évaluation de la cité soit approuvé.

E. St-Jean	E. Dompierre
H. Gauthier	D. Joanisse
L. Labelle	E. Bériault
J. Pilon	A. Maurice

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE DE HULL

Hull, le 23 février 1948.

Monsieur le Maire

Messieurs les échevins

Messieurs,

Veuillez autoriser le trésorier de la cité de Hull de créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$506.37 et débiter les départements suivants:—

Greffier	\$ 205.18
Trésorier	127.21
Ingénieur-gérant	86.91
Police	53.10
Ass. municipale	1.53
Insp. bâtisses	0.80
Evaluateur	1.10

Santé	0.84
Maire	7.17
Comité bâtisses	6.00
Règlement 459	16.53

Bien à vous,

H. LEON LEBLANC,
Greffier.

CORPORATION DE LA CITE DE HULL

Bureau de l'Evaluateur RAPPORT "2" 1948

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations pour le mois de février 1948.

(Pour rôle d'évaluation 1947-48 et 1948-49)

Les numéros entre parenthèse sont pour le rôle 1948-49.

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

1756—(1613) Substituer M. et Mme Fabien Labonté à J.-Wilfrid Ste-Marie et Léon Potvin pour propriété à 15 Jogues.

1194—(1093) Substituer Royal Bédard et Mme, à Aurèle Pouliotte, et substituer cadastre 255-735 et est 734, avec évaluation de \$175.00, aux entrées existantes.

1195—(1094) Canceller cette entrée maintenant inscrite aux rôles 1194 et 1196.

1196—(1095) Substituer cadastre 255-ouest 734 et 733, avec évaluation de \$175.00 pour terrain et \$350.00 pour bâtisses, un total de \$525.00, aux entrées déjà existantes.

371—(392) Substituer Canadian Pacific Ry. à Hull Electric Co.

378—(405) Substituer Canadian Pacific Ry. à Hull Electric Co.

379—(406) Substituer Canadian Pacific Ry. à Hull Electric Co.

380—(407) Substituer Canadian Pacific Ry. à Hull Electric Co.

- 381—(408) Substituer Canadian Pacific Ry. à Hull Electric Co.
- 382—(409) Substituer Canadian Pacific Ry. à Hull Electric Co. et substituer \$12,400.00 à \$42,150.00 et inscrire dans colonne exemptée.
- 383—(410) Substituer Canadian Pacific Ry. à Hull Electric Co.
- 384—(411) Substituer Canadian Pacific Ry. à Hull Electric Co.
- 385—(412) Substituer Canadian Pacific Ry. à Hull Electric Co.
- 950-951—(866, 867) Substituer Aline Séguin-Guiller à Dame A. Desrosiers, pour lots 255-618-619. Factures à Chelmsford, Ont.
- 224—(237) Substituer Fernand Loyer et Mme., à Léonel Deschamps pour lot 51 rue Provost. Factures à 47½ Garneau.
- 846—(774) Substituer S.-Edgar Dussault et Mme., à Succ. L. Bissonnette comme propriétaire, laissant M. et Mme Aimé Morissette comme occupants à 30 Scott. Factures à S.-Edgar Dussault.
- 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95—(95, 96, 97, 98, 99, 100) Substituer Gaston et Maurice Roger à Maurice Roger.
- 150A—(165) Substituer John-W. Austin à Edith Locke pour propriété à 10 St-François (40' x 162').
- 1164—(1066) Substituer Caisse Populaire St-Joseph de Hull comme propriétaire et René Quirion comme occupant, à Irénée Vachon et Albert Beaudry, pour propriété à 34 Eddy.
- 218—(228) Substituer Rosario Lagassé à Rosario Lacasse pour propriété à 50 Provost.
- 444a—(476) Substituer Paul-Emile St-Arnault, à P.-E. St-Arnault, pour propriété à 52 Bégin.
- 515a—(542) Substituer P.-V. Leduc et J.-A. Kelly, à J.-A. Leduc et J.-A. Kelly.
- 490—(516) Substituer John-Herbert Kelly à John-Herbert Kelley.
- 619—(629) Inscrire Josaphat Pharand comme propriétaire et Geo.-Henri Bergeron comme occupant à 11 Châteaubriand.
- 950, 951—(866, 867) Substituer Dame Aline Desrosiers à Dame Anne Desrosiers.
- 975, 976—(886, 887) Inscrire Aldège Pagé comme propriétaire occupant à 9 Chatelain.
- 1189—(1089) Inscrire Andrews comme nom de famille et Wesley comme nom de baptême.

1364—(1256) Substituer Roland Regimbald à Cité de Hull.
Taxes municipales et scolaires du 1er novembre 1947.

1712, 1713—(1573, 1574) Substituer Adhémar Desjardins à
A. Desjardins comme propriétaire à 75c Blvd. St-Joseph.

1733—(1593) Incrire Mme Isidore Michaud avec Isidore
Michaud comme propriétaire à 39b Blvd. St-Joseph.

QUARTIER 1A (Wrightville)

3309—(4233) Pour rôle 1948-49 — Substituer cadastre 244,
318, 319 à 244-318, E.319 et substituer \$725.00 à \$600.00 pour ter-
rain et \$1,000.00 pour bâtisses, formant un total de \$1,725.00
taxable et inscrire \$2,375.00 dans la colonne exemptée par règle-
ment. 50' de frontage pour améliorations locales, etc.

2208—(2895) Substituer Dame Clara Laroche et Emile Cas-
tagne, (33 Frontenac) à René Lacombe pour propriété à 28 Plessis.

1840B—(2540) Substituer Eugène Prévost (53 Falardeau) à
M. et Mme Arthur Proulx. (33' x 95')

3528—(4443) Substituer Ernest et Roland Bélanger à Régina
Cayer pour lot 141-2.

3529—(4445) Substituer Ernest et Roland Bélanger à Régina
Cayer pour lot 141-4.

3530—(4444) Substituer Ernest et Roland Bélanger à Régina
Cayer pour lot 141-3.

3225—(4102) Substituer cadastre 244-239 à 244-239, O.238
et charger 30' de frontage pour amélioration locales à 62 Fontaine.

3226—(4103) Substituer cadastre 244-237, 238 à 244—E.238,
237 et charger 45' de frontage pour améliorations locales à 60
Fontaine.

3289—(4221) Substituer Antoine Lacourcière (59 Montcalm)
à Leopold Robitaille, pour lot 244-293 rue Ste-Marie.

2153—(2839) 2154—(2840) Substituer Chas.-D. Williams
(98½ St-Jacques) à Roland Schnobb et Adélard Poirier, pour les
lots 247-3 et 4, et 254-14 et 141 rue Carrière.

3080—(3854) Incrire 1-4 de service au lieu d'un, du 1er fé-
vrier 1948, à 121 Lois.

2800—(3487) 2801—(3488) Substituer Dame Irène Chénier à Arthur Bertrand, pour les lots 246-8 et 9 rue Dumas. (Factures à 104 rue Dumas).

3411—(4326) Substituer David Hotte à Dame Yvonne La-combe pour lot 244-435 rue Bourque. Factures à 36b Amherst.

2359—(3040) Substituer Arthur Daoust à P.-H. Charron, pour lots 247-O.548 et 547 rue Binet.

3529—(4445) Pour rôle 1947-48.—Inscrire terrain \$535.00, bâtisse \$1,030.00, un total de \$1,565.00 taxable et inscrire \$2,405.00 dans colonne exempté par règlement 409 à 206 Chemin de la Montagne.

3529—(4445) Pour rôle 1948-49 — Inscrire terrain \$525.00, bâtisse \$1,575.00, un total de \$2,100.00 taxable et inscrire \$2,400.00 dans colonne exempté par règlement 409 à 206 Chemin de la Montagne.

3818—(4727) Substituer cadastre N. 1/2 256-10A à S. 1/2 256-10A.

3818A—(4726) Substituer cadastre S. 1/2 256-10A à N. 1/2 256-10A.

2248A—(2932A) Substituer cadastre 247-N. 49 à 247-49 et substituer \$500.00 à \$750.00 pour terrain vacant, 40' de frontage rue Amherst et 69' rue Davies pour améliorations locales etc., et 1/2 service d'eau.

2249—(2932) Inscrire Roland Théoret (83 Amherst) pour la Partie Sud 247-49, avec évaluation de \$250.00, 50' de frontage rue Davies pour améliorations locales etc., terrain vacant, et 1/2 service d'eau.

4012—(4892) Substituer Jules Marois à Albert Meilleur pour lot 251-1, 184 Blvd. St-Joseph.

3840—(4747) Substituer Jules Marois a Albert Meilleur, pour lot 251-12 rue Lois.

1844—(2545) Substituer Edmond Levesque à Etienne Levesque pour propriété à 32-34 Delormier.

3860A—(4769) Substituer Helen Bullis et Thomas Unsworth à Vve. Fred Bullis et inscrire cadastre 1/2-S. 250-62 avec évaluation de \$1,525.00 pour terrain et \$1,450.00 pour bâties, un total de \$2,975.00, à 140 Lois.

3861—(4770) Substituer Millicent Bullis et Albert Nugent à Vve. Fred Bullis et inscrire cadastre ½N. 250-62 avec évaluation de \$1,525.00 pour terrain et \$525.00 pour bâtisses, un total de \$2,050.00 à 138 Lois.

2040-(2730) Substituer cadastre 254-E. 426 au cadastre déjà existant à 269 Montcalm, 49' de frontage rue Montcalm pour améliorations locales, etc.

2040A—(2730A) Substituer cadastre 254-O. 426 à 254-N.O. 426 à 269A Montcalm, 50' de frontage rue Montcalm et 66' rue Demontigny pour améliorations locales etc., Marois et Châteauvert propriétaires.

3313—(4236) Substituer Mme Lionel Emond (271 Blvd. St-Joseph) à Cité de Hull. Taxes municipales et scolaires du 1er novembre 1947.

4839A, B, C, D, (4192, 4193, 4194, 4195) Substituer Cité de Hull à Wartime Housing Ltd., pour les lots 244-125, 126, 127 128 à 126 Ste-Marie.

QUARTIER 2 (Montcalm)

5382—(8344) Substituer Laurent Picard à Athanase Ville-neuve pour le lot E. 163 rue Burke. Factures à 17 Burke.

5631—(8600) Inscrire Eugène Prudhomme comme propriétaire occupant à 188 St-Laurent.

5265A—(8219) Substituer Roméo Groulx à Damien Raymond.

5248—(8204) Inscrire 6 services d'eau au lieu de 7, du 1er mai 1947.

5391—(8354) Retrancher le nom de Mme T. St-Jean, laissant Hormidas Monfils seul propriétaire à 8 Burke.

5180—(8140) Substituer René Murray et Mme, à M. et Mme Alfred Murray pour propriété à 7 et 9 Marquette. Factures à 10 Garneau.

5588—(8547) Substituer Ernest Royer à Arthur-E. Farley pour le lot 96-E. 47 rue Charlevoix.

5356A—(8616) Canceller cette entrée maintenant inscrite au rôle 8116.

5579—(9538) Retrancher Succ. J.-K. et C.-K. Graham, laissant Ambroise Sanctuaire seul propriétaire à 48 Charlevoix.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6299A—(9531) Incrire 2 services d'eau au lieu de 3.

6442—(9622) Substituer Hilaire Brassard (96 Dupont) à Vve Antoine Carpentier, pour 96 Dupont.

QUARTIER 3A (Frontenac)

6834—(10034) Incrire un service d'eau au lieu de 2 du 1er février 1948, à 230 St-Rédempteur.

7252—(10454) Substituer M. et Mme Floriant Beauchamp à Donat Roy, pour propriété à 79 St-Florent.

8331—(12972) Retrancher Caisse Populaire Notre-Dame, laissant Floriant Lesage seul propriétaire à 123-125 rue Maisonneuve.

7875—(11079) Substituer Gérard Simon (100 Blvd. Sacré-Coeur) à Wilfrid Arvisais et Henri Ricard, pour propriété à 90-90A Blvd Sacré-Coeur. (28' x 90')

7788—(10988) Substituer M. et Mme Calixte Ladouceur (125 St-Laurent) à M. et Mme Joseph Chapman, pour la propriété et le fonds de commerce à 125 St-Laurent.

7602—(10793) Substituer Dame Paul Beauchamp à Edgar Fréchette pour propriété à 5 Frontenac.

7793—(10093) Substituer \$1,875.00 pour terrain et \$4,150.00 pour bâtisses, un total de \$6,025.00 à \$2,625.00 pour terrain et \$5,150.00 pour bâtisses, un total de \$7,775.00. 29' de frontage rue Dupont et 77'8" rue Garneau pour améliorations locales, etc.

7793A—(10093A) Incrire Mme Vve. François Leblanc pour la partie Nord du sud 155, avec évaluation de \$750.00 pour terrain et \$1,000.00 pour bâtisses, un total de \$1,750.00, 15' de frontage rue Dupont pour améliorations locales, etc.

7120—(10326) Pour rôle 1947-48. Substituer \$920.00 pour bâtisses, formant avec terrain de \$350.00, un total de \$1,270.00 taxable, et inscrire bâtisse exemptée \$2,140.00 par règlement 409.

7120 (10326) Pour rôle 1948-49. Substituer bâtisses \$925.00 formant avec terrain de \$350.00, un total de \$1,275.00 taxable, et inscrire \$2,125.00 dans colonne exempté par règlement 409.

6918—(10128) Substituer J.-Adolphe Daignault à Paul Belair, pour propriété à 115-119 St-Jacques. Factures à 94a Maisonneuve. (31' x 79'10").

7057—(10265)—7058—(10266) Substituer Arthur Gingras à Isaie St-Denis, pour propriété à 79 et 81-83 St-Hyacinthe. Factures à 58 Courcelette.

QUARTIER 4 (Dollard)

8042—(12646) Substituer Major Fernand Mousseau (38 Langelin) à Mme. Berthe Ménard, pour propriété à 36-38 rue Langevin. (49'6" x 66').

8134—(12770) Retrancher bâtisse incendiée \$11,950.00, laissant terrain vacant avec \$6,850.00 d'évaluation.

8135—(12773) Retrancher bâtisse incendiée \$13,200.00, laissant terrain vacant avec évaluation de \$5,350.00.

(12771) Retrancher le fonds de commerce de \$3,000.00.

(12775) Retrancher le fonds de commerce de \$1,000.00.

8274—(12917) Substituer Charles Landry à Arthur Servant pour propriété à 81 Dollard. Factures à 20 Arlington, Ottawa, Ont.

8095—(12711) Ajouter les noms de M. et Mme. Joseph-E. Laflamme comme propriétaires.

8240—(12884) Substituer George Duguay à Mlle Claire Guertin, pour lot N.O. 66 rue Kent. Factures à 76a Frontenac.

8238—(12882) Substituer Regis Casey à Emile Turgeon pour lots N.O. et S.O. 41 rue Kent. Factures à 69 Carillon.

8140—(12780) Substituer Wilfrid-D. et Ls.-Philippe St-Cyr à Edmond Galipeau pour propriété à 112 Victoria.

8519—(13170) Substituer Wilfrid-D. et Ls.-Philippe St-Cyr à Edmond Galipeau, pour propriété à 25-27 Laurier.

8432 (13076) Substituer Eustache et Bernadette Pilon à Philibert Pilon, pour propriété à 129-131 Champlain.

QUARTIER 5 (Laurier)

10040A—(14646) Ne charger aucun service d'eau à cet endroit.

9453—(14057 Substituer Zéphir-A. Giard (430 St-Réempteur) à René Gignac, pour le lot ½-N.174 (33' x 99').

14079—(9473B) Substituer William Hurteau à Ludwina Du-puis pour propriété à 403 Champlain. Factures même adrese.

9551—(14170) Substituer M. et Mme. René Murray à Canadian Pacific Ry. pour le lot ½-N.372 (33' x 99').

9004—(13604) Substituer Leo Myre (136a Notre-Dame) à Lédoie Lajoie pour propriété à 136 Laval, et charger 57' de frontage.

9421—(14027) Substituer Louis Trudel (129 Laurier) à Mme Laurette Viau-Boucher et A.-L. Raymond pour propriété à 273 Champlain.

9195—(13798) Ne charger qu'un service d'eau à 102 Dollard.

SUPPLEMENT.

QUARTIER 1a (Wrightville)

1847—(25484) Substituer Marcel Meilleur et Mme, à Wilfrid Leblanc et Donat Dupel, pour propriété à 7 rue Rouville.

2869—(3573) Substituer Dame Laurette Labelle et Marcel Robert à Hervé Meloche pour propriété à 61 Sherbrooke. (37'6" x 94').

2017—(2716) Substituer Armand Potvin (22 Chauveau) à René Potvin, pour lot 254-104.

2837—(3536) 2838—(3537) 2839—(3538) Substituer Roger Croteau (54 Dumas) à Magloire Vaillant, pour propriété à 54 Dumas.

Respectueusement soumis,

J.-EDGAR BEDARD,

Par J.-D. Cloutier

Evaluateur.

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 3ième rapport du comité des Finances soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$1,142.96 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES
A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Affaires litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 24 février 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Desjardins, Président; Son Honneur le Maire-suppléant monsieur H. Gauthier et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, F.-E. St-Jean et W. Dussault.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

- 25 Réclamation Madame Léo Bisson, 63 rue Rouville, Hull:
Le trésorier de la Cité est autorisé de payer à madame Léo Bisson, la somme de \$5.60 en règlement final de sa réclamation, pour dommages subis à la suite du dégelage de son service d'eau;
- 26 Réclamation Eugène Roy, 17 rue Connaught, Hull:
Suivant la recommandation faite par les aviseurs légaux de la Cité, dans leur rapport en date du 9 février, le trésorier de la Cité est autorisé à payer à M. Eugène Roy, la somme de \$15.00 en règlement final de sa réclamation pour dommages à son automobile subis le 9 janvier 1948, sans préjudice, aux droits de la Cité.

F. E. St-Jean
H. Gauthier
L. Labelle
J. Pilon

E. Dompierre
J. E. Bériault
A. Maurice

3 Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 3ième rapport du comité des affaires litigieuses qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Feu, Lumière et Alarme dûment assemblé en chambre, mardi le 24 février 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. E. Bériault Président, Son Honneur le Maire Suppléant, monsieur l'échevin H. Gauthier, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, D. Joannis, F. E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

Département Lumière et Alarme

27	Ahearn & Soper	\$ 521.85
28	Département du feu	22.50
29	Hull-Montreal Express	3.93
30	R. O. Morris Motors Ltd	3.36
31	Lemay Electric Enrg.	2.44
32	J. Baillot & Fils	24.08

Département du Feu

33	Alie. Machine Shop	3.00
34	J. Baillot & Fils	7.25
35	Blondin Motors	1,300.92
36	Yvon Brault	92.40
37	Bickle-Seagrave Ltd.	25.00
38	Dr G. Brisson	72.00
39	A. Champagne	8.64
40	Can. Cotton & Wool Waste Co.	26.52
41	P. D'Aoust Ltée	8.70
42	Dr J. A. Dufresne	20.00
43	Federal Motor Sales	31.40
44	Dr J. J. Gariépy	10.00
45	Hôpital du Sacré-Coeur	65.45
46	Hull-Montréal Express	0.75
47	L. Gendron & Fils	10.75
48	Imperial Oil Co.	207.00

49	Kelly & Leduc	0.57
50	Lafrance Fire Ltd.	5.90
51	Majestic Leather Goods	6.60
52	Welch & Johnston	22.03
53	W. D. St-Cyr	17.16
54	Jos. Pilon Ltée	5.33
55	C. H. Petch & Sons	32.45
56	McMullen-Perkins Ltd	18.29
57	McColl-Frontenac Oil	178.94
58	R. O. Morris Motors Ltd	0.74
59	John Millen & Sons Ltd	1.50
		\$2,757.45

SALAIRE: Paies Nos. 39-40-41-42-43 (Janvier et février 1948)

Lumière et Alarme	\$ 14.40
Feu	1,453.04

J. E. Bériault, Président	L. Labelle
F. E. St-Jean	J. Pilon
H. Gauthier	A. Maurice

4 Proposé par l'échevin J. E. Bériault, secondé par l'échevin
H. Gauthier:

Que le 3ième rapport du comité de Feu, lumière et alarme soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$2,757.45 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE MARCHE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Marché et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 24 février 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Morin Président, Son Honneur le Maire Suppléant, monsieur l'échevin Henri Gauthier, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, J. Pilon, E. Dompiere, J.-E. Bériault, D. Joanisse, F.-E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

60	Office Specialty Mfg. Co. (Marché)	\$ 64.00
61	Boucher Frères	" 20.00
62	Bell Telephone	" 16.35
<hr/>		
		\$100.35

A. Morin, Président

J. Pilon

H. Gauthier

J. E. Bériault

E. Dompierre

J. A. Maurice

5 Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 3ième rapport du comité de marché et parcs soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$100.35 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 24 février 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin J. Pilon Président, Son Honneur le Maire Suppléant, monsieur l'échevin H. Gauthier, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, A. Morin, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, F.-E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

63	Le Droit	\$ 6.72
64	J. Baillot & Fils	9.61
65	W. D. St-Cyr	20.08
66	John Millen & Son Ltd.	160.00
67	Patterson Motors Ltd.	3.50
68	M. Zagerman & Co. Ltd.	19.08
69	St-Denis Service Station	28.51

70	Thos. Robertson Ltd.	1,119.04
71	People's Gas Supply	1.00
72	Ottawa Light Heat & Power	6.63
73	McColl-Frontenac Oil	25.94
74	Mueller Ltd.	5.45
75	R. O. Morris Motors Ltd.	1.07
76	L. Laframboise	14.50
77	Kelly & Leduc	19.27
78	General Supply Ltd.	15.55
79	Gatineau Power Co.	331.19
80	Electric Motor Services	38.95
81	P. D'Aoust	21.75
82	Caverhill, Learmont & Co.	2.12
83	Craig Equipment Reg'd	227.70
84	Boucher Frères	57.96
85	Alie Machine Shop	12.00
86	Can. Industries Ltd. (note de cré.)	576.37
87	John Millen & Son (note de cré.)	8.10
		\$2,147.62

SALAIRE: Paies Nos. 39-40-41-42-43 (Janv. & Fév. 1948).

Réparations de services	\$2,102.82
Bornes-fontaines	3,292.05
Tuyaux Principaux	628.79
Dégelage	2,838.39
Chateau d'eau	45.20

J. Pilon, président	E. Dompierre
A. Morin	L. Labelle
D. Joanisse	E. Bériault
M. Gauthier	A. Maurice

6 Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 3ième rapport du comité de l'Eau soit approuvé et que

le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$2,147.62 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET
AMELIORATIONS.

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des RUES et AMELIORATIONS dûment assemblé en chambre, mardi le 24 février 1948 auquel assistaient: Monsieur l'échevin D. Joanisse, Président, son honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

88	Ottawa Drug Co. Ltd.	\$ 12.75
89	J. Baillot & Fils	208.59
90	R. O. Morris Motors Ltd.	68.95
91	Prud'homme & Frères	61.49
92	Soublière-Lepage Ltée.	.38
93	Water & Sewage	2.00
94	Wright Brothers	26.40
95	Percy Vigèle	3.30
96	St-Denis Service Station	.50
97	Jos. Sarrazin	87.00
98	Roy Typewriter Service	13.25
99	Jos. Pilon Ltée	38.50
100	Ont. Hughes-Owens Co. Ltd.	59.14
101	McColl-Frontenac Oil	210.12
102	R. O. Morris Motors Ltd.	5.51
103	Keyes Supply Co. Ltd.	3.80
104	Kelly & Leduc	2.38
105	W. A. Hare	39.90
106	Gatineau Power Co.	55.60
107	Albert Gratton	4.64
108	J. A. Couroux	33.60

109	Can. Pacific Ry. Co.	167.29
110	Blondin Motors	7.69
111	Boucher Frères	55.00
112	Alie Machine Shop	3.00
113	Caverhill, Learmont Co. (nte cré.)	2.06
		\$1,170.78

SALAIRE: Paies Nos. 39-40-41-42-43 (Jan. & Fév. 1948).

Règl. 459	\$ 226.06
Règl. 448	1,078.70
Vacances	14.15
Maladies	209.22
Chantier municipal	22.05
Règl. 444	165.07
Travaux publics	127.64
Neige	7,200.10
Egoûts	1,755.09
Rues pavées	208.00

J. D. Joanisse, Président

J. E. Bériault

A. Morin

J. Pilon

E. Dompierre

J. A. Maurice

H. Gauthier

7 Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin
E. Dompierre:

Que le 3ième rapport du comité des rues et améliorations soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$1,170.78 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la corporation de la Cité de Hull

Le comité de POLICE dûment assemblé en chambre, mardi le 24 février 1948 auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Lavigne, Président, son honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre,

J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier,
A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour
paiement.

114	Caisse Police37
115	Caisse Police	3.34
116	Yvon Brault	4.85
117	Crabtree Gravure	3.24
118	A. Chatelain	3.50
119	Kelly & Leduc	5.88
120	Caverhill, Learmont Co. Ltd.	4.68
121	Charron-Ménard	2.84
122	Holden Manuf. Co.	8.50
123	Montreal Shoe Stores	13.00
124	Librairie Montpetit	1.28
125	P. A. Larocque	8.06
126	W. D. St-Cyr	52.50
127	Mariano Tomaro	152.00
128	Léo Régimbald	4.45
129	Star Café40
130	Dr J.-E. Perras	14.00
131	Roy Typewriter	8.25
132	Albert Léonard	15.00
133	Hugh Carson Co.	8.26
134	H. L. Byles	16.23
135	B. J. Déry	27.57
136	Georges Bourne	31.80
137	Perfection Hat & Cap Co.	11.34
138	R. O. Morris	7.92
139	Jules Patry Succ.	3.05
		<hr/>
		\$ 412.31

F. E. St-Jean
H. Gauthier
L. Labelle
J. Pilon

E. Dompiere
D. Joanisse
E. Bériault

8 Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin J. E. Bériault:

Que le 3ième rapport du comité de Police soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$412.31 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

3ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET HOSPITALISATION

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de Santé et Hospitalisation dûment assemblé en chambre, mardi le 24 février 1948, auquel assistaient: Monsieur l'échevin A. Maurice Président, Son Honneur le Maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joannis, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

140	Ottawa Civic Hosp.	(Hosp.)	\$ 490.00
141	Hospice St-Charles	"	1,241.50
142	Eugène Roy	(Santé)	6.00
143	Gauthier Cie Ltée	"	44.00
144	A. Beauchamp	"	40.00
145	Le Droit	(Insp. bâtisses)	2.40
146	Mme Roland Madore (Ass. mun.)		45.00
147	Gouin & Lalonde	"	32.00
148	Henri Laflamme	"	7.00
149	Emile Patry	"	48.00
150	Lucien Boudreau	"	7.00
151	A. Laflèche & Fils	"	16.00
152	Dupont & Picard	"	58.00
153	Emmanuel Gagné	"	75.00
154	G. Monfils	"	8.00
155	J. A. Duquette	"	2.00
156	M. Groulx	"	16.00
157	Eugène Renaud	"	46.00

158	A. Vadéboncoeur	"	53.00
159	Omer Régimbald	"	8.00
160	Jos. Clement	"	157.00
161	D. St-Martin	"	120.00
162	Léo Régimbald	"	4.00
163	Suc. J. A. Lalonde	"	92.00
164	J. E. Monette	"	29.00
165	Jos. Laurin	"	18.00
166	Edmond Laramée	"	21.00
167	Léonie Lecompte	"	12.00
168	Hector Lemieux	"	9.00
169	Dépt. des Trav. Publiques	"	15.00
			\$2,721.90

SALAIRE: Paies Nos. 39-40-41-42 43 (Janvier et février 1948)

Assistance municipale	\$115.65
Hospitalisation	75.00
Vidanges	75.00
J. A. Maurice, Président	L. Labelle
J. E. Bériault	J. Pilon
A. Morin	E. Dompierre
E. St-Jean	D. Joanise
H. Gauthier	

9 Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le 3ième rapport du comité de Santé et Hospitalisation soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$2,721.90 suivant liste au dit rapport.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin A. Morin secondé par l'échevin L. Emond

Que le trésorier soit autorisé d'ouvrir un compte intitulé "accessoires de bureaux" afin de permettre l'achat en quantité de fourniture de bureaux, tels que crayons, plumes, encres, etc.

Que l'acheteur municipal soit autorisé d'acheter de ces menus articles jusqu'à concurrence de \$150.00 pour créer une réserve dont la distribution sera faite sur requisition aux divers services municipaux. Ceci faisant suite à la recommandation du gérant et ingénieur en chef de la cité, en date du 24 février 1948.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin D. Joanisse secondé par l'échevin F. E. St-Jean.

Que le trésorier de la cité soit autorisé à faire le transport du stock et de l'outillage provenant du magasin de la corporation et de la papeterie par le bureau de l'ingénieur tel que mentionné dans le rapport de l'ingénieur et chef de la cité en date du 24 février 1948.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin A. Lavigne secondé par l'échevin J. E. Bériault

Que le trésorier de la cité soit autorisé à faire le transport du recommandation du gérant de la cité, en date du 24 février 1948, de demander des soumissions pour la fourniture des uniformes pour les employés des départements de feu et de la police, suivant les clauses des conventions collectives pour ses employés.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin D. Joanisse secondé par l'échevin J. Pilon

Que l'ingénieur en chef de la cité soit autorisé de faire les dépenses suivantes, conformément à sa demande en date du 24 février 1948, savoir:

Hotel de ville, ent. \$810.00; bureau du gérant, ent. \$360.00; Bornes-fontaines \$400.00; Police, ent. \$1,520.00; Lumière et alarme, ent. \$220.00; travaux publics, ent. \$150.00; rue de terre \$4.41; trottoirs \$600.00; parcs \$20.00; barrières \$550.00; neige \$8,500.00; chantier municipal \$215.00; vacances-journ. \$290.08;

égoûts \$120.00; vidanges \$25.00; Dépt. santé, ent. \$230.00; terrains de jeu \$1,270.00; imprévus \$101.00; services, ent. \$70.00; dégelage \$120.00.

Ces dépenses devant être chargées aux appropriations budgétaires de l'année 1947-48.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Bériault secondé par l'échevin D. Joanisse

Conformément à la recommandation du gérant et ingénieur en chef de la cité, en date du 24 février 1948, le trésorier de la cité est autorisé à payer les comptes du perceuteur du revenu de la province de Québec, au fur et à mesure que les permis seront achetés pour les camions et voitures-automobiles appartenant à la cité.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin D. Joanisse secondé par l'échevin L. Emond

Que le Greffier soit chargé de demander des soumissions pour l'enlèvement des vidanges dans les différentes zones de la cité de Hull. Ces soumissions devant être reçues à l'hôtel de ville avant quatre (4) heures le 5 avril 1948.

Le gérant et ingénieur en chef de la cité est chargé de faire une revision des zones pour l'enlèvement des déchets ménagers et la soumettre au conseil pour considération et approbation conformément aux stipulations du règlement numéro 386.

Adopté.

16 Proposé par l'échevin F. E. St-Jean secondé par l'échevin H. Gauthier

Que son honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés de signer un acte de vente à la succession Chas. A.

Leduc de la propriété située à l'angle des rues Maisonneuve et Verchères, conformément à la demande en date du 22 janvier 1948 faite par l'honorable juge A. Trahan, exécuteur testamentaire et suivant le conseil des aviseurs légaux de la cité.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin A. Desjardins secondé par l'échevin L. Emond

Qu'un comité, composé du Président du comité des affaires litigieuses et des échevins du quartier Wrightville, soit chargé de rencontrer monsieur Daniel Myre, 55 rue Dumas, relativement à sa réclamation en dommages. Ce comité fera rapport au conseil.

Adopté.

REGLEMENT NO. 462.

pour amender le règlement No. 354 concernant
les autos-taxis.

ATTENDU que ce Conseil juge à propos d'amender le règlement No. 354 concernant les autos-taxi;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. Le paragraphe (a) de l'article 27 dudit règlement en rapport avec la "Charge initiale" seulement est modifié en remplaçant les chiffres \$0.85 par les chiffres \$0.45, de manière à se lire comme suit:

"(a) Charge initiale \$0.45"

2. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

RAYMOND BRUNET,
Maire.

H.-LEON LEBLANC,
Greffier.

18. Proposé par l'échevin D. Joanisse secondé par l'échevin H. Gauthier

Que le règlement numéro 462 amendant le règlement numéro 354 de manière à décréter la charge initiale pour les taxis à la somme de quarante-cinq (45) cents soit adopté.

Que le Greffier de la cité soit autorisé de faire la procédure requise par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

Le proposeur et le secondeur de la résolution numéro 12 de l'assemblée du 16 février 1948 laissée sur la table est retirée du consentement du conseil.

19. Considérant que le règlement de fermeture déjà existant et portant le numéro 392, répond entièrement aux exigences du développement du commerce de la ville de Hull;

Considérant qu'il est dans l'intérêt du public, et des marchands en particulier, à ce que plus de touristes viennent chez nous acheter, étant au courant que les facultés d'accommodation y sont plus faciles,

il est proposé par l'échevin A. Desjardins secondé par l'échevin W. Dussault.

Que le règlement numéro 392 reste tel qu'il est, et qu'aucun changement n'y soit apporté.

Le vote est demandé.

En faveur de la résolution les échevins: Dompierre, Bériault, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Dussault—6.

Contre la résolution les échevins: Labelle, Lavigne, Laramée, Emond, Morin, Pilon, Joanisse, Mauricé—8.

La résolution est défaité.

Les échevins Desjardins et Dussault donnent avis de reconsideration.

REGLEMENT NO. 463

pour amender le règlement No. 392 concernant
la fermeture à bonne heure.

ATTENDU que ce Conseil juge à propos d'amender le règlement No. 392 concernant la fermeture à bonne heure;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. L'article 'I' dudit règlement 392 est abrogé et remplacé par l'article suivant:

- (a) le mot "épicerie" signifie tout établissement où des épices ou comestibles en conserve ou non sont vendus, offerts ou exposés pour être vendus au détail;
- (b) le mot "boucherie" signifie tout établissement où des viandes sont vendues, offerts ou exposées pour être vendues au détail.
- (c) le mot "magasin" signifie tout établissement, local ou endroit où des marchandises sont vendues ou exposées ou offertes pour être vendues au détail, mais ne comprend pas les établissements où seulement sont vendus au détail:
 - 1. le tabac et les objets généralement connexes à l'usage du tabac (tel que pipes, allumettes, briquets);
 - 2. les journaux, revues périodiques, nouvelles illustrées;
 - 3. la papeterie en général;
 - 4. les fleurs;
 - 5. les pâtisseries ou confiseries;
 - 6. la crème glacée et les eaux gazeuses;
 - 7. les pharmacies;
 - 8. les salons de barbiers et de coiffeuses;
 - 9. les opticiens;
 - 10. les établissements où sont vendus des fruits exclusivement.

2. L'article 4 dudit règlement No. 392 est abrogé et remplacé par l'article suivant:

4. A partir de la mise en vigueur de ce règlement, tout magasin, tel que défini au paragraphe "C" de l'article 1 devra être fermé à six (6) heures du soir les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine et rester ainsi fermé jusqu'à sept (7) heures le lendemain matin et devra être fermé à dix (10) heures du soir les samedi et veilles des fêtes religieuses et civiles ci-haut mentionnées.

Pendant la période entre les 20 et 31 décembre inclusivement, ces magasins pourront fermer à dix (10) heures du soir tous les jours de la semaine.

3. L'article suivant intitulé 4-A est ajouté à la suite de l'article 4:

4-A A partir de la mise en vigueur de ce règlement, toute épicerie et toute boucherie, tel que défini aux sous-paragraphe A et B de l'article 1. ainsi que toute épicerie-boucherie (établissement où se font les deux commerces) devront être fermées à six (6) heures du soir les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine et rester ainsi fermées jusqu'à sept (7) heures du lendemain matin devront être fermées à sept (7) heures du soir les samedi et veilles des fêtes religieuses et civiles ci-haut mentionnées et rester ainsi fermées jusqu'à sept (7) heures le lundi matin ou le lendemain des dits jours le fête.

4. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

RAYMOND BRUNET,
Maire.

H.-LEON LEBLANC,
Greffier.

20. Proposé par l'échevin E. Laramée secondé par l'échevin A. Maurice

Que le règlement numéro 463 soit adopté. Ce règlement modifie le règlement numéro 392 de manière à décréter la fermeture des commerces d'épiceries et de viandes à six heures du soir les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine et à 7 heures du soir les samedi et veilles des fêtes religieuses et civiles.

Que le greffier de la cité soit autorisé de faire la procédure requise par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Proposé en amendement par l'échevin A. Desjardins secondé par l'échevin W. Dussault.

Que c'est le voeu des Chambres de Commerce que les heures de fermeture des commerces ne soient pas changées et que le règlement actuel ne soit pas amendé à cet effet.

Que si un commerce quelconque était changé quant à ses heures de fermeture ce serait au détriment des autres commerces,

Il est résolu:

Qu'aucun changement ne soit fait au règlement de fermeture avant que les Chambres de Commerce et les autres corps intéressés aient approfondi d'avantage cette question et qu'un rapport soit de nouveau présenté au conseil.

En faveur de l'amendement les échevins: St-Jean, Gauthier, Desjardins, Dussault—4.

Contre l'amendement les échevins: Labelle, Lavigne, Laramée, Emond Morin, Pilon, Dompierre, Bériault, Joanisse, Maurice—10.

L'amendement est défait et la résolution principale est adoptée.

Messieurs les échevins Desjardins et Dussault donnent avis de reconsidération.

A onze heures le conseil ajourne à jeudi, le 4 mars 1948.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC }
District de Hull }
CITE DE HULL

No. 9

SEANCE DU 4 MARS 1948.

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil à l'hôtel de ville de la cité de Hull, à huit heures de l'après-midi, jeudi le 4 mars 1948, à laquelle sont présents:—

Son honneur le Maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J. E. Bériault, D. Joanisse, E. Dompierre, F. E. St-Jean, A. Desjardins et W. Dussault, formant quorum du dit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

Monsieur l'échevin J. E. Bériault quitte son siège.

1. Proposé par l'échevin A. Desjardins secondé par l'échevin W. Dussault

Que la résolution numéro 19 de l'assemblée du 1er mars 1948, scit reconsidérée.

En faveur de la résolution les échevins:—St-Jean, Desjardins, et Dussault—3.

Contre la résolution les échevins:—Labelle, Laramée, Emond, Morin, Pilon, Dompierre, Joanisse—7.

La résolution est défaite.

2. Proposé par l'échevin A. Desjardins secondé par l'échevin W. Dussault

Que la résolution numéro 20 de l'assemblée du 1er mars 1948, scit reconsidérée.

En faveur de la résolution les échevins:—St-Jean, Desjardins et Dussault—3.

Contre la résolution les échevins:—Labelle, Laramée, Emond, Morin, Pilon, Dompierre, Joanisse—7.

La résolution est défaite.

3. Proposé par l'échevin E. Laramée secondé par l'échevin D. Joanisse

Que la résolution numéro 11 de l'assemblée du 16 février 1948, autorisant un emprunt temporaire au montant de \$115,000.00 soit modifiée en ajoutant le paragraphe suivant:

“Sur réception de l'autorisation demandée à la Commission municipale de Québec, son honneur le Maire et le trésorier de la cité sont autorisés à signer un billet à la Banque Provinciale du Canada, pour effectuer cet emprunt temporaire.”

Adopté.

Messieurs les échevins Gauthier et Maurice prennent leurs sièges.

4. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean secondé par l'échevin J. Pilon

Que le conseil accepte les modifications au contrat entre la Cité et la compagnie Hull Electric relativement à l'échange de certaines propriétés, savoir:

1. Ajouter au dernier paragraphe de la page 4, après les mots “the property of the City” les mots suivants “But the latter shall have no claim against the Company for not removing said poles, etc.
2. Faire les mêmes modifications que celles ci-haut mentionnées à la page 5, à la fin du paragraphe 1, ainsi qu'à la page 6, à la fin du paragraphe 2.
3. Ajouter après les mots “in consideration of the above” les mots suivants “assignment and transfer” au paragraphe 5 de la page 7.

4. Ajouter aussi à la fin du même paragraphe 5, page 7, les mots suivants "hereby giving a full and final discharge thereon".

Que son honneur la Maire et le Greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la cité, ce contrat, tel que modifié par la présente résolution.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin D. Joanisse secondé par l'échevin J. Pilon

Que le gérant soit autorisé de louer un compresseur de madame Laframboise au taux de \$3.25 de l'heure y inclus l'opérateur et un compresseur de Craig Equipment au taux de \$340.50 par mois. Le coût de cet équipement devant être chargé aux items de travaux publics et d'aqueduc auxquels ces compresseurs seront affectés.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin E. Dompierre secondé par l'échevin J. Pilon

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

Messieurs les échevins A. Lavigne et E. Bériault prennent leurs sièges.

7. Proposé par l'échevin L. Labelle secondé par l'échevin J. Pilon

Que ce comité général lève séance et que ce conseil procède aux affaires.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin J. Pilon secondé par l'échevin L. Labelle

Que ce conseil ajourne au 8 mars courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC CITE DE HULL
District de Hull

No. 10

SEANCE DU 8 MARS 1948

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil à l'Hôtel-de-ville de ladite cité de Hull, à huit heures de l'après-midi, lundi, le 8 mars 1948, à laquelle sont présents:—

Son honneur le maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, J. Pilon, J.-E. Bériault, E. Dompierre, D. Joannis, H. Gauthier et W. Dussault formant quorum dudit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Daniel Myre; Succ. M.-J. Laverdure; Frères des Ecoles Chrétiennes; Service du cadastre.

Adopté.

Messieurs les échevins Lavigne, Morin, St-Jean prennent leurs sièges.

REGLEMENT No 464

pour amender le règlement No 336 concernant les bâtisses dans la cité de Hull.

ATTENDU que ce conseil juge opportun et dans l'intérêt public d'amender le règlement No 336 concernant la construction des bâtisses dans la cité de Hull;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné.

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. Les paragraphes 1 et 2 de la section intitulée "Quartier Lafontaine" (3), zone semi-commerciale et zone semi-industrielle, de l'article 141 du règlement No 336, sont par les présentes abrogés et remplacés par la section suivante:

Quartier Lafontaine (3), zone semi-commerciale — zone semi-industrielle — zone résidentielle.

Tout le quartier Lafontaine, sauf tel que ci-dessous indiqué, sera zone semi-commerciale les constructions devront être faites conformément aux données mentionnées pour les bâtisses de première, deuxième, troisième et quatrième classe. Toutes les bâtisses devront avoir au moins vingt-cinq pieds de hauteur sur leur façade; cependant, les bâtisses situées sur la rue Principale devront avoir au moins deux étages.

Ne seront cependant pas zones semi-commerciales:

A) Toute cette partie dudit quartier bornée à l'est par la ligne de division entre les quartiers Nos 3 et 4, à l'ouest par la rue Dupont, au nord par la glissoire du gouvernement et au sud par la rivière Ottawa, laquelle partie de territoire sera zone semi-industrielle et dans laquelle les constructions devront être faites conformément aux données mentionnées pour les bâtisses de première classe pour les industries et conformément aux données mentionnées pour les bâtisses de première, deuxième, troisième et quatrième classe pour les résidences.

B) La rue Wright de chacun de ses côtés entre les rues Dupont et Laval, laquelle rue sera une zone résidentielle.,

2. Le paragraphe 2 de la section "Quartier Wrightville" (1-A) zone semi-industrielle de l'article 141 dudit règlement No 336 est modifié en ajoutant après le sous-paragraphe "A" dudit paragraphe 2 le paragraphe suivant:

B) Les lots 259-1, 2, 3, 4; 253-1, 2; 252-1, 2 formant un triangle scalène borné comme suit: au sud par la rue Montcalm, à l'ouest par partie du lot 343 (voies C.P.R.); et à l'est par la ligne de division des quartiers 1 et 2, ainsi que le lot 379 formant un trapèze borné comme suit: au sud par partie du lot 250-61, à l'ouest par le lot 360, la rue Tracy et les lots 361, 376; au nord par le lot 386; à l'est par la ligne de division des quartiers 1 et 2 (tous les lots officiels du quartier 1 de la cité de Hull). Les rues Talon, Tracy et Ducharme à l'est du boulevard St-Joseph.

3. Le paragraphe 2 de la section "Quartier Montcalm" (2)—zone semi-industrielle de l'article 141 du règlement 336 est modifié en ajoutant après le sous-paragraphe "B" dudit paragraphe 2 le paragraphe suivant:

C) Les lots 95, 94, 92, 91, 90, 89, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 82, 83, 84, 85, 86, 87, ainsi que le lot 6 et la balance du lot 4, formant une figure géométrique irrégulière bornée comme suit: au sud par la rue Montcalm, à l'ouest par la ligne de division des quartiers 1 et 2, partie lot 345 (voies C.P.R.) et partie lot 4; au nord par partie du lot 4; à l'est par partie du lot 4, la ligne de division des quartiers 2 et 3, et la crique Brewery.

4. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

RAYMOND BRUNET,
Maire.

H.-LEON LEBLANC,
Greffier.

2. Proposé par l'échevin J.-E. Bériault, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le règlement No 464 amendant le règlement No 336 concernant la construction des bâtisses soit approuvé; que le Greffier

de la cité soit autorisé de faire la procédure requise par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

Monsieur l'échevin Desjardins prend son siège.

3. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le gérant soit autorisé de faire faire les réparations à la salle communale de la rue Ste-Marie telles que suggérées dans son rapport en date du 8 mars 1948. Le coût de ces réparations ne devant pas dépasser la somme de \$125.00.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin J.-E. Bériault, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil approuve le projet de Loi pour former la "Commission d'urbanisme de la région de Hull" et en recommande l'adoption par la Législature provinciale, et que prévisions soient faites afin que les délibérations, les minutes, les rapports, etc. de ladite Commission soient faits dans les langues française et anglaise.

Adopté.

Messieurs les échevins Emond et Morin dissidents.

5. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le nom de l'échevin Achille Morin soit ajouté à la liste des membres formant le comité municipal de récréation et terrains de jeux, pour l'année 1948.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin A. Morin:

Conformément à l'avis de motion donné le 13 février 1948, et du certificat du trésorier attestant qu'il y a des fonds disponibles, le Greffier de la cité est autorisé à faire l'achat de 16 exemplaires

de la "Loi des cités et villes". Les fonds devant être pris à même l'appropriation "papeterie" du bureau du Greffier.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin A. Morin:

Que les minutes des assemblées des 1, 15 et 29 décembre 1947, des 5 et 12 janvier 1948, imprimées et distribuées aux membres du conseil soient confirmées.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin L. Labelle.

Que son honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la cité, un contrat avec "The Bell Telephone Co. of Canada" pour l'achat de trois poteaux au coût de \$61.72.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F.-E. St-Jean:

Qu'un comité, composé de son honneur le Maire, du président du comité des Finances, du président du comité de Feu, Lumière et Alarme, du président du comité de Police, du président du comité de l'Eau, du président du comité des Rues et Améliorations, du Maire-suppléant, soit chargé de faire une étude de l'application du règlement No 456 créant un fonds de pension pour les employés municipaux. Ce comité fera rapport au conseil. Le président des Finances agira comme président de ce comité spécial.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Qu'une délégation composée de son honneur le Maire, des échevins du quartier Val-Tétreau et du Gérant de la cité, soit chargée d'entrevoir l'honorable Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, relativement au projet de la construction de 300 habitations

dans le quartier Val-Tétreau. Cette délégation fera rapport au conseil du résultat de ses démarches.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Qu'une délégation, composée de son honneur le Maire, des échevins Laramée, Joanisse, Pilon, Gauthier, d'un des aviseurs légaux de la cité, de Me Avila Labelle et du Gérant de la cité, soit chargée de se rendre à Québec en rapport avec le Bill de la cité de Hull présentement devant la Législature. Le Trésorier de la cité est autorisé de payer les frais de voyage des délégués.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin J. Pilon.

Que ce comité général lève séance et que ce conseil procède aux affaires.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que les appropriations budgétaires pour l'année fiscale commençant le 1er mai 1948, et se terminant le 30 avril 1948, soumises par le gérant de la cité avec son rapport en date du 8 mars et annexées à la présente résolution, soient approuvées.

Que le trésorier de la cité soit autorisé de payer:

1—les comptes réguliers de l'abonnement au téléphone pour les divers services municipaux;

2—les coupons-intérêts et débentures;

3—le quinze et dernier jour de chaque mois, à commencer du 15 mai 1948, les salaires des employés réguliers tel que fixés pour chacun d'eux dans le présent budget.

Que le taux de la taxe municipale foncière soit établi à \$1.65 au \$100.00 d'évaluation et qu'une taxe spéciale de \$0.20 par \$100.00 d'évaluation soit prélevée pour remplacer les taxes spéciales des services d'enlèvement de la neige et arrosage des rues.

Proposé en amendement par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le taux de la taxe foncière soit fixée à \$1.60 par \$100.00 d'évaluation municipale.

En faveur de l'amendement les échevins: Emond, Morin, Joanisse, Dompierre, Bériault, Dussault, Desjardins—7.

Contre l'amendement les échevins: Labelle, Lavigne, Pilon, Maurice, Laramée, St-Jean, Gauthier—7.

Le vote étant partagé également son honneur le Maire vote contre l'amendement.

L'amendement est défait et la résolution principale remportée sur la même division.

ESTIMES 1948-1949

D E P E N S E S

Administration générale—

400	Salaire, Finance	\$ 10,462.50
401	Entretien, Trésorier et taxes affaires.....	4,452.00
402	Salaire, Greffier	2,805.00
403	Entretien, Greffier	3,412.60
404	Salaire, Evaluateur	3,460.00
405	Entretien, Evaluateur	8,000.00
406	Salaire, Aviseurs légaux	660.00
407	Entretien, Aviseurs légaux	1,000.00
408	Salaire, secrétaire du maire	1,480.00
409	Entretien, comité Bâtisses	1,000.00

410-496 Assurances (moins aqueduc)	1,200.00
411 Elections	1,600.00
412 Congrès des municipalités	
415 Hôtel-de-ville, salaire	900.00
416 Entretien, Hôtel-de-ville	5,700.00
418 Comité industriel	2,000.00
420 Dommages	1,000.00
421 Amendements à la charte	500.00
422 Comité urbanisme	200.00
423 Marché	500.00
425 Pensions, vieux employés	6,381.32
426 Salaire, Gérant	5,005.00
427 Entretien, Gérant	2,000.00
428 Fonds de pension	9,000.00
424 Déficit estimé, exercice 1947-48	26,000.00
	\$ 98,718.42

Protection des personnes et des propriétés—

430 Feu, salaires	79,890.00
431 Feu, entretien	13,005.64
432-466 Borne-fontaine	3,675.00
	\$ 96,570.64

Service de la police—

435 Police, salaires	78,604.00
436 Police, entretien	10,450.00
437 Ecole industrielle	2,200.00
	\$ 91,254.00

Eclairage des rues—

440 Lumière et Alarme	5,825.00
441 Lumière et Alarme	3,000.00
	\$ 8,825.00

Travaux publics—

445	Travaux publics, salaires	1,635.00
446	Travaux publics, entretien	2,000.00
447	Rues pavées	24,700.00
448	Rues, terre	5,350.00
449	Trottoirs	5,000.00
450	Parcs	2,370.00
451	Barrières	4,500.00
452	Neige	38,050.00
453	Chantier municipal	3,800.00
454	Assurance-chômage	1,500.00
626	Vacances journalières	10,000.00
		—————
		\$ 98,905.00

Usine électrique—

460	Hydro, salaires	6,468.75
		—————
		\$ 6,468.75

Hygiène et enlèvement des déchets—

465	Arrosage	5,850.00
466-432	Borne-fontaine	3,675.00
467	Egouts	12,600.00
468	Déchets	500.00
		—————
		\$ 22,625.00

Conservation de la santé—

470	Santé, salaires	6,590.00
471	Santé, entretien	2,440.00
472	Unité sanitaire	7,000.00
473	Clinique, hôpital S.-C.	1,350.00
474	Association, médecins	1,200.00
		—————
		\$ 18,580.00

Bien-être public—

475	Secours-chômage	5,000.00
476	Secours-entretien	1,600.00
477	Hospitalisation	50,000.00
479	Service social	5,000.00
616	Locataires, cité	1,000.00
		\$ 62,600.00

Education—

480	Ecole Technique	10,000.00
		\$ 10,000.00

Service de récréation—

485	Commission, terrains jeux et récréation	7,000.00
486	Centre communal et bibliothèque	1,320.00
		\$ 8,320.00

Imprévus—

490	Imprévus	28,750.00
		\$ 28,750.00

Aqueduc—

495	Aqueduc, salaires	47,603.75
496-410	Assurances	1,200.00
497	Château d'eau	10,500.00
498	Entretien, service	12,000.00
499	Tuyaux principaux	21,250.00
500	Dégelage	550.00
501	Chlorination	3,500.00
		\$ 96,603.75

Note: Item 490 "Imprévus" 5% des revenus de l'année précédente moins les imprévus inclus à divers départements.

Charges imputables à la dette

505	Fonds d'amortissement	10,167.99
510	Débentures en séries	173,000.00
	Débentures, règlement 459	68,500.00
515	Intérêts sur débentures	146,287.50
	Intérêts, règlement 459	20,000.00
516	Escompte et intérêt	1,000.00
517	Escompte—perception, corporation	12,000.00
518	Escompte—perception, aqueduc	5,000.00
		\$435,955.49

Autres charges—

600	Pompes et tracteurs	
601	Ré-évaluation	
602	Nouveau cadastre	3,000.00
		\$ 3,000.00
		\$1,087,176.05

REVENUS 1948-1949

300	Taxe foncière	552,750.00
	Taxe foncière, Wartime Housing	5,929.50
301	Fonds de commerce	7,000.00
302	Améliorations locales	71,000.00
	459 (par rôle supplémentaire)	30,000.00
303	Taxes d'affaires sur rôle	3,300.00
304	Intérêt sur arrérages	5,000.00
305	Licences et permis	26,500.00
306	Taxe d'amusement	18,000.00
307	Taxe sur chiens	1,150.00
308	Licences de charretiers	5,500.00
309	Cour du recordier	12,850.00
310	Marché de Hull	500.00

311	Comité des bâtisse	500.00
312	Enlèvement des déchets	800.00
313	Divers	200.00
315—316	Arrosage, Neige, taxe de services	81,796.55
317	Permis de construction	800.00
318	Concessions—terrains de jeux	1,600.00
325	Taxe d'aqueduc	245,000.00
326	Intérêt sur arrérages	3,500.00
327	Eau par compteurs	13,500.00
		<hr/>
		\$1,087,176.05

15. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin E. Bériault.

Qu'en l'absence de son honneur le Maire et du Maire-suppléant, l'échevin Maurice soit désigné pour agir à leur place.

Adopté.

Hull, le 8 mars 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour amender le règlement No 68 de manière à abolir les charges au pied linéaire pour l'arrosage des rues et les remplacer par une taxe spéciale de service de \$0.20 par \$100.00 d'évaluation pour les services de l'enlevement de la neige et de l'arrosage des rues.

(signé) J. PILON,
échevin.

Hull, le 8 mars 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour amender le règlement No 431 de manière à abolir les charges au pied linéaire pour l'enlevement de la neige et les remplacer par une taxe spéciale de service de \$0.20 par \$100.00 d'évaluation pour les services de l'enlevement de la neige et de l'arrosage des rues.

(signé) A. LAVIGNE,
échevin.

Hull, le 8 mars 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour amender le règlement No 270 de manière à fixer le taux de la taxe municipale foncière à \$1.65 par \$100.00 d'évaluation.

(signé) E. LARAMEE,
échevin.

Hull, le 1er mars 1948.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$100.00 soit employé pour un octroi au Festival Dramatique qui aura lieu à Hull vers le milieu d'avril 1948, au-delà de 300 délégués seront présents à cette occasion, venant de toutes les parties du Canada. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "publicité".

(signé) F.-E. ST-JEAN,
échevin.

Je soussigné, trésorier de la cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) JOS. RAYMOND,
trésorier.

16. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Lavigne.

Que ce conseil ajourne au 22 mars courant.

Adopté.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } CITE DE HULL
District de Hull }

No 11

SEANCE DU 22 MARS 1948

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil à l'hôtel-de-ville de ladite cité de Hull, à huit heures de l'après-midi, lundi, le 22 mars 1948, à laquelle sont présents:—

Son honneur le maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, J.-E. Bériault, E. Dompierre, D. Joannis, A. Maurice, F.-E. St-Jean et W. Dussault, formant quorum dudit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Emond:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Service du cadastre; Albert Cléroux; l'hon. Alphonse Fournier; Elie Potvin; Central Mortgage and Housing Corporation; Emile Leblanc; National Capital Planning Committee; Pétition des locataires, appartement Paquin; Fédération des Ligues du Sacré-Cœur du diocèse d'Ottawa.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé à l'unanimité:

Que ce conseil offre à madame J.-B. Cadieux et aux membres de sa famille ses profondes sympathies à l'occasion du décès de l'ex-échevin J.-B. Cadieux.

Adopté debout.

3. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin F.-E. St-Jean:

Que son honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer des contrats pour concessions au parc Moussette, aux mêmes conditions que l'an passé, en faveur des personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous.

a) Arthur Meilleur

b) Harry Kelly.

Adopté.

4 Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Laramée.

Conformément aux stipulations de l'article 522 du chapitre 233 des Statuts Refondus de Québec, 1941, (loi des cités et villes), ce conseil autorise l'Evaluateur de la cité de Hull à ajouter sur le rôle d'évaluation pour l'année commençant le 1er mai 1948 et se terminant le 30 avril 1949, la partie de la ferme de monsieur Albert Cléroux qui a été récemment détachée pour être subdivisée en lots à bâtir.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Laramée.

Que ce conseil consent à dégager monsieur Paul Gagné, 73, rue Montpetit, Hull, de toutes responsabilités présentes et futures en rapport avec le nivellement du terrain de jeux de la paroisse St-Raymond, situé en bordure des rues St-Raymond, Montpetit et Archambault.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le Greffier soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec l'autorisation d'emprunter temporairement pour le 1er mai 1948 un montant n'excédant pas \$175,000.00 dont le produit servira à payer des obligations et des coupons-intérêts de la cité de Hull, qui deviendront échus le 1er mai 1948.

Que son honneur le Maire et le Trésorier soient autorités à s'entendre avec les autorités de la Banque Provinciale pour obtenir

cet escompte dont le remboursement devra s'effectuer avant le 1er juin 1948.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que la subdivision d'une partie du lot 142-2 du quartier un (1) de la cité de Hull soit approuvée telle que préparée et montrée sur un plan en date du 6 mars 1948, signé par monsieur G. Rinfret, arpenteur-géomètre. Que son honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer, au nom de la cité de Hull, ledit plan de la subdivision du lot 142-2 du quartier un (1).

Adopté.

Monsieur l'échevin Desjardins prend son siège.

8. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$40.00 à monsieur Edgar Fréchette, mécanicien de la cité, afin de lui permettre de suivre un cours spécial de 3 jours aux ateliers de la compagnie Mussens Ltd. relativement à l'entretien des tracteurs Allis-Chalmers.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin D. Joanisse.

Que l'acheteur municipal soit autorisé de faire l'achat de la maison Ontario Hughes-Owen Ltd. d'une machine à imprimer les plans au coût de \$1,250.00. Cette dépense devant être chargée au règlement numéro 459.

Adopté.

Monsieur l'échevin H. Gauthier prend son siège.

10. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le gérant soit autorisé de conclure un arrangement avec Mme Laframboise pour l'achat d'un compresseur de la marque Ingersoll-Rand au coût de \$3,200.00 ainsi que pour autres outils mentionnés dans son rapport en date du 21 mars 1948. Les fonds à ces fins devant être pris à même le règlement 459.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que des soumissions soient demandées pour les achats en quantité de machinerie et outillage requis pour l'exécution des travaux de la cité. Ces soumissions seront ouvertes par le conseil réuni en assemblée.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que le gérant soit autorisé d'acheter deux camions au prix de \$2,395.00 chacun suivant sa recommandation faite dans son rapport en date du 21 mars 1948. Cette dépense devant être chargée au règlement numéro 459.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$1,038.50 au comptable de l'Assemblée Législative de Québec pour frais d'impression du bill 156 intitulé: "Loi modifiant la Charte de la cité".

Adopté.

14. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin E. Bériault:

Ce conseil présente aux directeurs du journal "Le Droit" ses sincères félicitations à l'occasion de la célébration du 35ième anniversaire de sa fondation et profite de cet événement remarquable

pour témoigner au journal son appréciation des nombreux services rendus à la population de Hull au cours de ces nombreuses années.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin J. Pilon:

Suivant les stipulations de la clause 9 du règlement No 386, ce conseil approuve pour la collection des déchets ménagers les zones montrées sur le plan de la cité daté du 19 mars et décrites comme suit:—

Zone No 1—Bornée à l'est par la voie du C.P.R.; au nord par la ligne de division des lots entre les rues Amherst et les rues Taschereau, Binet et Lafontaine; à l'ouest par les limites de la cité; et au sud par la rivière Ottawa.

Zone No 2—Bornée à l'est par la voie du C.P.R.; au nord par les limites de la cité; à l'ouest par les limites de la cité et au sud par la ligne de division des lots entre les rues Amherst et les rues Taschereau, Binet et Lafontaine.

Zone No 3—Bornée à l'est par le centre de la rue Dupont et la ligne de division entre les lots de la rue St-Hyacinthe et St-Henri; au nord par les limites de la cité, à l'ouest par la voie du C.P.R.; au sud par la rivière Ottawa.

Zone No 4—Bornée à l'est par la ligne de division entre les lots de la rue Laval et Kent; au nord par la ligne de division entre les lots de la rue St-Etienne et St-Laurent; à l'ouest par le centre de la rue Dupont et la ligne de division des lots entre les rues St-Hyacinthe et St-Henri; au sud par la rivière Ottawa.

Zone No 5—Bornée à l'est par la rivière Ottawa; au nord par la ligne de division des lots du côté nord de la rue St-Bernard; à l'ouest par la ligne de division des lots entre les rues Laval et Kent; au sud par la rivière Ottawa.

Zone No 6—Bornée à l'est par la rivière Ottawa; au nord par les limites de la cité; à l'ouest par la ligne de division entre les lots de la rue St-Hyacinthe et St-Henri; au sud par la ligne de

division des lots du côté nord de la rue St-Bernard et la ligne de division des lots du côté nord de la rue St-Etienne.

Adopté.

REGLEMENT No 465

amendant le règlement No 270 concernant
les taxes dans la cité

ATTENDU que ce conseil juge à propos et est d'opinion que le taux de la taxe foncière générale doit être augmenté;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT et le présent règlement ordonne et statue comme suit:

1. L'article I du règlement No 270, tel qu'amendé, est par les présentes abrogé et remplacé par l'article suivant:

“A partir du 1er mai 1948, il est et il sera annuellement “imposé et prélevé sur tous terrains, lots de ville ou parties de “lots de ville, dans les limites de la cité, soit qu'il existe ou non “des bâtisses sur iceux, ainsi que sur toutes bâtisses, maisons “ou dépendances construites sur lesdits terrains; sur tous “immeubles, biens immobiliers ou autres biens imposables “situés dans la cité, une taxe de un dollar et soixante-cinq “centins (\$1.65) par cent dollars (\$100.00) sur la valeur réelle desdits immeubles ou biens imposables, telle que portée au rôle “d'évaluation en vigueur dans la cité;

“Cette imposition constitue une charge grevant tels immeubles et les propriétaires en seront personnellement responsables.”

2. Le présent règlement entrera en vigueur le 1er mai 1948.

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an en premier lieu mentionnés.

RAYMOND BRUNET,
Maire.

H.-LEON LEBLANC,
Greffier.

16. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que le règlement numéro 465, amendant le règlement numéro 270 concernant les taxes de la cité, soit approuvé et que le Greffier de la cité soit autorisé de faire procédure requise par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Messieurs les échevins Emond et Morin, dissidents.

Adopté.

REGLEMENT No 466

concernant l'entretien des rues et des trottoirs
dans la cité.

ATTENDU que ce conseil est d'opinion et juge à propos d'entretenir les rues et les trottoirs dans la cité;

ATTENDU que lesdits travaux constituent des améliorations publiques nécessaires et avantageuses;

ATTENDU que lesdits ouvrages publics sont pour l'intérêt et le bénéfice de tous les contribuables de la municipalité;

ATTENDU que pour défrayer le coût desdits travaux, il est nécessaire à ce conseil d'imposer et de prélever une répartition ou taxe spéciale sur tous les biens immeubles imposables situés dans la cité, ladite taxe ou répartition basée sur l'évaluation d'iceux;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT et le présent règlement ordonne et statue comme suit:

1. La cité entreprend à ces frais l'entretien des rues et trottoirs situés dans ses limites;

2. Aux fins de défrayer le coût des susdites dépenses d'entretien, une taxe ou une répartition spéciale est par les présentes imposée sur tous les biens immeubles imposables situés dans la cité, conformément aux dispositions de la charte, ladite taxe de .20c par \$100.00 d'évaluation desdits immeubles, ladite évaluation telle qu'apparaissant au rôle d'évaluation en

force annuellement; ladite taxe de .20c à être répartie à raison de .15c par \$100.00 d'évaluation pour l'entretien des rues et de .05c par \$100.00 d'évaluation pour l'entretien des trottoirs;

3. Le montant de ladite taxe ou répartition spéciale sera payable annuellement au bureau du Trésorier de la cité, à l'Hôtel-de-ville, et ce dernier est par les présentes autorisé à percevoir lesdites taxes de la manière que peuvent être perçues les taxes foncières générales;

4. Lesdites taxes constituent une créance privilégiée sur les immeubles affectés et sont exemptes de la formalité de l'enregistrement;

5. Les règlements 68 et 431, ainsi que leurs amendements, sont par les présentes abrogés;

6. Les règlements 365, les clauses 1, 2 et 3 du règlement 52, les règlements 148 et 177 abrogés par le règlement No 365, sont et demeurent abrogés.

7. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi, le 1er mai 1948.

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an en premier lieu mentionnés.

RAYMOND BRUNET,
Maire.

H.-LEON LEBLANC,
Greffier.

17. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le règlement numéro 466, concernant l'entretien des rues et des trottoirs dans la cité de Hull, soit approuvé et que le Greffier de la cité soit autorisé de faire la procédure requise par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Proposé en amendement par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin A. Morin:

Que le taux des services d'enlèvement de la neige et de l'arro-sage des rues demeurent tel que pour l'an passé soit à 10 cents du pied linéaire pour la neige et 5 cents du pied linéaire pour l'arro-sage suivant les dimensions des propriétés.

En faveur de l'amendement les échevins: Emond, Morin, Dom-pierre, Bériault, Joanisse—5.

Contre l'amendement les échevins: Labelle, Lavigne, Laramée, Pilon, Maurice, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Dussault—9.

L'amendement est défait et la motion principale remportée sur la même division.

18. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le Trésorier soit autorisé à faire imprimer les obliga-tions du règlement numéro 459 autorisant un emprunt de \$2,181,000.00.

Qu'après entente avec le sous-ministre des Affaires municipales que le Trésorier, le Greffier et le président des Finances soient autorisés à se rendre à Québec pour la signature du certificat de légalité requis par la loi.

Le Greffier de la cité est autorisé à demander conformément à la loi des soumissions pour la vente d'une tranche de ces obli-gations viz:

Echéance 1er février	Montant	Echéance 1er février	Montant
1949	\$14,500.00	1957	\$30,000.00
1950	15,000.00	1958	30,000.00
1951	30,500.00	1959	30,000.00
1952	30,000.00	1960	30,000.00
1953	30,000.00	1961	30,000.00
1954	30,000.00	1962	30,000.00
1955	30,000.00	1963	310,000.00
1956	30,000.00		
		Total	\$700,000.00

Adopté.

19. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Qu'autorisation soit amendée au ministre des Affaires municipales, conformément aux dispositions de l'article 3 du chapitre 111 des Statuts Refondus, 1925, tel que modifié par la loi 22 Geo. 5, chapitre 54 d'autoriser ce conseil à émettre les obligations prévues au règlement No 459 à courte échéance à 15 ans viz:

Echéance	Montant	Echéance	Montant
1er février 1949	\$ 68,500.00	1957	\$ 87,500.00
1950	71,000.00	1958	90,000.00
1951	73,000.00	1959	73,500.00
1952	75,500.00	1960	75,500.00
1953	77,500.00	1961	77,500.00
1954	79,500.00	1962	79,500.00
1955	82,000.00	1963	1,085,500.00
1956	85,000.00		
		Total	\$2,181,000.00

Adopté.

20. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin W. Dussault:

Conformément à l'avis de motion donné le 1er mars 1948, et du certificat du Trésorier attestant qu'il y a des fonds disponibles, le trésorier de la cité est autorisé à verser au Festival Dramatique un octroi de \$100.00.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le Trésorier de la cité et le Greffier de la cité soient délégués au sixième congrès annuel de la Municipal Finance Officers Association; que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$100.00 chacun pour défrayer les dépenses de cette délégation. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations prévus dans le budget.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin E. Bériault, secondé par l'échevin L. Emond:

Que ce conseil appuie la requête des Archevêques et Evêques de la province de Québec, recommandant:

- a)—De porter à \$3,000.00 pour le chef de famille et à \$1,500.00 pour le célibataire les exemptions légales accordées dans la perception des impôts sur le revenu.
- b)—Aider efficacement à la construction de maisons salubres, à prix populaires et de donner la préférence aux familles nombreuses.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, à l'hon. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics et député de Hull, à l'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances, à l'hon. Dr James J. McCann, ministre du Revenu national et à l'hon. Alexandre Taché, député du comté de Hull à la Législature provinciale.

Adopté.

Hull, le 22 mars 1948.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$125.00 soit employé pour une annonce de \$100.00 dans le journal "Le Droit" et \$25.00 pour annonce dans le programme de l'Association des instituteurs et institutrices de Hull. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour publicité.

(signé) D. Joanisse,
échevin.

Je soussigné, Trésorier de la cité de Hull certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) Jos. Raymond,
trésorier.

Hull, le 22 mars 1948.

Je soussigné donne avis de motion de la présentation d'un règlement décrétant la manière dont la plomberie devra être installée dans les bâtisses dans la cité de Hull.

(signé) J. Pilon,
échevin.

Hull, le 22 mars 1948.

Je soussigné donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour abroger les clauses 66 à 91, concernant la plomberie, du règlement numéro 336 concernant la construction des bâtisses.

(signé) J. Pilon,
échevin.

Ajournement sine die.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBÉC
District de Hull

CITE DE HULL

No 12

SEANCE DU 5 AVRIL 1948

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil à l'hôtel-de-ville de la dite cité de Hull, lundi, le 5 avril 1948, à huit heures de l'après-midi, à laquelle sont présents :—

Son honneur le maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault, formant quorum dudit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

Monsieur l'échevin A. Desjardins prend son siège.

1. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin F.-E. St-Jean :

Que ce conseil présente à l'échevin Edmond Laramée et à madame Laramée ses profondes sympathies à l'occasion du décès de madame Bergevin.

Adopté debout.

2. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Dompierre :

Que les communications qui viennent d'être lues soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de: Réginald Laframboise; Mme Josaphat Lalonde; Ludger Thibault; Mme Percy Robinson; Mme Lucille Laurent; Orphelinat Ste-Thérèse; Léo Girard; Mme W. Harper.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 30 mars 1948, auquel assistaient: monsieur l'échevin J. Pilon, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

1	Atelier Alie	\$ 18.00
2	J. Baillot & Fils	15.57
3	Boucher Frères	130.32
4	Caverhill, Learmont & Co.	34.54
5	A. Champagne	3.68
6	Canadian General Electric	50.00
7	General Supply Co.	94.88
8	L. Gendron & Fils	75.00
9	Gatineau Power Co.	896.14
10	Imperial Oil Ltd.	32.51
11	Kelly & Leduc	4.27
12	Thos. Lawson & Sons Ltd.	163.56
13	L. Laframboise	64.00
14	Laurentian Stone Co. Ltd.	58.14
15	J.-A. Lalonde	1.13
16	John Millen & Son Ltd.	17.95
17	R. O. Morris Motors Ltd.	2.12
18	Nichols Chemical Co.	4,239.30
19	Ottawa Light Heat & Power	6.29

20	People's Gas Supply Co. Ltd.	1.25
21	Jos. Pilon Ltée	194.15
22	A.-L. Raymond	4.00
23	St-Denis Service Station	0.50
24	Wallace & Tiernan Ltd.	10.53
25	Patterson Motors Ltd.	229.57
26	M. Zagerman & Co. Ltd.	14.63
27	Craig Equipment Reg'd.	340.50
28	Standard Paving Ltd.	17,420.83
29	Mme J. Laframboise	820.00
30	Caverhill, Learmont Co.	7.45
31	Thos. Robertson Ltd.	106.74
32	Hughes-Owens Co. Ltd.	253.53
33	Canadian Industries Ltd. (Note de crédit)	\$459.59
34	Imperial Oil Ltd. (Note de crédit)	8.00
	Total	\$24,810.98

SALAIRE: Paies Nos 44-45-46-47-48 (mars 1948)

Réparations, services	\$3,750.37
Bornes-fontaines	2,903.74
Tuyaux principaux	3,267.33
Dégelage	1,231.07
Château d'eau	89.60

J. Pilon, président

F.-E. St-Jean	J.-E. Bériault
H. Gauthier	L. Labelle
E. Dompierre	D. Joanisse

3. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin J.-E. Bériault:

Que le 4ième rapport du comité de l'eau soit approuvé, et que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$24,810.98 suivant la liste audit rapport.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE
ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, lumière et alarme, dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 mars 1948, auquel assistaient monsieur l'échevin E. Bériault, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, D. Joannis, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

35	Can. Line Materials Ltd.	\$ 7.70
36	Département du Feu	53.31
37	Z. Miron & Fils	6.12
38	R. O. Morris Motors Ltd.	0.94
39	John Millen & Son Ltd.	386.56
40	Kelly & Leduc	3.57

DEPARTEMENT DU FEU

41	Brake Service Station Ltd.	\$ 13.29
42	Can. Fire Hose Co. Ltd.	38.05
43	Champlain Oil Products Ltd.	103.50
44	Bickle-Seagrave Ltd.	139.65
45	P. D'Aoust Ltée	2.69
46	Federal Motor Sales	20.00
47	Garage Principal	5.40
48	Hôpital du Sacré-Coeur	16.00
49	Imperial Oil Ltd.	103.50
50	Kelly & Leduc	1.54
51	Myers Motors Ltd.	7.28
52	John Millen & Son Ltd.	16.51
53	Z. Miron & Fils	2.39
54	McMullen-Perkins Ltd.	154.65
55	Mine Safety Appliances Co. Ltd.	4.29

56	McMullen Supplies Ltd.	0.18
57	Jos. Pilon Ltée	2.77
58	Dr E. Perras	18.00
59	C. H. Petch & Sons	20.45
60	Dr Henri Pilon	18.00
61	Dr L. Pichette	16.50
62	Welch & Johnston Ltd.	5.90
63	G. H. Wood & Co. Ltd.	7.63
64	Walters Axe Co.	6.50
		—————
	Total	\$1,182.87

SALAIRE: Paies Nos 44-45-46-47-48 (mars 1948)

Feu \$ 24.00

J.-E. Bériault, président

E. Dompierre	J. Pilon
D. Joanisse	F.-E. St-Jean
L. Labelle	H. Gauthier
A. Morin	A. Maurice

4. Proposé par l'échevin J.-E. Bériault, secondé par l'échevin
E. Dompierre:

Que le 4ième rapport du comité de Feu, lumière et alarme, soit approuvé, et que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$1,182.87 suivant la liste audit rapport.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE PARCS ET MARCHE

À la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Parcs et marché, dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 mars 1948, auquel assistaient: monsieur l'échevin A. Morin, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

65	Josaphat Sarrazin	(marché)	\$ 7.50
66	Boucher Frères	"	26.40
67	Gatineau Power Co.	"	1.84
	Total		\$ 35.74

J.-A. Morin, président

F.-E. St-Jean	H. Gauthier
J. Pilon	L. Labelle
E. Dompierre	A. Maurice
J.-E. Bériault	

5. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 4ième rapport du comité de Parcs et marché, soit approuvé, et que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$35.74 suivant la liste audit rapport.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Rues et améliorations, dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 mars 1948, auquel assistaient monsieur l'échevin D. Joannis, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

68	E. Bélanger & Cie	\$ 550.00
69	J.-N. Berney & Sons	26.75
70	Bell Telephone Co.	5.97
71	Caverhill, Learmont Co. Ltd.	4.39

72	Octave Charbonneau	18.60
73	J.-A. Couroux	24.00
74	Can. Pacific Ry. Co.	222.55
75	Robert J. Ferguson & Sons	55.08
76	Gatineau Power Co.	79.23
77	Instruments Ltd.	2.16
78	Kelly & Leduc	4.95
79	Jarry & Frère Ltée	15,228.60
80	Maryland Casualty Co.	1,325.52
81	John Millen & Son Ltd.	3.75
82	R. O. Morris Motors Ltd.	21.01
83	McColl-Frontenac	704.28
84	People's Gas Supply Co. Ltd.	13.50
85	Josaphat Sarrazin	52.00
86	Bell Telephone Co.	5.97
87	Shell Oil Ltd.	0.06
88	Flintkote Co. (Note de crédit)	\$28.60
	Total	\$18,348.37

SALAIRE: Paies Nos 44-45-46-47-48 (mars 1948)

Neige	\$6,650.79
Egouts	1,919.38
Rues pavées	876.50
Règlement 448	878.69
Règlement 459	223.06
Maladies	253.35
Vacances	95.83
Travaux publics	130.00

F.-E. St-Jean	H. Gauthier
J. Pilon	A. Morin
E. Dompierre	L. Labelle
J.-E. Bériault	A. Maurice

6. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin
J. Pilon:

Qué le 4ième rapport du comité des Rues et améliorations soit approuvé, et que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$18,348.37 suivant la liste audit rapport.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET HOSPITALISATION

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et hospitalisation, dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 mars 1948, auquel assistaient monsieur l'échevin A. Maurice, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

89	Pharmacie Principale	(Santé)	\$ 20.50
90	Gauthier & Cie Ltée	"	123.00
91	Dr J.-C. Rossignol	"	15.00
92	Adrien Ferland	"	3.00
93	Ottawa Civic Hosp.	(Hosp.)	121.00
94	Hôpital Général	"	45.00
95	Hospice St-Charles	"	1,122.50
96	Orphelinat St-Joseph	"	1,881.00
97	Hôpital Général de Mattawa	"	68.50
98	Ministère de la Santé	"	25,080.24
99	Dépt. travaux publics	(Ass. m.)	15.00
100	A.-L. Raymond	"	1,008.00
101	Jos. Labelle	"	109.00
102	Léonie Lecompte	"	12.00
103	A. Vadeboncoeur	"	84.00
104	Donat St-Martin	"	122.00
105	J. Robitaille	"	24.00
106	J.-E. Monette	"	13.00
107	Léo Régimbald	"	8.00

108	Hector Lemieux	"	16.00
109	Gédéon Monette	"	55.00
110	Alfred Duquette	"	2.00
111	Gouin & Lalonde	"	31.00
112	Albert Gratton	"	23.00
113	J.-R. Proulx	"	52.00
114	J.-A. Harper	"	81.00
115	Albert Labelle	"	42.00
116	Henri Laflamme	"	76.00
117	Louis Lafrance	"	36.00
118	Romuald Landry	"	24.00
119	Edmond Laramée	"	24.00
120	Joseph Laurin	"	8.00
121	M. Leblond	"	58.00
122	Chénier & Frères	"	8.00
123	Jos. Clément	"	55.00
124	Dupont & Picard	"	48.00
125	Groceteria Art	"	143.00
126	Gaston Chantigny	"	33.00
Total			\$30,689.74

SALAIRE: Paies Nos 44-45-46-47-48 (mars 1948)

Hospitalisation	\$	60.01
Assistance municipale		96.05
Vidanges		60.01

E. Dompierre	D. Joanisse
J. Pilon	L. Labelle
H. Gauthier	A. Morin

7. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 4ième rapport du comité de Santé et hospitalisation soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$30,689.74 suivant la liste audit rapport.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police, dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 mars 1948, auquel assistaient son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

127	Dr G. Gagné	\$ 3.00
128	Byles & Co.	32.90
129	Charron-Ménard	3.83
130	B. J. Déry	1.79
131	Dr G. Gagné	69.00
132	Hôpital du Sacré-Cœur	163.50
133	Département du Feu	46.66
134	R. O. Morris Motors Ltd.	5.59
135	Léo Régimbald	2.05
136	Boucher Frères	1.00
137	Charron-Ménard	0.29
138	Caverhill, Learmont & Co.	4.59
139	Département du Feu	65.86
140	Kelly & Leduc	10.20
141	Mine Safety Appl.	11.58
142	Roy Typewriter Service	16.25
<hr/>		
	Total	438.09

SALAIRE: Paies Nos 44-45-46-47-48 (mars 1948)

Police	\$ 29.60
F.-E. St-Jean	A. Morin
L. Labelle	H. Gauthier
D. Joanisse	J.-E. Bériault
E. Dompierre	A. Maurice
J. Pilon	

8. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin E. Laramée.

Que le 4ième rapport du comité de Police soit approuvé, et que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$438.09 suivant la liste audit rapport.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances, dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 mars 1948, auquel assistaient monsieur l'échevin E. Laramée, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joannis, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

143	Ottawa Journal	(Papeterie)	\$	3.80
144	L'Opinion	"		6.00
145	Ottawa Citizen	"		11.20
146	Le Progrès de Hull	"		77.17
147	Gestetner Ltd.	"		26.12
148	Capital Carbon & Ribbon	"		5.65
149	Imprimerie Leclerc	"		166.62
150	Union des Municipalités de Québec			250.00
151	Léon Couture	(cadastre)		299.24
152	Marcel Ste-Marie	"		1,500.00
153	Léon Couture	(évaluateur)		16.80
154	Estampe Larex	(acc. de bureau)		23.87
		(trésorier)		8.54
155	Eug. Léonard	(trésorier)		37.50
156	H. Godbout	"		49.50
157	H. Reinhardt	"		49.50

158	W. D. St-Cyr	(Hôtel-de-ville)	14.05
159	Boucher Frères	"	151.50
160	Commercial Electronics Ltd.	"	26.40
161	A. Chatelain	"	4.59
162	Caverhill, Learmont & Co.	"	17.03
163	Jos. Pilon Ltée	"	5.36
164	Soublière & Lepage	"	14.74
165	Josaphat Sarrazin	"	9.00
166	Thos. Robertson Ltd.	(C. des bâtisses)	68.22
167	Gatineau Power Co.	(C. t. jeux)	43.47
168	Ott. Light, Heat & Power	"	42.98
169	Josaphat Sarrazin	(C. communal)	15.00
170	Boucher Frères	"	20.00
Total			\$2,963.85

SALAIRE: Paies Nos 44-45-46-47-48 (mars 1948)

Evaluateur	\$ 513.45
B. Trésorier	120.00
B. Gérant	96.00
C. T. Jeux	377.40
Hôtel-de-ville et Parcs	184.80
C. des bâtisses	82.50

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 30 mars 1948 concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport numéro 3 de l'évaluateur de la cité concernant certains changements dans les rôles d'évaluation de la cité soit approuvé.

F.-E. St-Jean
J. Pilon
E. Dompierre
J.-E. Bériault

H. Gauthier
D. Joanisse
L. Labelle
A. Morin

Bureau du Greffier
de la cité de Hull

Hull, le 30 mars 1948.

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs,

Veuillez autoriser le trésorier de la cité de Hull de créditer l'approbation "Papeterie" de la somme de \$383.86 et débiter les départements suivants:—

Greffier	\$ 104.22
Trésorier	19.81
Bureau-gérant	72.73
Travaux publics	52.58
Police	23.49
Ass. municipale	96,90
Bureau-maire	3.00
Santé	9.73
Evaluateur	1.40

Bien à vous,

H.-L. LEBLANC,
greffier.

Corporation de la Cité de Hull
BUREAU DE L'EVALUATEUR

Rapport "3" — 1948

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations pour le mois de mars 1948.

(Pour rôle d'évaluation 1947-48 et 1948-49.)

(Les numéros entre parenthèse sont pour le rôle 1948-49.)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

- 1722 — (1581) Substituer M. et Mme Camille Levesque à Gaston Joanette pour propriété à 61, blvd St-Joseph.
- 758) — (696) Substituer Léo Cayer à Josaphat Pharand.
- 760) (698) Substituer Léo Cayer à Josaphat Pharand.
- 1735 — (1594) Retrancher cadastre 255-563 laissant seul, cadastre 255-564. Terrain, \$400.00 formant avec bâisse de \$5,875.00 un total de \$6,275.00. 25 pieds de frontage à 39, blvd St-Joseph.
- 1735A— (1595) Nouvelle entrée—Inscrire Isidore Michaud avec cadastre 255-563, Nord 562, évaluation de \$550.00 pour terrain vacant, $\frac{1}{2}$ service d'eau, 37'6" frontage blvd St-Joseph.
- 1736 — (1596) Substituer M. et Mme Octave Duciaume à Philippe Michaud comme occupant et substituer cadastre 255-S. 562, 561 au cadastre existant et substituer \$550.00 pour terrain, formant avec bâisse de \$2,575.00 un total de \$3,125.00. 37'6" de frontage blvd St-Joseph.
- 1707 — (1568) Substituer Mlle Aimée Servais à Mlle Aimée Arvais pour propriété à 79b et c, blvd St-Joseph.
- 1708 — (1569) Substituer Mlle Aimée Servais à Mlle Aimée Arvais pour propriété à 79b et c, blvd St-Joseph.
- 1479, 1480 — (1358, 1359) Substituer M. et Mme Barnabé Myre à A.-J. Desfossés et Honoré Parent, pour propriété à 104 Desjardins.
- 1059 — (965) Substituer Clifford Roussel (15 Duquesne) à Cité de Hull, pour les lots 255-551 et EST 550. Taxes municipales et scolaires du 1er mai 1947. 37'6" de frontage.
- 1061 — (967) Substituer Rodolphe Roussel (15 Duquesne) à Cité de Hull pour les lots 255-OUEST 550 et 549. Taxes municipales et scolaires du 1er mai 1947. 37'6" frontage.
- 1060 — (967) Retrancher cette entrée maintenant inscrite aux rôles 965 et 967.

- 614A— (628A) Inscrire Wilfrid Chauvette pour partie de ruelle 255-1228 avec évaluation de \$175.00. 12 pieds de frontage rue Châteaubriand et $\frac{1}{2}$ service d'eau.
- 1386 — (1277) Substituer Dame Simone et Aldoria Raymond à Marie-Louise Leclerc pour propriété à 9 Desjardins.
- (15) Substituer Rév. J.-R. Belisle à Armand Régimbald, pour partie lot 13 chemin d'Aylmer.
- 118 — (123) Substituer cadastre 255-S. 30, S. 31, N.O. 31 à 255-30, et substituer \$775.00. pour terrain et \$1,900.00 pour bâisse formant un total de \$2,675. à 268 ch. Aylmer et 1 service d'eau. 50' frontage.
- 119 — (124) Substituer Gaston Gourgue à Vve Charles Gourgue, et substituer cadastre 255-N. 30, N.E. 31 à 255-31, et substituer \$200.00 pour terrain vacant et $\frac{1}{2}$ service d'eau.
- 1672 — (1535) Substituer Siméon alias Siméo Sauvé à Vve Marguerite Sauvé, pour propriété à 5 Lois.
- 206 — (212) Ne chargez qu'un service d'eau à partir du 1er avril 1948 à 25 DeLanaudière.
- 871, 872 — (798) Substituer Romuald Larivière à Polydore Poulin pour propriété à 32 Chapleau et chargez 3 services d'eau au lieu de 4 à partir du 1er septembre 1947.

QUARTIER 1a (Wrightville)

1912—(2612) Inscrire succ. J.-N. Fortin seul propriétaire à 48, rue Rouville.

2391, 2392—(3070, 3071) Substituer Ovila Sauvé à O. Sauvé.

2831—(3532) Inscrire Mme David Bourbonnais avec David Bourbonnais pour propriété à 68 Dumas.

3093, 3094—(3880, 3881) Substituer Albert Lepage à Donat Lepage.

3115—(3900) Inscrire M. et Mme Napoléon Dufresne comme propriétaires à 20 Jeanne-d'Arc.

3139—(3923) Substituer Jean-Paul Deschamps à J.-R. Deschamps.

3233—(4109) Retrancher succ. M. Lafranchise laissant M. et Mme Alxandre Levesque seuls propriétaires à 42 Fontaine.

4289 (5156) Substituer Napoléon Brunet fils, à Napoléon Brunet et fils.

2305, 2306—(2994, 2995) Substituer Joseph Bayne (22 $\frac{1}{2}$ Dupont) à succ. V. Falardeau et Mme Joseph Monette pour propriété à 156 Amherst.

3249, 3250—(4123, 4124) Substituer Mme Jeanne Blain à Hector Bisson pour propriété à 21 Ste-Marie et lot 244-259.

3540—(4453) Incrire Mme Albert Cléroux avec Albert Cléroux à 72 ch. de la Montagne.

3579—(4492) Substituer bâisse \$1,175.00 à \$3,925.00, formant avec terrain de \$275.00 un total de \$1,450.00 et inscrire dans colonne exemptée, bâisse \$2,750.00 pour rôles 1947-48 et 1948-49 à 9 Archambault. Sujet au règlement 409.

3081A—(3871) Substituer cadastre 246-479, 480, 627, à 246-480 et substituer \$425.00 pour terrain, formant avec bâisse de \$1,600.00 un total de \$2,025.00 et inscrire 35' de frontage rue Jeanne-d'Arc et 99'4" rue Richelieu pour améliorations locales, etc.

4532, 4533—(5337, 5338) Substituer M. et Mme Léo Carrière à John McMartin pour propriété à 17 Labelle, cadastre 247-612, 613.

2874—(3576) Substituer cadastre 245-82 à 245-82 partie 81, et substituer \$300.00 pour terrain, formant avec bâisse de \$900.00 un total de \$1,200.00 à 69 Sherbrooke. 25' de frontage.

2872—(3575) Substituer cadastre 245-80, 81 à 245-80 Pt. 81 à 65 Sherbrooke.

4125—(4985) Incrire Gaston Ouellette avec Mme René Ouellette, pour propriété à 247, blvd St-Joseph.

3271B—(4207) Incrire Hector Bisson avec Charles Bisson comme propriétaire du lot 244-312, rue Ste-Marie.

3292—(4224) Substituer cadastre 244-290, E. 291 à 244-290 et substituer \$925.00 pour terrain formant avec bâisse de \$1,175.00, un total de \$2,100.00. 64' de frontage pour améliorations locales, etc.

3291—(4223) Substituer M. et Mme Léopold Lemieux à Léopold Lemieux et substituer cadastre 244-292, O. 291, à 244-291 et

substituer \$825.00 à \$575.00 pour terrain vacant. ½ service d'eau et 56' de frontage pour améliorations locales, etc.

3290—(4222) Retrancher cette entrée maintenant inscrite à l'entrée précédente.

3017—(3758) Substituer M. et Mme J.-B. Polydore Gagnon à Honoré Lafrance pour propriété à 78 Nicolet.

1952—(2651) Substituer Albert Cloutier à M. et Mme Eugène Séguin, pour propriété à 77 Chauveau.

2693—(3383) Substituer Stephen Daly à Mme Arthur Leduc, pour propriété à 38 Brodeur.

QUARTIER 2 (Montcalm)

5301—(8252) Substituer Vve Johnstone - William Kelly et John-Roy Kelly à ceux déjà inscrits au rôle.

5385—(8347) Ajouter le nom de Hector Matte à ceux déjà inscrits au rôle.

5397, 5398—(8361, 8362) Substituer cadastre partie 113 à 113.

5407—(8371) Incrire Edgar Régimbald comme propriétaire occupant à 17 Iberville.

5430—(8395) Incrire Urgel Majeau comme propriétaire et Jeannette Morin comme occupant, à 14 Papineau.

5513—(8473) Incrire Léopold Marleau comme propriétaire occupant à 55 Garneau.

5519—(8479) Substituer Hervé Béland à Hervé Bélang.

5567—(8526) Substituer Mlle Bertha Lauriault à Mlle Bertha Landriault pour 49 Charlevoix.

5620—(8580) Retrancher Graham-Maybury laissant Cité de Hull seule propriétaire.

5312—(8272) Substituer M. et Mme Aimé Martineau, M. et Mme Marcel Martineau, à Geo.-D. Graham et Vve Henri Martineau, pour propriété à 34-36 Wright.

5625—(8584) Substituer M. et Mme Lucien Gratton à Léo Andrews, pour lot 96-101, rue St-Laurent. Facture à 54 Wright.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

6013—(9262) Incrire H.-C. Monk Estate comme propriétaire, et B.-J. Déry comme occupant à 135-139 Principale.

6080—(9289) Substituer Vve Ephrem Hébert à Ephrem Hébert comme propriétaire occupant à 77-79 Wellington.

6081—(9286) Incrire Fortin-Gravelle-Gagnon Ltée, comme propriétaires à 73-75 Wellington.

6101—(9333) Incrire Mme Adélard Dompierre avec Adélard Dompierre comme propriétaire à 81 Wright.

6118—(9369) Substituer Lauric Normand à Lauria Normand comme propriétaire occupant à 5-5½ Hôtel-de-ville.

6196—(9432) Substituer Dompierre Odias, Emile et Mme à ceux déjà inscrits au rôle.

6208—(9445) Substituer M. et Mme Maxime Danis à Mme Maxime Danis, à 60-62 Frontenac.

6420A—(9589) Incrire cadastre 764 avec ceux déjà inscrits.

6451—(9669) Substituer Vve François Leblanc à François Leblanc pour propriété à 21-23 Dupont.

6452—(9665) Incrire Joe Sims avec Mme Wong Shee pour propriété à 27-31 Dupont.

6454—(9659) Ajouter les noms de Mme George Laplante et Félix, à ceux déjà inscrits.

6479—(9676) Substituer Mme Eveline Fontaine à Mme W. Fontaine pour propriété à 88 St-Rédempteur.

6442—(9622) Substituer Hilaire Brassard à Vve A. Carpentier pour propriété à 96 Dupont.

6155—(9411) Substituer Joseph Gins (212 Research, Ottawa) à Scott Estate et J.-P. Maloney pour propriété à 4-6 Vaudreuil.

6063—(9309) Ne charger que 4 services d'eau au lieu de 5 à partir de mai 1947.

6194—(9430) Substituer M. et Mme Mastai Pichette à Mastai Pichette pour propriété à 65 Vaudreuil.

6439, 6440—(9618, 9619) Incrire René Champagne avec H.-A. Champagne comme propriétaire.

‘QUARTIER 3a (Frontenac)

7920A—(11138) Substituer terrain 75.00, bâties \$375.00, un total de \$450.00 aux évaluations déjà existantes.

7920½—(11138A) Inscrire gouvernement fédéral comme propriétaire et Omer Tremblay comme occupant avec évaluation de \$75.00 pour terrain et \$325.00 pour bâtisses, un total de \$400.00.

7923—(11143) Retrancher Dame Y. Charbonneau, laissant Dame Jos. Joanette seule propriétaire. (Lac Leamy.)

7924—(11144) Inscrire Dame Yvon Charbonneau comme occupant. (Lac Leamy.)

7020—(10228) Ajouter Dame Dolphis Chénier comme propriétaire à 36 Châteauguay

7653—10844) Inscrire Scott Estate comme propriétaire et François Pichard comme occupant à 10 Duvernay.

7086—(10292) Substituer Alfred Vézina à Philorum Charron comme propriétaire à 32 St-Hyacinthe. Facture à 178½ Leduc.

7109—(10315) Retrancher Cité de Hull, laissant Dolphis Tremblay seul propriétaire à 84 St-Hyacinthe.

7311—(10511) Substituer M. et Mme Antoine Hamel à Gaston Marcoux pour propriété à 18 Brebœuf.

7567—(10755) Substituer Roland Cousineau à J.-B. Pharand et Armand Côté, pour propriété à 157 Laval. Facture même adresse.

QUARTIER 4 (Dollard)

8063—(12668) Substituer Vve J.-R. Belisle à J.-R. Belisle comme propriétaire à 15 Langevin.

8067—(12672) Inscrire les noms suivants comme propriétaires: Lavoie Léopold, Laurencia, Honoré St-Laurent; Cyrius, Horace et Lisette Lavoie; Samuel Poirier; M.-Jeanne Lavoie; Martial Séguin; Irène Lavoie et Lionel Beaulne.

8090—(12703) Inscrire Mme Horace Talbot avec Horace Talbot comme propriétaire à 169 Principale.

8091—(12704) Substituer M. et Mme Lionel Roy, à Lionel Roy comme propriétaires à 175 Principale.

8101—(12727) Substituer Raymonde Caron à Raymond Caron.

8113, 8114—(12748, 12749) Inscrire A.-R. Farley avec ceux déjà inscrits au rôle.

8116—(12751) Substituer Ernestine Gagnon à Christine Gagnon et substituer Irène Gagnon à Irénée Gagnon.

8161—(12803) Incrire Thérèse Rochon, Louisa, Marguerite et Eva Rochon-Thériault, et Ernest Thériault.

8171—(12813) Substituer Dame Nina Leblanc, Léopold et Fernand Poirier, à Anthime Charbonneau comme propriétaires occupant à 27 Salaberry.

8194—(12836) Incrire Daniel et Jean Caron avec Roland Caron comme propriétaire à 66 Laval.

8400A—(13041) Substituer J.-Edouard Laverdure à René Vincent.

8409—(13050) Substituer les noms suivants à ceux déjà inscrits au rôle; Dame Normand Tellier; Jeanne et Germaine Bélanger; Mme Rose Bélanger-Patrice et Thomas Patrice.

8411—(13052) Substituer les noms suivants à ceux déjà inscrits au rôle: Remillard Paul, Louise, Aimé, Luc, Bernard, Gabrielle, Arlette et Marthe.

8510—(13158) Substituer James Maloney à James Mahoney pour propriété à 17 Notre-Dame.

8122—(12759) Retrancher Graham & Maybury, laissant George-Emile Courville seul propriétaire, Mme F. Courville étant décédée.

8396—(13036) Substituer M. et Mme Guy Laverdure à Vve J.-W. Brière comme propriétaires à 46-48 Champlain. Factures à Jules Laverdure, 8, rue Dollard.

8086, 8086A—(12692, 12693) Retrancher ces deux entrées et les remplacer par les trois entrées suivantes:

8086A—(12692) Incrire Cité de Hull, cadastre officiel 441-4, ½ service d'eau. Evaluation pour terrain \$2,425.00 dans colonne exemptée. 35 pieds de frontage rue Principale et 43'6" rue Laval pour améliorations locales, etc.

8086—(12693) Incrire Emile Lauzon comme propriétaire. cadastre officiel 441-3, 2—½ service d'eau. Evaluation de \$9,075.00 pour terrain vacant. 59'6" frontage rue Principale et 76'6" rue Laval, pour améliorations locales, etc.

8086B—(12693A) Incrire A.-L. Achbar comme propriétaire. Cadastre officiel 441-1—½ service d'eau. Evaluation de \$4,500.00 pour terrain vacant. 25' de frontage rue Principale et 32'2" rue Laval, pour améliorations locales, etc.

8182—(12824) Substituer Ernest Benoit à J.-B. Benoit comme propriétaire occupant à 2-4 Salaberry. (60' x 66')

8238, 8239—(12882, 12883) Substituer M. et Mme Arthur Cloutier à Regis Casey, pour lots N.O. 41 & S.O. 41. Factures à 113 Lois.

QUARTIER 5 (Laurier)

9394—(14002) Retrancher Cité de Hull, laissant Vve Adélard Aubry seule propriétaire à 197 Champlain.

9019—(13619) Substituer Roméo Poirier à Vve Roméo Poirier pour propriété à 178 Laval.

9293—(13899) Substituer M. et Mme Jos-Edouard Tessier à M. et Mme Jos. Tessier pour propriété à 205 Maisonneuve.

9486—(14102) Substituer Eugène-Zoël Rondeau à Eugène et Zoël Rondeau comme propriétaire occupant à 390 Champlain.

9579A—(14199) Ajouter le nom de Aimé Leblanc à ceux déjà inscrits au rôle.

9585—(14206) Substituer Marilda Carrière à Marie-Alda Carrière, comme propriétaire à 237 Notre-Dame.

9602—(14223) Substituer George Lacasse à George Lagassé pour propriété à 273 Notre-Dame.

9848—(14465) Retrancher le nom de Raphaël Patry, laissant chanoine Roméo Guindon seul propriétaire à 59 St-Laurent.

9913—(14517) Incrire Willie Waters comme propriétaire occupant à 85 St-Bernard.

9918—(14521) Incrire Mme Mozart Martineau avec Mozart Martineau comme propriétaire à 54 Verdun.

10059—(14664) Substituer Roméo Laroche à Roméo Larouche.

9222A—(13826) Substituer Wilfrid Arvisais à Roland Arvisais pour propriété à 50 Chénier.

9433—(14040) Substituer René Primeau à Jos. Pilon Ltée et Lucien Arvisais comme propriétaire du lot S. 214, rue Champlain. Factures à 301 Champlain.

9256—(13861) Substituer J.-H. Adolphe Bernier à Isaac Smith comme propriétaire à 281 Maisonneuve.

9550A—(14169A) Inscrire René Murray pour partie ½-nord 372, avec évaluation de \$975.00 pour terrain vacant, 33' de frontage et ½ service d'eau.

9551—(14170) Inscrire C.P.R. pour la partie ½-sud 372, avec évaluation de \$975.00. 33' de frontage et ½ service d'eau.

9167—(13770) Substituer M. et Mme Arthur Roy (247½ Champlain) à P.-Emile Dompierre, pour lot N. 432 rue Dollard. 33' de frontage.

9626A—(14250) Substituer cadastre Centre 89 à Nord 89.

9627—(14251) Substituer \$1,100.00 à \$3,275.00 pour terrain, formant avec bâisse de \$1,950.00, un total de \$3,050.00, 62' de frontage pour améliorations locales à 341 Notre-Dame.

9627A—(14252) Substituer Transport Urbain de Hull à Cie d'Immeuble Clerco, et substituer cadastre N. 89, 70, 64, à cadstre 70 et substituer \$4,125.00 pour terrain vacant à \$975.00. ½ service d'eau et 280 pieds de frontage.

9627B—(14253) Retrancher cette entrée, maintenant inscrite au rôle 9627A (14252).

Respectueusement soumis,

J.-E. BEDARD,

Directeur des Evaluations.

Hull, le 25 mars 1948.

Son honneur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs,

Suivant résolution du conseil adoptée le 22 mars 1948, et conformément à l'article 522 du chapitre 233 des Statuts Refondus de Québec 1941 (Loi des cités et villes), j'ai l'honneur de vous soumettre les changements au rôle nécessités par le détachement en lots à bâtir d'une partie de la ferme Albert Clairoux, située sur la rue Joffre.

Ces changements seront effectifs à partir du 1er mai 1948.

QUARTIER 1A

Rôle 4453: Substituer terrain \$1,325.00 à \$4,150.00, formant avec bâisse de \$3,850.00, un total de \$5,175.00.

INSCRIRE AU ROLE, LES NOUVELLES ENTREES
SUIVANTES:

4661-1—Cléroux Albert, rue Joffre, terrain portant cadastre 142-2-11, évaluation \$475.00, vacant, service d'eau, nil; 50 pieds frontage pour améliorations locales.

4661-2—Cléroux Albert, rue Joffre, cadastre 142-2-10, évaluation \$475.00, vacant, service d'eau, nil; 50 pieds frontage pour améliorations locales.

4661-3—Cléroux Albert, rue Joffre, cadastre 142-2-4, évaluation \$475.00, vacant, service d'eau, nil; 50 pieds frontage pour améliorations locales.

4661-4—Cléroux Albert, rue Joffre, cadastre 142-2-3, évaluation \$475.00, vacant, service d'eau, nil; 50 pieds frontage rue Joffre, 90 pieds frontage sur nouvelle rue (142-2-2) pour améliorations locales.

4661-5—La Corporation de la Cité de Hull, cadastre 142-2-2, nouvelle rue, évaluation \$1,950.00 à être inscrit dans la colonne exemptée par la loi.

4661-6—Fabrique St-Raymond de Pénafort, rue Joffre, cadastre 142-2-1, évaluation taxable \$2,600.00. Service d'eau, nil; 200 pieds frontage rue Joffre, 298 pieds frontage rue St-Raymond, pour améliorations locales.

4661-7—Cléroux Albert, sur nouvelle rue, cadastre 142-2-5, évaluation \$75.00, service d'eau, nil; 40 pieds frontage pour améliorations locales.

4661-8—Cléroux Albert, sur nouvelle rue, cadastre 142-2-6, évaluation \$75.00, service d'eau, nil; 40 pieds frontage pour améliorations locales.

4661-9—Cléroux Albert, sur nouvelle rue, cadastre 142-2-7, évaluation \$75.00, service d'eau, nil; 40 pieds frontage pour améliorations locales.

4661-10—Cléroux Albert, sur nouvelle rue, cadastre 142-2-8, évaluation \$75.00, service d'eau, nil; 40 pieds frontage pour améliorations locales.

4661-11—Cléroux Albert, sur nouvelle rue, cadastre 142-2-9, évaluation \$100.00. service d'eau, nil; 48 pieds de frontage pour améliorations locales.

Respectueusement soumis,

J.-E. BEDARD,
Directeur des Evaluations.

9. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le 4ième rapport du comité des Finances soit approuvé, et que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$2,963.85 suivant la liste audit rapport.

Adopté.

4ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires litigieuses, dûment assemblé en chambre, mardi, le 30 mars 1948, auquel assistaient monsieur l'échevin A. Desjardins, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

171—Réclamation Daniel Myre: Le trésorier est autorisé de payer à M. Myre la somme de \$400.00 en règlement final de sa réclamation contre la cité. M. Myre devra signer une quittance finale couvrant tous les dommages passés, présents et futurs. La présente offre est faite sans préjudice aux droits de la cité.

172—Re: Contestation d'évaluation: Le trésorier de la cité est autorisé à payer les comptes suivants:

1—Jean-Serge Lefort	\$75.00
2—Isidore Michaud	130.00
3—Z.-A. Giard	60.00

4—Victor Lemire, sténographe	68.60
5—Fernand Archambault, sténographe.....	67.20

173—Réclamation Oscar Gignac: Les aviseurs légaux de la cité sont priés de bien vouloir aviser la compagnie Bell Telephone que si la cité est poursuivie devant les tribunaux dans cette réclamation elle en sera tenue responsable.

174—Réclamation Arthur Belley: Le greffier de la cité est chargé d'aviser M. Arthur Belley à l'effet que la cité n'a aucune responsabilité au sujet de sa réclamation en dommages.

175—Réclamation Elie Potvin: Le dossier de cette réclamation portant le No 9882 est référé aux aviseurs légaux de la cité pour étude et rapport au conseil municipal, quant à ses responsabilités dans cette affaire.

F.-E. St-Jean
E. Dompierre
L. Labelle
J.-E. Bériault

J. Pilon
D. Joanisse
H. Gauthier
A. Morin

10. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que le 4ième rapport du comité des Affaires litigieuses qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J.-E. Bériault:

Suivant les recommandations faites par la commission de Publicité, de l'industrie et du tourisme dans son rapport en date du 24 mars 1948, ce conseil autorise la souscription de \$100.00 pour une annonce dans le journal "Le Droit" à l'occasion de son 35ième anniversaire de fondation et de \$25.00 à l'Association des institutrices et institutrices pour une annonce dans un programme-souvenir.

Sur production des pièces justificatives signées par le Greffier de la cité, le Trésorier de la cité est autorité à payer les sommes ci-dessus mentionnées.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin L. Emond:

Qu'une somme de \$25.00 soit appropriée pour faire faire certaines photographies de la cité de Hull, pour fins de publicité. Le choix de ces photographies est laissé à la discrétion du président du comité de Publicité, de l'industrie et du tourisme.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Conformément à la recommandation du gérant et ingénieur en chef de la cité, en date du 30 mars 1948, ce conseil accorde son consentement à la Gatineau Power Co. de faire certains changements de poteaux à l'angle de la rue Front et du chemin d'Aylmer.

L'ingénieur en chef de la cité devra surveiller ces travaux pour le compte de la cité de Hull.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire les transports du montant de \$812.37 mentionné dans le rapport du gérant et ingénieur en chef, en date du 30 mars 1948 concernant le stock et l'outillage.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin W. Dussault, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que le gérant et ingénieur en chef de la cité soit autorisé de faire faire l'exécution des travaux mentionnés dans son rapport en date du 31 mars 1948, savoir:—

- 1—Démolition des hangars sur la rue St-Rédempêteur entre Principale et Wellington.
- 2—Erection de divisions temporaires à l'arrière de la grande salle de l'hôtel-de-ville pour aménager une salle à dessin et une salle pour l'administration.
- 3—Préparation des plans et détails pour la construction du chantier municipal.
- 4—Aménagement temporaire du garage municipal dans la remise de tramways, rue St-Rédempêteur.

Ces travaux étant exécutés sous l'autorité du règlement 459.

Monsieur l'échevin St-Jean demande le vote.

Tous les échevins votent en faveur de la résolution.

16. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le gérant et ingénieur en chef de la cité soit autorisé de faire l'achat de l'asphalte et de la pierre concassée requises pour exécuter le travail de base et de réparation des rues pavées, conformément aux recommandations contenues dans son rapport en date du 31 mars 1948. Ces travaux étant exécutés sous l'autorité du règlement d'emprunt numéro 459.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le gérant et ingénieur en chef soit autorisé de demander des soumissions pour la confection de pavages neufs dans les rues mentionnées au règlement numéro 459 et dans lesquelles aucun travail souterrain ne doit être exécuté. Ces soumissions devant être ouvertes par le conseil réuni en assemblée.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le gérant et ingénieur en chef de la cité soit autorisé de faire procéder immédiatement au nettoyage des rues. Que le matériel enlevé au cours de ces nettoyages soit transporté au dépotoir municipal pour servir à enterrer les déchets.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin W. Dussault:

Suivant la recommandation du gérant et ingénieur en chef de la cité, en date du 24 mars 1948, le Trésorier est autorisé à inscrire sur la liste de paie des employés réguliers les noms des surintendants J.-B. Benoit, sous l'item 445 et de Ligouri Laframboise sous l'item 495, au salaire annuel de \$2,800.00 chacun. Ce changement devant prendre effet le 1er mai 1948 et la paie de ces surintendants devant être faite de la même manière que pour les autres employés de la cité.

A la suite de cet engagement, il est convenu entre la cité et ses deux surintendants qu'à l'avenir aucune rémunération ne leur sera accordée pour temps supplémentaire et que ces surintendants devront accomplir tout travail qu'exige leur situation respective.

Adopté.

20. Attendu qu'une demande est faite par le comité d'Embellissement de la Capitale, que la cité de Hull soit représentée par une délégation de membres du conseil à une visite d'étude qui aura lieu à Washington E.-U., du 15 au 21 avril 1948,

Il est proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le président du comité d'Urbanisme, monsieur J.-E. Bériault, monsieur le maire-suppléant, monsieur l'échevin H. Gauthier et monsieur l'échevin E. Laramée soient délégués et que le Trésorier soit autorisé de payer \$150.00 chacun pour couvrir les dépenses. Que monsieur Sarra-Bournet soit adjoint à la délégation comme conseil mais à ses frais.

Adopté.

21. Attendu que son honneur le Maire sera absent de la ville ainsi que le Maire-suppléant pour 7 jours du 15 au 21 avril,

Il est proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin J.-E. Bériault:

Que monsieur D. Joannis soit nommé pour agir comme Maire-suppléant durant l'absence de son honneur le Maire et le Maire-suppléant.

Adopté.

Monsieur l'échevin Pilon quitte son siège.

22. Proposé par l'échevin D. Joannis, secondé par l'échevin F.-E. St-Jean:

Conformément à la recommandation du gérant en date du 30 mars 1948, que le trésorier de la cité soit autorisé de porter le salaire de monsieur Yves Bernier à \$350.00 par mois, chargeable au règlement numéro 459 à compter du 1er avril 1948.

Adopté.

23. Considérant que Central Mortgage & Housing Corporation a retiré des loyers de ses maisons durant les cinq dernières années;

Considérant que les acquéreurs devront nécessairement faire des réparations à ces maisons;

Il est proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin L. Emond:

Que ce conseil désire faire remarquer à Central Mortgage & Housing Corporation que les prix demandés, suivant information contenue dans sa lettre en date du 16 mars 1948 pour la vente de ses maisons sont probablement trop élevés pour permettre aux citoyens de Hull de se prévaloir de l'offre de vente desdites maisons.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable Alphonse Fournier, député du comté de Hull.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que les aviseurs légaux soient autorisés de donner les avis nécessaires aux intéressés dans la subdivision du lot 4 — propriété René Prud'homme, de se conformer à la subdivision de ces terrains, telle que suggérée par la cité.

Que le conseil adopte le plan de subdivision soumis par le gérant et recommandé par le comité des bâtisses et que les aviseurs légaux avise des procédures à faire pour les rendre effectifs.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que son honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés de signer un acte d'achat du terrain requis pour la construction d'une station de feu dans le quartier Wrightville, lequel est désigné comme étant une partie du lot 144-1, du quartier Un.. Le trésorier de la cité est autorisé à payer le prix d'achat de ce terrain ne devant pas dépasser la somme de \$1,500.00 sur production d'une pièce justificative signée par le Greffier de la cité.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin J.-E. Bériault, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que les services professionnels de l'architecte Jean-Serge Lefort soient retenus pour la préparation des plans de la construction d'une station de feu dans le quartier Wrightville. Monsieur Lefort devra s'entendre avec le gérant et ingénieur en chef de la cité au sujet de ce projet.

Proposé en amendement par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que les services professionnels des architectes J.-S. Lefort et L. Sarra-Bournet soient retenus pour la préparation des plans de la construction d'une station de feu dans le quartier Wrightville. Ces architectes devront s'entendre avec le gérant et ingénieur en chef au sujet de ce projet.

En faveur de l'amendement les échevins: Laramée, Emond, Morin, Desjardins—4.

Contre, les échevins: Labelle, Dompierre, Bériault, Joanisse, Maurice, St-Jean, Gauthier, Dussault—9.

L'amendement est défait et la motion principale remportée sur la même division.

27. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin F.-E. St-Jean:

Que le compte du notaire J.-L. Blain au montant de \$153.80 pour honoraires professionnels dans la préparation et signature du contrat entre la cité de Hull et la Hull Electric Co. soit approuvé et que le Trésorier soit autorisé à en faire le paiement.

Adopté.

Hull, le 5 avril 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour abroger le règlement numéro 462 et le remplacer par un règlement établissant le tarif des autos-taxis à \$0.35 pour le premier demi-mille et à \$0.10 pour chaque demi-mille additionnel

(signé) D. Joanisse,
échevin.

A onze heures ce conseil ajourne au 8 avril courant.



CANADA

Province de Québec

District de Hull

CITE DE HULL

No 13

SEANCE DU 8 AVRIL 1948

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, à l'hôtel-de-ville de ladite cité de Hull, jeudi, le 8 avril 1948, à huit heures de l'après-midi à laquelle sont présents:—

Son honneur le maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault, formant quorum dudit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que ce conseil autorise l'inspecteur des bâtisses à donner un avis à monsieur Wm. Poulin, 76, blvd du Sacré-Cœur de réparer ou démolir un balcon et une bâtisse. Le présent avis étant donné conformément à l'article 7 du règlement 336 de la construction des bâtisses.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. Pilon:

Qu'une somme de \$75.00 soit votée à même l'item "parcs" du budget 1948-49 pour l'achat d'arbustes vivaces pour le parc de l'hôtel-de-ville et d'arbres pour le parc de la rue Dupuis.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le cinquième paragraphe du règlement d'emprunt numéro 459 soit modifié en retranchant les mots "à un taux n'excédant pas 3%" et les remplaçant par les mots "à un taux n'excédant pas 3½%".

La présente résolution est assujettie à l'approbation de l'honorable ministre des Affaires municipales et à la Commission municipale de Québec (article 49, chapitre 217, S.R.Q. 1941).

Adopté.

4. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin F.-E. St-Jean:

Que ce conseil accepte en principe la vente de gré à gré d'une tranche de \$700,000.00 d'obligations émises sous l'autorité du règlement d'emprunt numéro 459.

Proposé en amendement par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que des soumissions soient demandées pour la vente d'une tranche de \$700,000.00 d'obligations du règlement d'emprunt numéro 459.

En faveur de l'amendement les échevins: Laramée, Emond, Morin, Dompierre, Bériault, Joanisse, Gauthier, Desjardins, Dussault—9:

Contre, les échevins: Labelle, Lavigne, Pilon, Maurice, St-Jean—5.

L'amendement est remporté et la motion principale défaite sur la même division.

5. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin J. Maurice.

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que ce comité général lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin A. Labelle:

Conformément à la décision du comité général de ce conseil les soumissions ci-dessous sont acceptées pour le service sanitaire de la cité de Hull durant une période de 2 ans à compter du 1er mai 1948, à savoir:—

Zone 1 — Limoges & Frères	\$400.00
2 — Pierre Servais	250.00
3 — Limoges & Frères	400.00
4 — Jean Meunier	300.00
5 — Octave Charbonneau	400.00
6 — Emile Lemieux	250.00

Une clause sera insérée dans le contrat par laquelle les soumissionnaires s'engagent à se servir de camions pour le travail de l'enlèvement des vidanges.

Que son honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer ces contrats pour le compte de la cité de Hull.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. Pilon:

Qu'un comité, composé de son honneur le Maire et des présidents des comités de Santé, d'Urbanisme, de Récération et de Parcs et Marché, soit chargé de voir à l'organisation de la semaine de nettoyage avec pouvoir de s'adoindre des représentants de diverses associations.

Adopté.

Hull, 8 avril 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour abroger le règlement numéro 401 concernant le transport en commun des passagers dans les auto-taxis.

(signé) W. Dussault,
échevin.

Hull, 8 avril 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour amender le règlement des restaurants de manière à les classifier et de changer les heures de fermeture.

(signé) W. Dussault,
échevin.

9. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que ce conseil ajourne au 23 avril courant.

Adopté.



CANADA

Province de Québec } CITE DE HULL
District de Hull }

No 14

SEANCE DU 23 AVRIL 1948

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil à l'hôtel-de-ville de ladite cité de Hull, vendredi, le 23 avril 1948, à huit heures de l'après-midi, à laquelle sont présents :—

Son honneur le maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum dudit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1 Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin E. Laramée.

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de :—Léo Cayer, Louis Bisson, E.-M. Parizeau, H. G. Vail, A. Périard, Mme P. Robinson, John K. Mullen, A. Alarie, Clark Dairy, L. J. Arcand, E. Colas, R.-E. David, Hull Electric Co., L. Girard, G. Charron, Le Front Ouvrier, Ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, Parks & Recreation Association of Canada, Ste-Marie & Ste-Marie, J.-P. Carrière, La Commission du District Fédéral, Arthur Bailey, Mme Lucille Laurent, Transport Urbain, J.-B. Harper, E. Léonard, Les Commissaires d'écoles de Hull.

Adopté.

Monsieur l'échevin Lavigne prend son siège.

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond :

Que le prochain comité général de ce conseil fasse une enquête sur le cas de la soumission de monsieur A. Alarie et des rapports présentés à cet effet par l'inspecteur du service des vidanges de monsieur A. Lambert.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que le gérant de la cité soit autorisé d'entrevoir monsieur René Prud'homme pour conclure une entente concernant la subdivision de son terrain et faire rapport au conseil de ses démarches et qu'il soit en plus autorisé de faire les démarches nécessaires pour faire arpenter ledit terrain dès qu'une entente sera intervenue avec monsieur Prud'homme.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que le trésorier de la cité soit autorisé de faire le transport au montant de \$11,013.87 mentionné dans le rapport du gérant et ingénieur en chef, en date du 30 mars 1948 et se rapportant au règlement d'emprunt numéro 459.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que son honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer un contrat avec "Logement de Hull" pour la vente de 25 lots, tel que demandé dans sa lettre en date du 23 avril 1948, étant une partie du lot 8 à raison de \$100.00 chacun, le tout conformément au rapport du comité des bâtißses en date du 23 avril 1948, après entente et vérification par le gérant de la cité.

Qu'un arpenteur-géomètre soit engagé pour faire l'arpentage et le cadastrage des blocs affectés.

Adopté.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

REGLEMENT No 467

pour amender le règlement No 354 concernant
les autos-taxis

ATTENDU que ce Conseil juge à propos d'amender le règlement No 354 concernant les autos-taxi;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. Le règlement No 462 est par les présentes abrogé;
2. Le paragraphe (a) de l'article 27 dudit règlement en rapport avec la "Charge initiale" seulement est modifié en remplaçant les chiffres \$0.25 par les chiffres \$0.35, de manière à se lire comme suit:

"(a) Charge initiale \$0.35";

3. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

R. BRUNET,

H.- LEON LEBLANC,

Maire.

Greffier.

6. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le règlement numéro 467 pour modifier le règlement numéro 354 et fixer la charge initiale des autos-taxis à 35 cents, est approuvé; que le Greffier de la cité soit autorisé de faire la procédure requise par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté:

REGLEMENT No 468

amendant le règlement No 401 concernant les autos-taxis ou
automobiles de louange

ATTENDU que ce conseil juge à propos d'amender le règlement No 401 concernant les autos-taxis ou automobiles de louage;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. L'article "2" du règlement No 401 amendant le règlement No 354 concernant les autos-taxis ou automobiles de louage est par les présentes abrogé à toutes fins que de droit;

2. Le présent règlement viendra en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

R. BRUNET,

H.- LEON LEBLANC,

Maire.

Greffier.

7. Proposé par l'échevin W. Dussault, secondé par l'échevin D. Joannis:

Que le règlement numéro 468 abrogeant l'article 2 du règlement numéro 401, soit adopté; que le Greffier de la cité soit autorisé de faire la procédure requise pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que le salaire de monsieur Aldège D'Aoust, gardien du parc "Moussette" et agissant comme surintendant des terrains de jeux de la cité, soit fixé au même salaire que reçoivent actuellement les

assistants contre-maîtres de la cité et que l'ingénieur en chef de la cité soit autorisé à faire ledit changement.

Du consentement du proposeur et du secondeur cette résolution est laissée sur la table pour rapport du gérant.

9. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que le plan préparé par le gérant et ingénieur en chef de la cité, montrant la subdivision proposée des terrains industriels dans les quartiers Wrightville (1-A) et Montcalm (2) et portant le numéro C-1290, tel que désigné par le service d'aménagement de la Capitale Nationale, soit approuvé.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que ce conseil accepte l'offre de J.-B. Harper & Cie pour l'achat d'une partie du terrain 250-61 dans les quartiers Wrightville (1-A) et Montcalm (2) tel que montré au plan préparé par l'ingénieur en chef de la cité et portant le numéro C-1290 avec une superficie approximative de 90,000 pieds, au montant de \$500.00 à la condition qu'une industrie soit construite et établie d'ici un an.

Son honneur le Maire et le Greffier de la cité sont autorisés à signer le contrat de vente.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J.-E. Bériault, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Qu'aucune licence de colporteur ou de vendeur de patates frites ne soit donnée ou permise d'opérer avant que le comité général de ce conseil ne siège et fasse rapport sur le sujet pour la prochaine assemblée.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J.-E. Bériault:

Que ce conseil offre ses plus sincères remerciements et félicitations au comité de l'aménagement de la Capitale Nationale et plus spécialement à monsieur G. W. Goodwin, président du comité de l'information au Service de l'aménagement de la Capitale Nationale à l'occasion de la visite d'étude faite dans différentes villes des Etats-Unis, relativement à l'urbanisme et à l'embellissement et pour les magnifiques réceptions accordées aux délégués de la cité de Hull.

Adopté.

Hull, le 23 avril 1948.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$225.00 soit employé pour l'installation de lumières de rue au coin des rues Richelieu et Amherst, au centre de la rue, et rue Dumas entre Berry et blvd St-Joseph, et coin de Joffre et chemin de la Montagne. Les fonds devant être pris à même les appropriations du règlement 459.

(signé) L. Emond,

échevin.

Veuillez attendre le produit de la vente des débentures.

(signé) J. Raymond,

trésorier.

Hull, le 23 avril 1948.

Nous soussignés donnons avis de motion pour que le gérant et ingénieur en chef de la cité soit autorisé de soumettre pour la prochaine assemblée, un estimé du coût de déplacement des lumières de rue au centre du boulevard St-Joseph, à partir du chemin d'Aylmer au limite de la cité, le tout tel que prévu au règlement 459.

(signé) L. Emond,

E. Laramée,

échevins.

Hull, le 23 avril 1948.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai un règlement pour modifier le règlement numéro 299 de manière à charger une licence de \$10.00 pour chaque chenil.

(signé) L. Emond,
échevin.

Hull, le 23 avril 1948.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai un règlement pour amender le règlement numéro 336 de manière à déclarer zone résidentielle tous les terrains situés sur le chemin d'Aylmer, des deux côtés, à partir de la rue Front jusqu'au boulevard Saint-Joseph.

(signé) L. Labelle,
échevin.

13 Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Emond:

Que ce conseil ajourne au 28 avril courant.

Adopté.



CANADA
Province de Québec }
District de Hull } CITE DE HULL

No 15

SEANCE DU 28 AVRIL 1948

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil à l'hôtel-de-ville de ladite cité de Hull, mercredi, le 28 avril 1948, à huit heures de l'après-midi, à laquelle sont présents :—

Son honneur le maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, E. Bériault, A. Maurice, H. Gauthier et W. Dussault, formant quorum dudit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin W. Dussault :

Que le gérant soit autorisé de représenter la cité de Hull devant la Commission des Transports du Canada, le 18 mai 1948, en rapport avec l'installation de dispositifs de protection aux passages à niveau du chemin d'Aylmer.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. Pilon :

Que l'ingénieur en chef de la cité soit autorisé de faire les dépenses suivantes, conformément à sa demande en date du 23 avril 1948, à savoir :—

Feu, \$1,000.00; Rues de terre, \$175.00; Police, \$850.00; Barrières, \$150.00; Lumière et alarme, \$525.00; Chantier municipal, \$125.00; Trottoirs, \$306.00; Hôtel-de-ville, \$1,000.00; Parcs, \$650.00; Bornes-fontaines, \$1,500.00; Tuyaux principaux, \$1,250.00; Evalua-

teur, \$675.00; Château d'eau, \$400.00; Santé, \$250.00; Réparages, services, \$3,263.78; Commission terrains de jeux, \$625.00; Dégelage, \$100.00; Rues pavées, \$2,425.00; Neige, \$100.00; Bureau du gérant, \$200.00; Egouts, \$550.00; Arrosage, \$375.00; Centre communal, \$100.00.

Ces dépenses devant être chargées aux appropriations budgétaires de l'année 1948-1949.

Adopté.

Monsieur l'échevin D. Joanisse prend son siège.

3. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que l'ingénieur de la cité soit autorisé d'acheter le matériel requis afin de procéder à la réparation des rues pavées et que ces travaux soient mis en marche immédiatement.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que son honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés de signer, au nom de la cité de Hull, le contrat de services professionnels soumis à ce conseil ce soir, par les aviseurs légaux de la cité, messieurs Wilfrid Ste-Marie, Paul Ste-Marie et Joseph Ste-Marie.

Adopté.

Monsieur l'échevin Lavigne prend son siège..

5. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la rémunération accordée au recorder de la cité, Me Rodrigue Bédard, soit portée à \$2,000.00 à compter du 1er mai 1948; que le trésorier de la cité soit autorisé de payer cette rémunération de la même manière que pour les autres employés réguliers de la cité, soit le 15 et le dernier jour de chaque mois.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Bériault:

Que la rémunération payée aux vérificateurs de la cité, Lucien Massé & Cie, soit de \$2,000.00 annuellement à compter du 1er mai 1948; que le trésorier de la cité soit autorisé de payer cette rémunération comme pour les autres employés de la cité, soit le 15 et le dernier jour de chaque mois.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Qu'un comité, composé de son honneur le Maire, des échevins Joannis, Bériault, Emond, du proposeur, du gérant de la cité, soit formé pour faire une étude approfondie du problème industriel et touristique de notre cité. Ce comité fera rapport au conseil sous le plus bref délai possible.

Adopté.

Hull, le 27 avril 1948.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit employé pour une annonce dans le journal "Le Droit" à l'occasion du 15ième anniversaire de la fondation de la Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "publicité".

(signé) D. Joannis,
échevin.

Pour après le 1er mai 1948.

(signé) J. Raymond,
trésorier.

Hull, le 27 avril 1948

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$15.00 soit employé pour une annonce dans le journal "Le Front Ouvrier" à l'occasion de la fête des mères

Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "publicité".

(signé) D. Joanisse,
échevin.

Pour après le 1er mai 1948.

(signé) J. Raymond,
trésorier.

Hull, le 28 avril 1948.

Je soussigné, donne avis de motion de la présentation d'un règlement autorisant un emprunt n'excédant pas \$250,000.00 pour la construction d'un centre civique dans la cité de Hull.

(signé) Edmond Laramée,
échevin.

Hull, le 28 avril 1948.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerais qu'un montant de \$100.00 soit employé pour payer les frais de réception des délégués de la Chambre de Commerce Junior. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "publicité".

(signé) D. Joanisse,
échevin.

Je soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée dans le budget de 1948-49.

(signé) J. Raymond,
trésorier.

Hull, Mai 1 — 1948.

Ajournement Sine Die.



CANADA
Province de Québec }
District de Hull } CITE DE HULL

No 16

SEANCE DU 3 MAI 1948.

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil à l'hôtel-de-ville de ladite cité de Hull, lundi, le 3 mai 1948, à huit heures de l'après-midi à laquelle sont présents:—

Son honneur le maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault formant quorum dudit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin A. Morin:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:—Unité Sanitaire; R. Gravelle, requête; Requête de construction de trottoir rue Berry; Son Excellence Mgr Vachon; Central Mortgage and Housing Corporation; E. Coulombe; Paul Foucault; Société St-Jean-Baptiste, section St-Raymond.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires litigieuses, dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 avril 1948, auquel assistaient: son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1—Réclamation Transport Urbain Ltée: cette réclamation au montant de \$150.00 et le rapport de l'Ingénieur de la cité sont référés aux aviseurs légaux de la cité, pour étude et opinion légale;

2—Réclamation Oscar Poulin: cette réclamation au montant de \$325.00 est référée aux aviseurs légaux, pour étude et opinion légale;

3—Le Trésorier de la cité est autorisé de payer les comptes d'honoraires ci-dessous mentionnés:

Me Ovila Labelle \$623.90

M. Bernard Grandguillot 131.16

F.-E. St-Jean L. Labelle

J.-E. Bériault D. Joanisse

A. Morin E. Dompierre

J. Pilon

2. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le 5ième rapport du comité des Affaires litigieuses qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Monsieur l'échevin Lavigne prend son siège.

5ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances, dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 avril 1948, auquel assistaient: monsieur l'échevin E. Laramée, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Jules Patry	(Papeterie)	\$ 7.00
2	L'Opinion Ltée	"	6.86
3	Le Droit	"	5.40
4	Ottawa Citizen	"	22.40
5	Ottawa Journal	"	20.80
6	Imprimerie Gauvin	"	240.81
7	Librairie du Coin	"	14.63
8	Municipal Finance Off. Ass.	(Greffier)	10.00
9	J.O.C. (N.-Dame)	(Publicité)	50.00
10	J. H. Clarke	"	22.00
11	Burroughs Add. Machine	(Ass.)	69.80
12	Jules Patry	(Acc. de bureau)	4.00
13	Limoges & Frères	(C. communal)	15.00
14	Jos. Pilon Ltée	"	39.90
15	Gatineau Power Co.	"	8.47
		(T. de jeux)	117.98
16	Blue Bird Dust, P.	(H.-de-ville)	9.00
17	Boucher Frères	"	89.53
18	Cayer Frères	"	57.60
19	Lemay Electric Enrg.	"	598.23
20	Léon Couture	(Evaluateur)	14.10
21	Roy Typewriter Serv.	"	15.00
		(Trésorier)	15.00
		(Santé)	15.00
		(Greffier)	15.00
		(Maire)	15.00
22	Bicycle Guild Inc.	(Trésorier)	485.52
23	Estampe Larex	"	49.80
24	H. Godbout	"	90.00
25	Eug. Léonard	"	84.00
26	H. Reinhardt	"	90.00

27 G. de la P. de Québec	(Ecole Inds)	1,430.27
28 J.-B. Deschamps	(Règlement 459)	591.06
		\$4,319.16

SALAIRE—Paies Nos 49-50-51-52 (avril 1948)

Evaluateur	\$ 387.40
Trésorier	100.00
Gérant	91.65
C. des bâtisses	66.00
Terrains de jeux	508.80
Hôtel-de-ville	139.20
E. Dompierre	F.-E. St-Jean
A. Morin	J.-E. Bériault
D. Joanisse	J. Pilon

Hull, le 27 avril 1948.

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,
Messieurs,

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité de Hull de créditer l'approbation "Papeterie" de la somme de \$226.25 et débiter les départements suivants:

Greffier	\$ 18.55
Trésorier	59.32
Bureau, Gérant	15.59
Travaux publics	100.67
Maire	13.94
Santé	4.00
Police	11.63
Evaluateur	1.70
Feu	0.85

Bien à vous,

H.-LEON LEBLANC,

Greffier.

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 27 avril 1948, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé de faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Corporation de la Cité de Hull
BUREAU DE L'EVALUATEUR
Rapport "4" 1948

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations pour le mois d'avril 1948.

(Pour rôle d'évaluation 1948-49)

QUARTIER 1 (Val-Tétreau)

1097—Substituer Ovila Bédard à cité de Hull, taxes municipales et scolaires du 1er novembre 1947.

113, 114, 115—Substituer Léo Cayer à cité de Hull, taxes municipales et scolaires du 1er novembre 1947.

1410—Substituer Lt.-colonel Marcel Grison à J.-B. Harper, et substituer \$19,175.00 pour bâtisses, formant avec terrain de \$2,800.00, un total de \$21,975.00, et enlever stock de \$3,00.00.

1410A—Inscrire Lt.-colonel Marcel Grison comme propriétaire et J.-B. Harper comme occupant. Inscrire machineries \$8,575.00 et stock de \$3,000.00. Le terrain étant inscrit au rôle précédent.

158, 159—Inscrire ces deux entrées ensemble, formant une seule propriété mesurant 85' de front chemin d'Aylmer, cadastre partie 10, subdivisions 1 et 5a, avec évaluation de \$1,500.00 pour terrain et \$1,500.00 pour bâtisses, total de \$3,000.00, un service d'eau, Rév. Ludovic Whitmore propriétaire, et Samuel Caron occupant à 404, chemin d'Aylmer.

779—Substituer Dame Marie-Ange Moreau (147 Papineau) à Léo Lafontaine, pour lot 255-158, rue Scott.

1422—Substituer cadastre 254-30 et Pt. E. 31 à 254-30 et substituer \$475.00 à \$425.00 pour terrain vacant, 47' de frontage rue Delorimier pour améliorations locales, etc.

1423—Substituer Raphael Larivière à Osias Cayer, et substituer cadastre 254-Ouest 31, à 254-31 et substituer \$375.00 à \$425.00 pour terrain, 35' de frontage rue Delorimier pour améliorations locales, etc.

61—Substituer bâties \$11,175.00 à \$11,525.00, formant avec terrain de \$3,450.00 un total de \$14,625.00 pour 1947-48, à 37 chemin d'Aylmer.

QUARTIER 1a (Wrightville)

4661-6—Charger taxes à fabrique St-Raymond depuis le 1er septembre 1947, sur lot 142-2-1.

5151—Substituer Caisse Populaire Ste-Bernadette comme propriétaire, et René Drouin comme occupant à Dame Lucienne Philion et Aimé Tassé, pour propriété à 35 Demontigny.

2742—Substituer John W. Sangster (92 Montcalm) à J.-Paul Tessier, pour propriété à 297 Montcalm. (Ecole catholiques)

4401—Substituer Roger-J. Picard à Louis Gendron Jr, pour propriété à 39, chemin de la Montagne.

2895—Substituer Aurèle Lauriault (11 Verchères) à Dame Clara Laroche et Emile Castagne, pour propriété à 28 Plessis. (42 x 119)

5088—Substituer J.- Wilfrid Grenier comme propriétaire, et Donat Bénard comme occupant, à Harold Derragh, et substituer cadastre 247-N. 662, et 254-N. 336, au cadastre existant. Substituer \$750.00 à \$1,500.00 pour terrain, formant avec bâties de \$1,225.00, un total de \$1,975.00 avec 46' de frontage pour améliorations locales, etc., à 66 Berri,

5087A—Inscrire Dame L. Robillard-Blais comme propriétaires des lots 247-S. 662 et 254-S. 336, avec évaluation de \$750.00 pour terrain vacant, $\frac{1}{2}$ service d'eau, 46' de frontage pour améliorations locales ,etc.

3989—Substituer cadastre 244-185, Pt. 585, à 244-185, et substituer \$450.00 à \$625.00 pur terrain vacant.

3990—Substituer cadastre 244-184 Pt. 585, à 244-184 et substituer \$975.00 pour terrain à \$925.00, 75' de frontage blvd Montclair et 97'11" rue Fortier, pour améliorations locales.

4010—Substituer Léon Dompierre à Roméo Parent pour propriété à 5 Fontaine.

3736, 3737—Substituer Gaston Godmaire (274 blvd St-Joseph) à Jean-Paul Tremblay, pour lots 246-317, 318, rue Nicolet.

5164—Substituer cadastre 247-525 à cadastre 247-528, à 103 Demontigny.

5166—Substituer cadastre 247-S. 579 à 247-S 41, pour propriété rue Dufferin, L. Beaulne, propriétaire.

4936—Substituer Raoul Turpin à Louis Gendron Jr, pour propriété à 367 $\frac{1}{2}$ blvd St-Joseph, et substituer cadastre 244-451 et 244-Pt. 452, à 244-451, et substituer \$1,675.00 pour terrain à \$1,600.00, formant avec bâties de \$9,000.00, un total de \$10,675.00, 68'4" de frontage blvd St-Joseph pour améliorations locales, etc.

4935—Substituer cadastre 244-N. 452 à 244-452, et substituer \$2,000.00 pour terrain, formant avec bâties de \$2,650.00 un total de \$4,650.00; 73' de frontage blvd St-Joseph et 97'4" chemin de la Montagne pour améliorations locales, etc.

QUARTIER 2 (Montcalm)

8339—Substituer M. et Mme Eugène Philion à succession W.-E. Wright et Louis Lafrance, pour propriété à 31, rue Ferland. Factures à 55b Châteauguay.

8313—Substituer Aimé Kingsbury à Xavier Kingsbury pour propriété à 33 Taché.

8299—Substituer Lucien-Napoléon Beaudin (92 Dupont) à Vve Eusèbe Carbonneau, pour propriété à 24-26 de l'Etang.

5629—Substituer Trefflé Desjardins à cité de Hull, pour lots 96-Ouest 35, 34, avec évaluation de \$1,000.00 pour terrain vacant, 99' de frontage rue de la Salle et 99' rue Carillon pour améliorations locales et $\frac{1}{2}$ service d'eau. Taxes municipales et scolaires du 1er novembre 1947.

5429A—Inscrire Jos. Desjardins pour la Partie Ouest 136, évaluation de \$300.00 et 33' de frontage rue Iberville, $\frac{1}{2}$ service d'eau.

5429—Substituer cadastre Est 136 à 136 et substituer \$300.00 pour terrain vacant, 33' de frontage rue Iberville, cité de Hull propriétaire.

QUARTIER 3 (Lafontaine)

9488—Substituer Vve Yvonne Courval (42 Leduc) à Gaston Fontaine pour propriété à 42 Leduc.

9607—Substituer Léon et Gaston Dompierre à Capital Trust Corp. pour propriété à 56 Dupont. (31' x 76')

QUARTIER 3a (Frontenac)

10143, 10144—Substituer M. et Mme Robert Jean à Conrad Sabourin pour propriété à 146 et 144 St-Jacques. Factures à 146 St-Jacques.

10840—Substituer Ida Couroux à Stanislas Villeneuve pour propriété à 11 Duvernay. Factures à 92 Papineau.

10875—Substituer Ida Couroux à Stanislas Villeneuve pour propriété à 92 Papineau.

10903—Substituer Ida Couroux à Stanislas Villeneuve pour propriété à 105 Garneau.

10940—Réduire l'évaluation des bâtisses à \$400.00 la glacière étant démolie en février dernier. Evaluation du terrain \$1,650.00 formant avec bâtisses de \$400.00 un total de \$2,050.00 au lieu de \$4,050.00.

10593—Inscrire M. et Mme Aldège Philion comme propriétaires occupants à 45 Falardeau. Factures même adresse.

10160—Substituer Alonzo Villeneuve (158 Leduc) à William Tremblay pour propriété à 113 Leduc.

10769—Substituer M. et Mme Joseph-D. Chapman à Adélard Emery pour propriété à 179 Laval.

QUARTIER 4 (Dollard)

12813—Inscrire Nina Poirier, Léopold et Fernand Poirier et retrancher ceux déjà inscrits au rôle.

12895—Substituer M. et Mme Edouard Garceau et Yvon Garceau à Edouard et Gracia Garceau pour propriété à 16 Kent.

QUARTIER 5 (Laurier)

13734—Substituer M. et Mme Aurèle Leblanc à Mazenod Deslauriers pour propriété à 216½ Kent.

14279—Inscrire Mme Wilfrid Dussault avec Wilfrid Dussault comme propriétaire à 296 Notre-Dame.

14616—Substituer Jean-Paul Guilbault (57 St-Bernard) à Ernest Guilbault pour propriété à 40 Reboul.

13771—Substituer M. et Mme Jean-Paul Desjardins à Dame E. Monette pour propriété à 141 Dollard.

14096—Inscrire Eugène et Paul Charron avec Dame Amédée Charron comme propriétaires à 404 Champlain.

14125—Substituer Fernand Lauzon (Deschênes, Qué.) à Joseph Chénier pour propriété à 330 Champlain. (33' x 75') P

Respectueusement soumis,

J.-E. BEDARD,
Evaluateur.

Que le rapport numéro 4 de l'évaluateur de la cité concernant certains changements dans les rôles d'évaluation de la cité soit approuvé.

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Morin :

Que le 5ième rapport du comité des Finances soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$4,319.16 suivant liste audit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau, dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 avril 1948, auquel assistaient: monsieur l'échevin J. Pilon, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, E. Dom-pierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

29	Thos. Robertson Ltd.	\$ 148.38
30	Mme J. Tremblay-Laframboise	554.16
31	St-Denis Service Station	2.25
32	Thos. Robertson Ltd.	37.86
33	People's Gas Supply Ltd.	8.25
34	Ald. Parent	19.50
35	Ottawa Light, Heat & Power	75.18
36	Ottawa Boiler & Steel Works	56.16
37	Northern Electric Co.	7.87
38	John Millen & Son Ltd.	0.76
39	Thos. Lawson & Sons	223.54
40	Laurentian Stone Co. Ltd.	2.55
41	L. Laframboise	17.45
42	W. A. Hare	6.63
43	General Supply Co. Ltd.	11.53
44	General Bearing Service	14.11
45	Gatineau Power Co.	251.98
46	Mueller Ltd.	59.09
47	Craig Equipment Reg'd	383.10
48	A. Chatelain	1.00
49	A. Champagne	7.35
50	Canada Iron Foundries Ltd.	239.37
51	Blondin Motors	8.76
52	J. N. Berney & Sons	15.52
53	Boucher Frères	141.24

54	Bell Telephone	5.97
55	Alie Machine Shop	20.60
56	Can. Industries Ltd.	
	(Note de crédit)	746.65
		—————
		\$2,320.16

SALAIRE—Paies Nos 49-50-51-52 (avril 1948)

Arrosage	\$ 76.80
Château d'eau	51.45
Tuyaux principaux	2,627.63
Bornes-fontaines	516.40
Réparations, services	2,619.39
J. Pilon, président	A. Morin
J.-E. Bériault	D. Joanisse
L. Labelle	W. Dussault
F.-E. St-Jean	E. Dompierre

4. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin J.-E. Bériault:

Que le 5ième rapport du comité de l'Eau soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$2,320.16 suivant liste audit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et améliorations, dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 avril 1948, auquel assistaient: monsieur l'échevin D. Joanisse, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

57	McColl-Frontenac Oil Ltd.	\$ 224.10
58	Roy Typewriter Service	15.00
59	People's Gas Supply Co. Ltd.	10.50
60	Ottawa Journal	22.20
61	Ottawa Citizen	34.00
62	Ont. Hughes-Owens Co. Ltd.	97.67
63	Northern Electric Co.	112.47
64	Marcoux Transport	1.29
65	R. O. Morris Motors Ltd.	24.42
66	Marchand Electric Ltd.	13.87
67	Lemay Electric Enrg.	25.82
68	Hancock Tire Tread Co.	7.90
69	W. A. Hare	76.10
70	Gatineau Power Co.	104.92
71	Daily Commercial News	20.70
72	J. A. Courroux	19.20
73	A. Châtelain	25.75
74	Canadian Pacific Railway	21.04
75	Boucher Frères	0.50
76	Alie Machine Shop	17.31
		\$ 874.76

SALAIRE—Paies Nos 49-50-51-52 (avril 1948)

Egouts	\$ 2,041.13
Rues pavées	2,532.80
Règlement 459	5,176.85
Règlement 448	106.00
Règlement 444	78.40
Maladie	250.30
Vacances	24.93

D. Joanisse, président F.-E. St-Jean

J.-E. Bériault J. Pilon

E. Dompierre

5. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin
J.-E. Bériault:

Que le 5ième rapport du comité des Rues et améliorations soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$874.76 suivant liste audit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police, dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 avril 1948, auquel assistaient: monsieur l'échevin A. Lavigne, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

77	Wm. T. Martin	\$ 234.00
78	Alie Machine Shop	0.75
79	Caverhill, Learmont & Co. Ltd.	4.59
80	Hugh Carson Co.	25.05
81	Lemay Electric Enrg.	14.96
82	Thos. Robertson Ltd.	11.75
83	Caisse Police	2.15
84	Caisse Police	2.39
85	Caisse Police	2.73
86	Eugène Roy	15.00
87	W.-D. St-Cyr	17.55
88	Caisse Police	1.38
89	Georges Bourne Reg'd (Note de crédit)	\$ 7.95
		\$ 332.30

SALAIRE: Paies Nos 49-50-51-52 (avril 1948)

Police \$ 14.40

A. Morin

J. Pilon

E. Dompierre

L. Labelle

J.-E. Bériault

D. Joanisse

6. Proposé par l'échevin A. Lavigne, secondé par l'échevin L. Labelle:

Que le 5ième rapport du comité de Police soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$332.30 suivant liste audit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE PARCS ET MARCHE

A la Corporation de la cité de Hull.

Le comité de Parcs et marché, dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 avril 1948, auquel assistaient: monsieur l'échevin A. Morin, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

90	Gatineau Power Co.	(Marché)	\$ 1.82
91	P. Montfils	(Parcs)	15.00
92	Ritchie Co.		16.80
<hr/>			
			\$33.62

A. Morin, président	E. Dompierre
F.-E. St-Jean	L. Labelle
J.-E. Bériault	J. Pilon
W. Dussault	D. Joanisse

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le 5ième rapport du comité de Parcs et marché soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$33.62 suivant liste audit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, lumière et alarme, dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 avril 1948, auquel assistaient monsieur l'échevin J.-E. Bériault, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, D. Joanisse, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

Département Lumière et Alarme

93	Brake Service Station Ltd.	\$ 1.72
94	Bureau des examinateurs électriens	35.00
95	Hull Garage Service	1.50
96	Kelly & Leduc	0.65
97	R. O. Morris Motors Ltd.	2.72
98	Jos. Pilon Ltée	26.99
99	Welch & Johnston (Feu)	14.77

Département du Feu

100	Kelly & Leduc	3.40
101	Lemay Electric Enrg.	3.92
102	Boucher Frères	591.36
103	Wm. T. Martin	214.20
104	Ottawa Drug Co. Ltd.	
	(Note de crédit)	\$ 7.50
		<hr/>
		\$ 896.23

SALAIRE: Paies Nos 49-50-51-52 (avril 1948)

Feu	\$ 14.40
-----	----------

J.-E. Bériault, président

J. Pilon

F.-E. St-Jean

A. Morin

E. Dompierre

D. Joanisse

W. Dussault

8. Proposé par l'échevin J.-E. Bériault, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le 5ième rapport du comité de Feu, lumière et alarme soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$896.23 suivant liste audit rapport.

Adopté.

5ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET HOSPITALISATION

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et hospitalisation, dûment assemblé en chambre, mardi, le 27 avril 1948, auquel assistaient monsieur l'échevin A. Maurice, président; son honneur le maire Raymond Brunet, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joanisse, F.-E. St-Jean, H. Gauthier et W. Dussault.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

105	Hôpital Général Ottawa (Hospitalisation)	\$ 882.00
106	Ottawa Civic Hospital	" 60.00
107	Hôpital Général Ottawa	" 12.00
108	Hospice St-Charles	" 1,267.00
109	Maison Funèraire Emond	(Santé) 70.00
110	Dépt. Travaux publics	(Ass. Munc.) 15.00
111	P. Carter	" 10.00
112	Hector Lemieux	" 4.00
113	J.-A. Lalonde	" 89.00
114	Gédéon Monette	" 22.00
115	Edmond Laramée	" 21.00
116	Groceteria Art	" 78.00
117	J.-R. Robitaille	" 32.00
118	Gouin & Lalonde	" 47.00
119	Dupont & Picard	" 68.00
120	Albert Labelle	" 20.00
121	Joseph Clément	" 51.00

122	D. St-Martin	"	56.00
123	Léonie Lecompte	"	12.00
124	Eugène Renaud	"	63.00
125	N. Leblond	"	56.00
126	Emile Laurin	"	56.00
127	Aimé Théoret	"	69.00
128	Laflèche-Fréchette	"	19.00
129	René Léonard	"	69.00
130	Clément Desloges	"	27.00
131	J.-E. Monette	"	19.00
132	Georges Monfils	"	18.00
133	Léo Régimbald	"	8.00
134	Mme C. Lesage	"	8.00
135	Albert Gratton	"	12.00
136	Antonio Séguin	"	25.00
137	Chénier Frères	"	8.00
138	Henri Laflamme	"	49.00
			\$3,322.00

SALAIRE: Paies Nos 49-50-51-52 (avril 1948)

Hospitalisation	\$ 46.00
Santé	114.20
Assistance municipale	82.92
Vidanges	60.00

J.-E. Bériault

D. Joanisse

E. Dompierre

J. Pilon

A. Morin

9. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 5ième rapport du comité de Santé et hospitalisation soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à payer les comptes au montant de \$3,322.00 suivant liste audit rapport.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin D. Joanisse.

Que l'ingénieur de la cité soit autorisé de faire les démarches auprès de la compagnie Eddy pour la pose d'une clôture sur la rue St-Rédempteur, entre les rues Wellington et Principale. Le coût de ce travail ne devant pas dépasser la somme de \$1,250,00 à être chargée au règlement numéro 459.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin L. Emond:

Que l'acheteur municipal soit autorisé d'acheter pour la construction des trottoirs autorisés, en vertu du règlement numéro 459 les matériaux ci-dessous:—

2,800 tonnes de pierre concassée $\frac{5}{8}$ " — 2,625 tonnes de pierre concassée $1\frac{1}{2}$ " — 1,700 verges cubes de sable — 5,000 barils de ciment.

La présente résolution fait suite à la recommandation de l'ingénieur de la cité, en date du 26 avril. Avant de placer la commande pour l'achat de sable, l'acheteur municipal devra s'assurer par voie d'analyse que ce matériel sera satisfaisant pour l'emploi que l'on désire en faire. Ces achats seront fait après avoir demandé des estimés des fournisseurs.

Adopté.

Monsieur l'échevin Laramée, dissident.

12. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le trésorier de la cité soit autorisé à faire le transport du stock et de l'outillage provenant du magasin de la corporation et de la papeterie par le bureau de l'ingénieur tel que mentionné dans le rapport de l'ingénieur en date du 27 avril 1948.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que le rapport en date du 3 mai 1948, fait par la commission des Terrains de jeux et de récréation soit accepté et que les moyens nécessaires soient pris afin de mettre à exécution, sans plus de délai, les recommandations y contenues.

Adopté.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté:

REGLEMENT No 469

amendant le règlement No 336 concernant la construction, ainsi que le règlement No 299 concernant les taxes d'affaires

ATTENDU que ce conseil juge à propos d'amender le règlement No 336 concernant la construction ainsi que le règlement No 299 concernant les taxes d'affaires;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT et le présent règlement ordonne et statue comme suit:

1. Le règlement No 336 concernant la construction est amendé de la manière suivante:

A) Le sous-paragraphe "B" de la section zone semi-industrielle du quartier Val-Tétreau de l'article 141, se lisant comme suit:

"b) Lot 256, boulevard St-Joseph à la voie du C.P.R." est par les présentes abrogé à toutes fins que de droit;

B) Le sous-paragraphe "C" de la section zone semi-industrielle du quartier Val-Tétreau de l'article 141, se lisant comme suit:

"c) Lots 24, 55, 317, 318, 319, 320, 326" est par les présentes amendé et modifié en enlevant les mots suivants: lots 24, 317, 318, 319, 320 et 326, de manière à ce que ledit sous-paragraphe se lise à l'avenir comme suit:

"c) Lot 55.

2. L'article 66-B du règlement No 295 concernant les taxes d'affaires est par les présentes abrogé et remplacé par l'article suivant:

"66-B) Sur toute personne opérant un chenil dans les limites de la cité, \$10.00"

3. Le présent règlement entrera en force et vigueur conformément à la loi.

FAIT ET PASSE en la cité de Hull, les jour et an ci-dessus mentionnés.

R. BRUNET,
Maire.

H.-LEON LEBLANC,
Greffier.

14. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le règlement numéro 469 pour modifier:

- a) le règlement 336 concernant la construction
- b) ainsi que le règlement 299 concernant les taxes d'affaires

est approuvé. Que le Greffier de la cité soit autorisé de faire la procédure requise par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Ce conseil, se faisant l'interprète de tous les citoyens de la cité de Hull, félicite bien sincèrement l'honorable Juge François Caron, à l'occasion de sa récente nomination au poste de Juge de la Cour Supérieure; monsieur le Chanoine Rodrigue Glaude, curé de la paroisse St-Joseph à l'occasion de son élévation au poste de Chanoine; l'échevin F.-Ernest St-Jean, à l'occasion de la décoration que l'on vient de lui décerner en reconnaissance de sa contribution à l'art dramatique; à monsieur Joseph Raymond, à l'occasion du jubilé d'or de son entrée au service de la cité de Hull;

à monsieur Lucien Massé, docteur en droit honoris causa, de l'Université d'Ottawa.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin L. Emond:

Qu'un montant de \$100.00 soit approprié pour défrayer les dépenses de réception des délégués de la Fédération des Chambres de Commerce Junior de la province de Québec. Les fonds devant être pris à même l'appropriation pour la publicité et conformément à l'avis de motion donné le 28 avril 1948 et du certificat du trésorier attestant qu'il y a des fonds disponibles dans le budget de 1948-1949 pour cette dépense.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Qu'un montant de \$150.00 soit voté pour le déplacement d'une borne-fontaine sur la rue St-Florent au nord du boulevard du Sacré-Cœur, les fonds nécessaires devant être pris à même les appropriations pour entretien des bornes-fontaines, budget 1948-1949.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin L. Emond:

Qu'un montant de \$15.00 soit employé pour une annonce dans le journal "Le Front Ouvrier" à l'occasion de la fête des mères, le tout conformément à l'avis de motion donné le 27 avril 1948. Les fonds devant être pris à même l'appropriation pour la publicité.

Sur production des pièces justificatives signées par le Greffier de la cité, le trésorier de la cité est autorisé à payer le montant de \$15.00 comme ci-dessus mentionné.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Conformément à l'avis de motion donné le 27 avril 1948, qu'un montant de \$50.00 soit employé pour une annonce dans le journal "Le Droit" à l'occasion du 15ième anniversaire de la fondation de la Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "publicité".

Sur production des pièces justificatives signées par le Greffier de la cité, le trésorier de la cité est autorisé de payer le montant de \$50.00 comme ci-dessus mentionné.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Maurice:

Que la soumission de la maison J.-F. Simard & Cie, datée du 3 mai 1948, au prix de 97.75 soit acceptée pour l'achat de \$700,000.00 d'obligations de la cité de Hull émises sous l'autorité du règlement No 459.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin E. Bériault:

Que le gérant soit autorisé de faire les achats ci-dessous:—

- 1—Thos. Robertson, valves de 6 pces
- 2—Cie Crane, valves de 10 pces
- 3—Dumont Plumbing, valves de retenue 10 pces
- 4—Thos. Lawson, embranchements
- 5—Thos. Lawson, les hydrants.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le gérant soit autorisé de faire l'achat des tuyaux d'aqueduc nécessaires pour l'exécution des travaux autorisés en vertu du règlement numéro 459.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce conseil ajourne au 10 mai courant.

Adopté.



CANADA
Province de Québec }
District de Hull } CITE DE HULL

No 17

SEANCE DU 10 MAI 1948

À une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil à l'hôtel-de-ville de ladite cité de Hull, lundi, le 10 mai 1948, à huit heures de l'après-midi à laquelle sont présents:—

Son honneur le maire, monsieur Raymond Brunet, au fauteuil, et les échevins L. Labelle, A. Lavigne, E. Laramée, L. Emond, A. Morin, J. Pilon, E. Dompierre, J.-E. Bériault, D. Joannis, A. Maurice, F.-E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et W. Dussault, formant quorum dudit conseil sous la présidence de son honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil offre à madame Emile Duguay et aux membres de sa famille, ses profondes sympathies à l'occasion du décès de l'ex-échevin Emile Duguay.

Adopté debout.

2. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin W. Dussault:

Que ce conseil accepte en principe le projet de soumettre un règlement au vote des propriétaires pour un montant n'excédant pas \$250,000.00 pour la construction d'un Centre civique et plus spécialement d'une patinoire moderne en autant que le Gouvernement provincial y contribue une somme égale.

Que les représentants des associations soient invités à rencontrer le conseil pour discuter des détails de ce projet.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin L. Emond:

Que le trésorier de la cité soit autorisé de prendre les moyens nécessaires pour payer les sommes dues aux employés de la cité à la suite de la sentence arbitrale rendue le 14 novembre 1947 re: Le Syndicat des employés de la cité et l'Union Nationale Catholique des policiers de Hull.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin A. Maurice, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le trésorier de la cité soit autorisé de payer aux aviseurs légaux de la cité, les mémoires de frais suivants:

a) re: amendements à la charte — \$736.48

b) re: cause E. B. Eddy—

subdivision A—\$59.30

subdivision B—\$41.50

subdivision C—\$61.80

subdivision D—\$70.50

subdivision E—\$107.60

Total — \$1,077.18

Adopté.

5. Proposé par l'échevin L. Emond, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que ce conseil accorde son assentiment à ce que la compagnie de téléphone Bell enlève une tige d'ancre sur la rue Labelle et en place une autre à un endroit plus éloigné sur ladite rue, conformément à sa lettre en date du 29 avril 1948.

Ces travaux seront exécutés sous la surveillance de l'ingénieur de la cité pour le compte de la cité de Hull.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que ce conseil accorde une tolérance afin de permettre aux enfants de se servir de la rue Ravine et du terrain adjacent comme terrain de jeux et de récréation.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin L. Labelle, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que l'ingénieur de la cité soit autorisé à continuer la pose d'un tuyau d'alimentation d'aqueduc, de la dimension d'un demi-pouce, à partir de la propriété Gendron jusqu'à la propriété de monsieur Joseph Belliveau, dans le quartier Val-Tétreau. Cette résolution est présentée à ce conseil parce qu'il y a urgence et qu'il est absolument nécessaire de fournir l'eau à la propriété de monsieur Belliveau. Les fonds pour couvrir cette dépense devant être pris à même les appropriations de l'aqueduc, à l'item services neufs.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin A. Maurice:

Qu'un montant de \$3,000.00 soit affecté au huilage des rues de terre sur lesquelles il n'y aura pas de travaux d'excavation exécutés pendant l'année courante, ce montant devant être pris à même les appropriations pour l'entretien des rues de terre.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que le gérant commence immédiatement tous les travaux inclus dans le règlement en attendant les matériaux d'égout et d'aqueduc.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin F.-E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la soumission de St-Denis Service Station soit acceptée pour la fourniture de deux camions arrosoir de la marque "International" d'une capacité de 1,200 gallons, au prix unitaire de \$10,098.39, suivant la recommandation du gérant de la cité. Cette dépense étant autorisée par le règlement numéro 459.

Proposé en amendement par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin D. Joanisse:

Que la résolution acceptant la soumission de St-Denis Service Station soit laissée en suspens.

Proposé en sous-amendement par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Morin:

Que ce conseil siège en comité général pour étudier les achats à faire ce soir.

En faveur du sous-amendement, les échevins: Labelle, Lavigne, Laramée, Emond, Morin, Bériault, Joannis, Dussault—8.

Contre, les échevins: Pilon, Dompierre, Maurice, St-Jean, Gauthier, Desjardins—6.

Le sous-amendement est remporté.

11. Proposé par l'échevin J. Pilon, secondé par l'échevin A. Lavigne:

Que ce comité général lève séance et que ce conseil procède aux affaires.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin D. Joannis, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que ce conseil accepte les soumissions ci-dessous énumérées, savoir:—

- 1—McDonald Brothers, pour 1 "under body blade" (No 33) au coût de \$1,262.00
- 2—Mussens Limited, pour un tracteur Allis-Chalmers (No 1) au coût de \$9,318.50
- 3—La maison Sicard, pour une arrosoir "Sicard", 43-2,000 gallons "four wheel traction", au prix de \$16,862.00
- 4—Craig Equipment, une pelle mécanique (No 10) au coût de \$11,885.00
- 5—Craig Equipment, une pompe de 2 pces (No 18)—\$335.00
- 6—Craig Equipment, une pompe de 3 pces (No 36)—\$415.00
- 7—General Supply Co. Ltd., un dégeleur au coût de \$2,450.00
- 8—Craig Equipment, un malaxeur au coût de \$2,495.00

9—Bradeen & James Ltd., 16 voiturettes "uptown" au coût de \$82.94 chacune

10.—Wright Brothers, tuyaux en béton.

Proposé en amendement par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. St-Jean:

Que la soumission de St-Denis Service Station soit acceptée pour la fourniture d'un camion-arrosoir de marque "International" avec capacité de 1,200 gallons au prix unitaire de \$10,098.39, conformément à la recommandation du gérant. Cette dépense étant autorisée par le règlement 459 que des soumissions soient demandées pour l'achat de deux camions pour remplacer les deux camions des voitures-arrosoir présentement en usage.

En faveur de l'amendement les échevins: Labelle, Morin, Dom-pierre, Bériault, Maurice, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Dus-sault—9.

Contre, les échevins: Lavigne, Laramée, Emond, Pilon, Joanisse—5.

Son honneur le Maire déclare l'amendement remporté et la motion principale défaite sur la même division.

13. Proposé par l'échevin D. Joanisse, secondé par l'échevin J. Pilon:

Que ce conseil accepte les soumissions ci-dessous énumérées, savoir:—

1—McDonald Brothers, pour 1 "under body blade" (No 33) au coût de \$1,262.00

2—Mussens Limited, pour un tracteur Allis-Chalmers (No 1) au coût de \$9,818.50

3—Craig Equipment, une pelle mécanique (No 10) au coût de \$11,885.00

4—Craig Equipment, une pompe de 2 pces (No 18)—\$335.00

5—Craig Equipment, une pompe de 3 pces (No 36)—\$415.00

6—General Supply Co. Ltd., un dégeleur au coût de \$2,450.00

7—Craig Equipment, un malaxeur au coût de \$2,495.00

- 8—Bradeen & James Ltd., 16 voiturettes "uptown" au coût de \$82.94 chacune
9—Wright Brothers, tuyaux en béton.

Adopté.

Hull, le 10 mai 1948.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$150.00 soit employé pour octroi au conseil central de la société St-Jean-Baptiste de Hull et du nord de l'Outaouais. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour publicité.

(signé) E. Bériault,
échevin.

Je soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'approbation ci-dessus mentionnée.

(signé) Jos. Raymond,
trésorier.

14. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce conseil ajourne au 21 mai courant.

Adopté.